Nouvel octroi de $15,000 à la Bibliothèque de Saint-Jean

Pour la deuxième année consécutive, le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder un octroi de $15,000 à la Bibliothèque municipale de St-Jean. C'est l'octroi le plus élevé accordé aux Bibliothèques de la région, et de beaucoup, puisque au total, le Ministère a accordé en octrois la somme de $33,110.

Ces subventions sont déterminées d'après une règlementation adoptée par la Commission des Bibliothèques publiques, basée sur trois facteurs: le chiffre de la population desservie, LE MONTANT DE L'EFFORT LOCAL ET LA QUALITE PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL.

Mlle Thérèse Hallé, bibliothécaire, a reçu le chèque de $15,000 la semaine dernière. Cet argent doit être utilisé pour l'achat de livres seulement. "Il serait à souhaiter, a dit M. Laporte, que les conseils municipaux emboîtent le pas, suivent cet exemple et s'éveillent enfin à l'idée que la bibliothèque municipale est au premier chef un service municipal et une responsabilité municipale".

Parmi les autres villes de la région qui ont reçu des octrois mentionnons, Granby, $9,598; St-Hyacinthe, $6,000; Farnham, $857; Waterloo, $824; Knowlton, $831.

LE RICHELIEU

Organe officiel de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec

VOLUME XXX — No 11 SAINT-JEAN, JEUDI LE 4 FÉVRIER 1965

Nommé curé de Saint-Luc



Mgr Bernard Courville

Par décision de Monseigneur l'Evêque de St-Jean, Monseigneur Bernard Courville, P.D., est nommé curé de la paroisse St-Luc, comté de St-Jean.

La cérémonie d'installation aura lieu mardi le 9 février à 7 h. 30 p.m.

La Chancellerie

Mgr Bernard Courville est né à Notre-Dame-de-Stanbridge le 2

(suite à la page 6)

Les parents des élèves du Séminaire commencent l'étude du rapport Parent

Dimanche, le 24 et dimanche le 31, l'Association des Parents des étudiants du Séminaire de Saint-Jean réunissait quelque 500 membres, susceptibles de s'intéresser à l'étude du rapport Parent.

Au sein de l'Association un comité avait été formé et s'était chargé de fournir des explications ou du moins un premier aperçu du rapport. Pour ce faire, il avait invité MM. Robert St-Laurent, conseiller en orientation au service du ministère de l'Education, Gérard Pilon, professeur de mathématiques à la régionale des Mille-Iles et l'abbé Albert Drouin, professeur de psychologie au Séminaire à présenter trois aspects de l'important document.

M. St-Laurent exposa le grand schéma des responsables de l'éducation dans la province, soit la section-consultation, la section-décision et la section-exécution. C'est le squelette du ministère depuis la tête jusqu'à la dernière phalange du pied.

Pour sa part, M. Pilon se chargea d'expliquer l'organigramme des structures proposées à l'enfant qui du pré-scolaire veut se rendre au monde du travail ou poursuivre des recherches plus approfondies à l'échelon universitaire.

M. l'abbé Drouin essaya de mettre en lumière l'ensemble du rapport en expliquant ses valeurs apparentes et ses sources d'inquiétudes.

Cinq valeurs ont retenu son attention:

1° —la démocratisation de l'enseignement et le prolongement de la scolarisation;
2° —la création d'un système marqué d'une culture plus grande, d'un humanisme nouveau et d'un champ d'options plus ouvert;
3° —l'ordre mise dans notre système d'enseignement;
4° —l'orientation très nette de l'activité éducative vers l'enfant;
5° —une nécessaire meilleure préparation des maîtres.

Image de l'école de demain bien pourvue en capital humain et en matériel didactique, on peut se demander si cette école à larges effectifs aura vraiment une âme.

Que deviendront les relations humaines entre professeurs, parents et enfants dans ces écoles de 1,200 à 1,500 élèves, mixtes, venus de centres parfois très éloignés?

Et puis, à l'institut lui-même, il faut noter que la religion reste marquée de la note facultative.

Si, conclut l'abbé Drouin, le rapport Parent présente un idéal valable à plusieurs points de vue, il peut présenter assez de pro-

(suite à la page 6)

M. le curé Donatien Donais est décédé, lundi soir

Lundi soir vers 11 h. 45, est décédé à l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont, M. l'abbé Donatien Donais, curé de la paroisse St-Georges de Longueuil depuis 1962. Il était hospitalisé depuis une dizaine de jours seulement. Le défunt était âgé de 60 ans.



M. L'ABBE DONATIEN DONAIS

L'abbé Donatien Donais est né en la paroisse du Sacré-Coeur de Montréal, le 11 décembre 1905, de Clément Donais, employé civil à la Cité de Montréal, et de Mélina Hétu. Il fit ses études à l'école Plessis de Montréal, au Collège Sainte-Marie et au Grand Séminaire de Montréal. Le défunt fut lauréat de la Schola Cantorum.

Il fut ordonné prêtre en la Cathédrale de Montréal, le 30 mai 1931, par S. Exc. Mgr Gauthier et fut successivement vicaire à Contrecoeur du 24 juin 1931 à 1938, à la Cathédrale de Saint-Jean du 18 août 1938 à 1943, puis aumônier à la Maison Provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie de février 1943 à 1949. Nommé curé de St-Luc, le 3 juillet 1949, puis à St-Georges de Longueuil, le 12 juillet 1962. Il était également conseiller moral de l'Assemblée Marquis Louis de Montcalm des Chevaliers de Colomb (4e degré).

Il laisse une soeur, Lucrèce (Madame A. Palardy).

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Darche, 527 rue St-Hilaire, à Longueuil. La translation des restes aura lieu jeudi soir à 7 h. 30 en l'église St-Georges de Longueuil. Le service sera chanté vendredi matin à 10 h. par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean.

Son Excellence en tournée pastorale

Dans le cadre de sa visite pastorale, S. Exc. Mgr Coderre rencontrera le 4 février les paroissiens de St-Alphonse et le 7, ceux de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

Dupuis va s'expliquer aux Communes

Vendredi matin, 29 janvier, le député Yvon Dupuis a remis à la Presse Canadienne une copie de la lettre qu'il a adressée à M. MacNaughton pour annoncer qu'il expliquera aux Communes, dès l'ouverture de la prochaine session, "les raisons qui ont motivé ma démission comme ministre d'Etat".

Voici le texte de la lettre:

"M. l'orateur,

"Veuillez prendre avis par la présente, que le 16 février prochain, je me lèverai sur une question de privilège, dès l'ouverture de la première séance de la Chambre des Communes.

"Ce sera la première occasion qui me sera fournie, d'expliquer à la Chambre, les raisons qui ont motivé ma démission comme ministre d'Etat.

"Je base ma question de privilège sur des fausses déclarations ou interprétations qui ont été données dans certains milieux à la suite de ma démission et qui, à mon sens, constituent une flagrante violation de privilège".

La Jeune Chambre demande une enquête royale

Jeudi le 23 janvier, la Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville, au cours d'une réunion générale, a adopté une résolution demandant à M. Pearson d'instituer une enquête royale sur l'affaire Dupuis.

Voici le texte de la résolution:

"Attendu que l'expulsion ou la démission de M. Yvon Dupuis, député du comté de St-Jean, du conseil des ministres, est survenue le vendredi 22 janvier;

"Attendu que cet événement a plongé la population locale dans un état de stupéfaction;

"Attendu que cette nouvelle a créé une foule de rumeurs tendancieuses et portant à équivoque;

"Attendu que la raison de la démission ou de l'expulsion de M. Dupuis reste très obscure et porte à divers jugements;

"Attendu que cette publicité tapageuse nuit au prestige et à la bonne renommée de la population de la dite circonscription;

"Attendu que ces événements malheureux portent préjudice à la réputation de plusieurs de nos concitoyens;

"Attendu que les populations de Saint-Jean, Iberville, Napierville, de la province de Québec et du Canada entier veulent connaître la vérité;

"Attendu qu'il est du devoir du gouvernement de rendre justice à tous les citoyens du pays;

"Attendu que l'autorité doit s'appuyer sur la loi et non sur l'arbitraire;

La Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville, au nom de ses 200 membres, exigent des autorités fédérales une enquête royale sur toute l' "affaire Dupuis", dans le plus bref délai possible, et dans le seul but de faire la lumière sur toute l'affaire et de rendre justice".

Pèlerinage du diocèse en Espagne au cours de l'été prochain

● Sous le patronage de S. Exc. Mgr Coderre

En vertu d'un Indult très ancien, c'est une "Année Sainte" au Sanctuaire millénaire de St-Jacques de Compostelle, Espagne, à chaque année où la fête du Saint apôtre tombe un dimanche. C'est le cas pour 1965 (25 juillet).

Le Cardinal Quiroya, archevêque de Santiago, a voulu des fêtes plus solennelles que d'ordinaire. Il souhaite intensifier chez tous les chrétiens leur dévotion pour le grand évangélisateur de l'Espagne et donner aux pèlerinages du XXe siècle, le caractère oecuménique des temps nouveaux, comme au Moyen-Age ils ont eu un caractère d'évangélisation. En effet, pendant des siècles les pèlerins de Compostelle ont prêché leur Foi et donné l'exemple de leur amour fraternel sur tous les Chemins célèbres qu'ils ont parcourus à pied.

Conséquemment le cardinal de Santiago a instamment invité ses confrères dans l'Episcopat à envoyer cette année des délégations

(suite à la page 6)

Nos lecteurs trouveront dans cette édition

- Editorial: Les ? du rapport Parent 4
- Les loisirs et la culture à St-Jean .. 2
- Pour remplacer le stade municipal 3
- Les soumissions à Iberville 12
- Le sport 14-15-16-17
- Boucherville en vedette 23-24-25-26
- Page féminine 33
- Le cinéma et la T.V. 34-35



► AU SOUPER DU JEUNE COMMERCE. — Dans l'ordre habituel, MM. Claude Senécal, ex-président; Gustave Signori, président du Prêt d'honneur 1964, à qui il fut remis un don de $1,000; M. Antoine Léveillé, conférencier; M. Yves Marin, vice-président régional; Claude Laffage, président; Guy Bisaillon, trésorier; M. le maire L.N. McMillan, conférencier; Robert Vincelette, vice-président; Florian Proulx, président du Prêt d'honneur à Iberville, à qui il fut remis un don de $400; Jean-Guy Bessette, vice-président.

(Photo Studio Notre-Dame Enr.)

Invité de la Jeune Chambre

Les loisirs et la culture ne sont pas négligés à St-Jean

(Le maire L.N. McMillan)

Conférencier invité à la Jeune Chambre de Commerce, samedi soir dernier, le maire de la Cité de Saint-Jean a souligné tout particulièrement la part du budget municipal accordée aux loisirs et à la culture.

"Dans certains milieux, on est porté à croire ou on veut laisser croire, a dit le maire McMillan, que l'administration ne s'occupe que des égouts et le l'asphalte. Il va sans dire que pour répondre aux besoins immédiats, dans la période de développement industriel que nous traversons, il faut faire le nécessaire, il faut répondre à des besoins urgents, mais à Saint-Jean, le domaine des loisirs et de la culture, tout comme le domaine de l'urbanisme ne sont pas négligés. Nous savons que le rôle d'une municipalité, continue M. le maire, n'est pas seulement de fournir les aqueducs, les égouts ou le service d'incendie nécessaire, encore qu'elle doive les fournir, mais en plus, de penser à l'urbanisme, aux loisirs, à la culture".

$4.50 per capita

Ici, M. le maire cite des chiffres pour démontrer que la Cité de Saint-Jean se place avantageusement comparativement aux autres villes de la province. Le budget des loisirs pour l'année 1964 à Saint-Jean était de $120,426, ce qui représente $4.30 per capita pour une population de 28,000 âmes, tandis que dans les autres villes et cités de la province, cette moyenne est de $1.84. Pour 1965, le budget présenté par la Commission des Loisirs atteint $134,000.

La bibliothèque

Dans le domaine de la culture, Saint-Jean est parmi les quelques villes de la province à posséder sa bibliothèque municipale. L'an dernier, la qualité des normes de notre bibliothèque lui a valu un octroi de $15,000 du ministère des Affaires culturelles, c'était l'octroi le plus élevé accordé à une bibliothèque, compte tenu de la population. Le budget annuel de la bibliothèque est dans l'ordre de $30,000. Il faut tenir compte que l'octroi provincial ne peut être appliqué que pour l'achat de livres, a dit le maire McMillan qui a aussi loué le travail de la bibliothécaire, Mlle Thérèse Hallé et de ses aides.

Rétrospective de l'année 1964

Au début de sa causerie, M. le maire McMillan a souligné que du point de vue strictement économique, notre Cité a franchi heureusement les étapes durant cette année 1964. "Après avoir été placée dans une zone de sous-emploi, a dit le M. le maire, après avoir subi un écrasement général lors d'un programme télévisé au poste de Radio-Canada, programme stupide où on montrait Saint-Jean comme une ville fantôme, ce qui était non seulement exagéré mais à l'encontre de la réalité, nous avons connu un tel changement qu'on a décidé de nous considérer comme une ville normale.

Les industries

Du point de vue industriel, l'Homme de l'année 1964 a mentionné l'établissement de trois nouvelles usines: Les Tissus Richelieu Ltée (Dominion Textiles), Dominion Rubber et Canadian Westinghouse qui s'est portée acquéreur de Brown Boveri; l'expansion de la C.C.M., de la J. B. Martin, de la Canadian Celanese; une autre usine en perspective, La Columbia Mills. Ce qui signifie, dit le maire McMillan, un investissement de quelque $30 millions et du travail dans un avenir rapproché pour 900 à 1,000 personnes, avec possibilité de doubler ce chiffre. On ne peut cependant pas s'attendre à une pleine récolte avant 1966 et 1967.

Budget et dépenses

Ce développement industriel a nécessité des dépenses considérables pour la Cité, c'est bien compréhensible. Et il faut encore continuer pour l'avenir, la population l'a compris quand elle a fait confiance à l'administration municipale en approuvant des emprunts dans l'ordre de $2 millions et demi, lors d'un référendum. Et l'enchaînement se poursuit, continue M. le maire, qui souligne que depuis deux ans seulement, le total des salaires des employés municipaux a augmenté de $100,000, ce qui représente $0.25 du cent dans la taxe foncière.

Urbanisme

Un nouveau plan d'urbanisme a été préparé. Une commission locale d'urbanisme a été formée. Dans un avenir rapproché, les contribuables auront à se prononcer sur un nouveau plan d'urbanisme, par section et sur un plan général.

Coopération

En terminant, M. le maire qui fut le président fondateur de la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Jean, a fait appel à la collaboration des membres de cet organisme. "Vous pouvez aider vos administrateurs municipaux en suivant les délibérations municipales, a-t-il dit, en vous tenant au courant des grandes décisions et en faisant, à l'occasion, de la critique pourvu qu'elle soit constructive, pourvu qu'elle soit imbue du meilleur esprit civique".

M. Claude Laffage, qui présidait le souper, avait souhaité la bienvenue à M. le maire McMillan. Il fut présenté par M. Robert Vincelette, vice-président de la Jeune Chambre et M. Guy Bisaillon, trésorier, l'a remercié.

N.B.: M. Antoine Léveillé a aussi prononcé une intéressante causerie sur "divers groupes sanguins". Nous en publierons résumé la semaine prochaine.



► QUAND ON A 76 ANS. — Notre valeureux concitoyen, M. Joseph Godin, a célébré son 76e anniversaire de naissance et ce jour-là, comme il le fait souvent, il est allé patiner à la Patinoire municipale.

Au fond de l'encrier...

Un rapport éloquent

NOUS publions ci-dessous le rapport de l'aide aux Familles pour l'année 1964. L'Aide aux Familles, on le sait, a ses locaux dans l'édifice du Foyer des Vieillards, rue Longueuil, et est dirigée par Soeur T. deGrandmaison, des Soeurs Grises, assistée d'une aide laïque. Avec l'aide de la Saint-Vincent-de-Paul, on assiste des familles de toutes les paroisses de la Cité de Saint-Jean et même de quelques paroisses environnantes. On peut constater par le tableau ci-dessous que la religieuse et son aide ne chôment pas. Elles peuvent aussi, grâce à la collaboration d'aides bénévoles, distribuer de nombreux articles de lingerie, tricots, etc. On remarquera que cette oeuvre de miséricorde corporelle est complétée par de nombreuses visites aux pauvres et aux malades, un total de 1,299 pour l'année 1964. Si la religieuse a visité, elle a aussi reçu de la visite, un total de 2,313 pour l'année.

Ici, la Société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Cathédrale veut exprimer sa reconnaissance à la direction de l'Hôpital de Saint-Jean qui met gracieusement des locaux à la disposition de l'oeuvre; elle veut dire particulièrement combien on a apprécié la grande compréhension, la grande charité de Soeur Tourigny qui vient de nous quitter après six années de supériorat à l'hôpital de Saint-Jean.

Nos conseillers législatifs et les compagnies

IL ne s'agit pas de minimiser l'utilité de cette chambre haute de la province de Québec, mais d'évaluer son influence dans le domaine de la haute finance et dans le domaine des affaires.

Le guide parlementaire, pourtant très discret et surtout le bottin *"Directory of Directors"* nous apprennent que les conseillers législatifs représentent au moins cent dix compagnies. A titre d'exemples, signalons que M. George B. Foster cumule à lui seul trente-sept directorats de compagnies; M. Jean Raymond, trente-trois; M. Philippe Blais, douze; M. Edouard Asselin, huit; M. Jules Brillant, sept; M. Gérald Martineau, six, etc. A part deux agriculteurs, deux médecins et un journaliste, tous les autres conseillers sont des hommes d'affaires et avocats, directeurs de grosses compagnies.

Dernières gouttes

LA compagnie DOMINION TEXTILE nous fait part que les draps *TEX-MADE* porteront désormais des étiquettes colorées, cousues aux draps. Chaque couleur représentera une taille différente dans les neuf dimensions utilisées par cette compagnie. La ménagère n'aura donc plus à déplier inutilement un drap parce qu'elle avait mal apprécié la grandeur. Espérons que cet exemple sera suivi par d'autres fabricants.

Bernard Bédard

Société St-Vincent-de-Paul

Activités de l'Aide aux familles

Rapport de l'année 1964

Familles assistées dans les différentes paroisses	239
Personnes seules assitées	123
Visites aux pauvres à domicile	212
Visites aux malades à domicile	201
Visites aux malades à l'hôpital	886
Visites reçues à l'Oeuvre	2313
Appels téléphoniques faits et reçus	1585
Couture: nombre de morceaux confectionnés	1065
Tricots: nombre de morceaux confectionnés	584
Travail des aides bénévoles de l'Ouvroir (heures)	968

Effets servis en nombre variable

Vêtements pour messieurs, dames et enfants.
Uniformes pour étudiantes et premiers communiants.
Layettes pour bébés naissants.
Lingerie: confortables, couvertes de laine, rideaux, etc...
Chaussures pour dames et messieurs.
Meubles usagés de toutes sortes.
Objets divers: lampes, fer à repasser, vaisselle, etc...

Comestibles

Paniers distribués à Pâques et au Jour de l'An	102
Margarine servie au cours de l'année (livres)	995

Sr T. de Grandmaison, s.g.m.

AU CONSEIL DE VILLE

Pour remplacer le Stade municipal

La Commission des Loisirs et les membres adjoints présenteront dans une quinzaine de jours un projet de complexe récréatif qui remplacerait le défunt stade municipal. A l'assemblée de lundi soir, l'échevin Fernand Roy qui représente la Cité au sein de la Commission des Loisirs, a fait part que suivant le désir des membres de la Commission et des adjoints, un concours d'architecture sera ouvert sans que la Cité soit engagée moralement ou financièrement. L'Association des Architectes fournit les formules nécessaires pour faciliter tel concours.

Les membres adjoints à la Commission des Loisirs pour l'étude du projet sont MM. Claude Monpetit, André Dion, Fernand Charest, Jacques N. Jeanneau, Jean Payette, Jean Bruneau, Denis Desgranges, Adrien Gaulin, François Mailloux.

L'assemblée statutaire de lundi était présidée par S.H. le maire L.N. McMillan. L'échevin Guy Normand, actuellement en repos, n'était pas présent. L'ordre du jour était très sobre et l'assemblée s'est terminée à 10 h. 15.

Contrats signés

Les compagnies qui avaient demandé une augmentation sur leur contrat d'usine de pompage et d'égout ont fait machine arrière et M. le maire a appris que tous les contrats avaient été signés aux prix des soumissions, même par les firmes Francis Hankin et Spino Construction. Les travaux d'excavation pour les égouts ont même débuté la semaine dernière.

—o—

A LA FEDERATION

Une délégation de la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean, pilotée par son président, Me Jacques McNulty, a fait appel au Conseil de Ville pour l'aider à combler un déficit de son objectif. Un montant additionnel de $5,000 a été voté, ce qui porte la souscription de la Cité à $20,000, comme l'an dernier. La campagne a rapporté en 1964, la somme de $49,669. Mgr Eugène Martineau, aumônier de la Fédération, a remercié le Conseil de Ville, pour ce nouvel octroi.

—o—

COMMISSION DES LOISIRS

L'échevin Fernand Roy a donné lecture du rapport de la 49e assemblée de la Commission des Loisirs, tenue le 20 janvier, sous la présidence de M. Germain Hébert. Un octroi de $1,900, prévu dans le budget, a été accordé au Centre Sportif de la Cathédrale, selon un projet d'entente.

Les membres choisis pour s'adjoindre à la Commission dans le but d'étudier le projet récréatif au Stade ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil.

A la suggestion de M. Roy, le directeur de la Récréation aura prochainement son bureau à l'Hôtel de Ville. M. le maire en a donné l'assurance, avec les changements qui s'effectueront prochainement dans les bureaux de l'administration municipale.

—o—

GRATITUDE A M. HEBERT

Après la lecture du rapport qui mentionnait que M. A.-T. Dion avait été élu président de la Commission, pour remplacer M. Germain Hébert, le Conseil, à l'unanimité et à la suggestion de l'échevin Bruno Choquette, a voté un vote de remerciement à M. Germain Hébert, président fondateur de la Commission pour avoir servi bénévolement et de façon réaliste à la Commission. Mme Marcel Delage a été élue vice-présidente et M. Georges Sirard, trésorier.

CIRCULATION

La Commission d'Etude des problèmes de circulation que préside l'échevin Jacques Beauregard a fait des suggestions pour répondre à des besoins pressants. Toutes ont été adoptées et on s'est plu à reconnaître les services que la Commission est appelée à rendre à l'administration municipale.

—o—

RAPPORT DU SURINTENDANT

On accorde le contrat de l'ameublement de bureau, à la Voirie, à la firme Payette qui a soumis la plus basse soumission, soit $1,368.58. L'Equipement de Bureau Richelieu avait soumis $1,386.87.

Il est décidé de ne pas faire effectuer de réparations au camion qui date de 1947 et qui sont trop onéreuses.

—o—

LES GAIS LURONS

Le Club de Raquetteurs "Le Gai Luron" demande à la Cité de lui fournir un terrain pour ériger un chalet. Tous les terrains que la Cité possède sont de zone industrielle et l'échevin Bruno Choquette suggère au porte-parole du Club, M. Roland Bonneau, de se rallier au Club Champlain pour utiliser le même chalet. Il y aurait impossibilité, selon M. Bonneau.

—o—

DES INTERETS S.V.P.

La firme d'ingénieurs-conseils, Migué, Morin, Dupuis & Associés présente son compte de $60,000 et ajoute les intérêts pour 10 mois. Le Conseil accepte de payer le compte, moins les intérêts qui s'élèveraient à $2,600.

—o—

CONDOLEANCES

A la suggestion de M. le maire McMillan, le Conseil, à l'unanimité, adopte une résolution de condoléances à l'adresse des membres de la famille de M. Stanislas Georges, qui fut échevin de la Cité durant six années.

—o—

DIVERS

M. Raymond Lussier obtient le contrat pour remplacer les lumières de rues et l'entretien des lampadaires au prix de $2,973.10.

On installera une pompe distributrice d'essence près du garage municipal. Des soumissions seront demandées pour la fourniture de 25,000 gallons d'essence rouge.

On permet au Comité de Protection Civile l'installation d'une antenne Radio-Police à l'arrière du poste de police actuel.

L'ingénieur Marcel Bernard assistera à la convention de l'Association des techniciens de l'eau, qui se tiendra à Montréal du 28 février au 2 mars.

M. Guy Guérin, employé municipal, est autorisé maintenant à signer les formules d'Aide aux Familles.

Les Guides Catholiques obtiennent permission de vendre des fleurs les 23, 24 et 25 avril.

Le Tour du Saint-Laurent Cycliste obtient permission de passage à St-Jean, lors du grand tour.

L'Assistance Maternelle de N.D.A. obtient un octroi de $200.

Dans une lettre adressée au Conseil, M. Armand Thibodeau demande de hâter l'ouverture du boulevard du Séminaire sur toute sa longueur.



► M. A.-T. DION, a été élu président de la Commission des Loisirs pour remplacer M. Germain Hébert, le président fondateur, qui occupait ce poste depuis trois ans. Mme Marcel Delage a été élue vice-présidente et M. Georges Sirard, trésorier.

Opération 55

Avez-vous répondu au questionnaire qui vous fut envoyé par la Chambre de Commerce de Saint-Jean, sur l'Opération 55? Faites le maintenant, on attend d'autres réponses.

A SAINT-JEAN

FUSION: taxe scolaire moindre

Les Commissions scolaires de Saint-Jean, Notre-Dame, Iberville et Saint-Athanase attendent les résultats de l'Association diocésaine de St-Hyacinthe et de Saint-Jean pour s'adresser au Ministère de l'Education. On veut faire front commun pour lutter contre la décision du Ministère d'augmenter le taux de la taxe scolaire.

Le taux temporaire fixé par M. Gérard Larose, du service des finances est de $2.64 pour la Commission scolaire de St-Jean; $2.43 pour la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice.

Au mois de mars de l'année 1964, M. Larose, du service des Finances, avait fixé le taux uniforme de $2.05 pour les deux Commissions scolaires de la Cité de Saint-Jean, à la condition qu'il y ait fusion.

D'une part, on nous apprend que si les deux Commissions scolaires, Saint-Jean et Notre-Dame, étaient fusionnées, le taux de la taxe serait encore de $2.05. On se souviendra que l'an dernier, la Commission scolaire de Saint-Jean avait fait parvenir au Ministère, tel que requis, la division des quartiers, advenant la fusion. Et finalement, pour une cause qu'il faudra établir clairement, la fusion a encore été laissée à l'étude.

La Commission scolaire de N.D.A. demande à Saint-Jean de « régler son affaire », d'abord. A Saint-Jean, on répond que c'est fait depuis un an, c'est le 6 janvier 1964 que la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean a consolidé sa dette.

Devant ce taux ascendant de la taxe scolaire, les contribuables vont sûrement demander que quelque chose se fasse, concernant cette fusion, si elle donne espoir d'une diminution du taux de la taxe. Et pour toutes les raisons au monde, la fusion des deux Commissions scolaires devraient se concrétiser . . . demain.

C'est arrivé cette semaine

Semaine relativement calme à tous points de vues dans notre Cité et la région.

Ces jours derniers:

Vol de $200.00 à l'Hôtel de Ville de Stanbridge-Est

Des malfaiteurs sont entrés par effraction à l'Hôtel de Ville de Stanbridge-Est ces jours derniers afin d'y dérober une somme d'argent évaluée à $200. Des agents de la Sûreté provinciale du Québec enquêtent présentement sur ce forfait; des arrestations seraient imminentes.

Jeudi après-midi vers 2 heures:

Il l'échappe belle

Un accident de la circulation qui aurait pu devenir tragique, s'est produit, vers 2 heures, jeudi dernier, près des limites de la ville de Cowansville, lorsque l'automobile de marque Comet 64, de M. Gérard Barsalou, 32 ans, du 228 de la rue Ste-Thérèse, dérapa, pour prendre le champ, et enfin aller s'arrêter sur un arbre. Comme par miracle, M. Barsalou s'en tira indemne; c'est-à-dire sans la moindre petite égratignure. Il appert que l'accident serait attribuable à la caussée très glissante à cet endroit. L'automobile est considéré comme une perte totale.

Dimanche dernier:

Violent incendie à Saint-Blaise

Un violent incendie a complètement rasé la maison et la remise de M. Henri Bergeron, de Saint-Blaise, vers 12 h. a.m. dimanche dernier. Malgré la rapide intervention des sapeurs de la Cité de Saint-Jean, rien ne put être sauvé. Deux camions, 12 hommes et des boyaux en grand nombre furent requis pour combattre ce désastreux incendie. Vers les 3 heures de l'après-midi, les sapeurs locaux étaient de retour à leur caserne.

Dimanche soir dernier vers 7 h.:

Une voiture dérape: quatre blessés

Un accident de la circulation s'est produit vers 7 heures dimanche soir dernier, sur la route conduisant à St-Grégoire, lorsque le véhicule de M. Ernest Tétreault dérapa dans une courbe pour aller s'écraser sur un arbre en bordure de la route. Trois personnes qui accompagnaient M. Tétreault au moment de l'accident furent légèrement blessées et conduites à l'hôpital de Saint-Jean pour y recevoir les premiers soins. Il appert que l'accident serait attribuable à la chaussée rendue très glissante à cet endroit. Ce sont les agents de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean qui effectuèrent les constatations d'usage.

Lundi matin:

Deux vols signalés à la Sûreté municipale

La Sûreté municipale de Saint-Jean enquête présentement sur deux vols qui auraient été perpétrés durant la journée de lundi dernier dans notre Cité. Dans le premier cas, une vitre aurait été brisée à la gare du CPR, rue Foch, à Saint-Jean. A la Station Fina, 118 rue Jacques-Cartier, à Saint-Jean, un individu aurait brisé une vitre, afin de pénétrer dans l'établissement et y dérober le contenu du tiroir-caisse.

Lundi midi:

Un incendie qui aurait pu devenir dangereux

Un incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté vers midi, lundi dernier, à la Canadian Cyanamid de Saint-Jean. Un réservoir extérieur contenant de la résine phénolique, était la proie des flammes. Rapidement alertés, les sapeurs locaux sous l'habile direction du chef Antoine Morin se rendirent sur les lieux avec trois camions à incendies. La situation était très dangereuse car à chaque instant nos vaillants sapeurs devaient craindre le pire: c'est-à-dire une explosion qui aurait eu pour effet d'activer les flammes et de communiquer le feu à la manufacture elle-même. Après 1½ h. de travail ardu, les sapeurs pouvaient enfin respirer, ayant le contrôle absolu des flammes. Des produits chimiques spéciaux furent employés pour combattre cet incendie. Les dégâts matériels sont très considérables, mais les employés pourront continuer leur travail. Trois camions, 15 hommes et plusieurs milliers de pieds de boyaux furent requis pour combattre l'élément destructeur. A deux heures, les sapeurs étaient de retour à leur caserne.

Lundi matin vers 7 h. 30:

Son camion percute en bas du viaduc

Un chauffeur de camion, M. Marc Thibeault, a miraculeusement échappé à la mort, lundi dernier, vers 7 h. 30, lorsque celui-ci perdit le contrôle de son camion, alors qu'il dévalait le viaduc du CNR sur la route de Laprairie. Le camion enfonça le parapet du viaduc pour aller s'écraser lourdement sur les rails du chemin de fer, à une cinquantaine de pieds plus bas. M. Thibeault eut tout juste le temps de sortir de son camion avant que celui-ci ne fasse le saut, qui aurait bien pu devenir le saut de la mort pour lui. Le camion appartenait à la compagnie J. A. Thibeault, de Montréal. Ce sont les agents de la Sûreté municipale de Laprairie qui effectuèrent les constatations d'usage dans ce spectaculaire accident.

Au Club Richelieu

Mercredi le 27 janvier 1965, M. J.-E. Marcotte rendit une causerie intitulée "Où va l'argent et qui le garantit". Apportant maints détails sur le fonctionnement des "fonds mutuels" la causerie a beaucoup intéressé les membres.

Présenté par M. Jean-Paul Grégoire, le conférencier fut remercié par M. Paul Dell'Aniello.

Le souper était présidé par M. Daniel Simard et la conférence-éclair fut prononcée par M. Maurice-M. Gamache.

L'EDITORIAL DU RICHELIEU

les ? du rapport Parent

LES parents des élèves du Séminaire de Saint-Jean, qui s'étaient constitués en association au début de décembre, avaient l'avantage d'assister au cours des dernières fins de semaines à deux réunions — genre panel — où des orateurs, plus au courant, ont essayé de résumer et d'expliquer un peu le rapport Parent.

Malgré toute la science et toute la bonne volonté des « panelistes », on ne sort pas d'une telle rencontre convaincu et nettement rassuré. Le rapport Parent est quelque chose de tellement complexe qu'inévitablement plusieurs points d'interrogation demeurent sans réponse dans l'esprit de chacun.

A entendre l'exposé du rapport, on doit admirer le souci de démocratisation de l'enseignement poursuivi par le comité; on devine bien aussi le vouloir nettement marqué de donner à la société des citoyens plus instruits, en possession d'un métier, d'une profession, mais on ne peut pas s'empêcher de se demander qui donnera une éducation et surtout une éducation chrétienne à ces gens instruits, comme on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi cette démocratisation de l'enseignement exigerait la suppression pure et simple des institutions privées?

Il y aurait bien d'autres questions à se poser, mais ces deux seuls points de vue nous donnent déjà de quoi longuement réfléchir.

Et autre fait intriguant, pendant que nous, parents, directement intéressés, nous nous interrogeons, nous avons nettement l'impression que le ministère, sans consulter plus que cela, poursuit son petit bonhomme de chemin, orchestre magnifiquement ses possibilités, met ses représentants au service des comités de planification, avec des instructions qui transpirent parfois, et conduit ainsi les comités et les commissions scolaires régionales vers des conclusions que le gouvernement lui-même ne saurait prendre sans être odieux.

L'éducation pure et simple et plus encore l'éducation chrétienne ne semble pas être le souci du rapport Parent... qui pourtant a pensé à donner beaucoup de sciences, de culture, d'ouverture à tout le monde depuis le petit de 4 ans jusqu'à l'adulte. Mais ce n'est pas tout, que de vouloir donner des gens instruits à la société. La société n'est tout de même pas la fin de l'homme. Pour préparer cet homme à des fins supérieures, pour former, outre son intelligence, son coeur et sa volonté et le faire de façon chrétienne il ne suffit pas de prévoir une heure, deux heures ou trois heures de religion par-ci, par-là. Il faut plus que cela; il faut créer dans l'école une atmosphère qui assure la formation chrétienne de l'enfant. Et ça, ça demande du soin.

Le rapport d'ailleurs le dit: « La formation morale et religieuse nous apparaîtrait comme primordiale, mais elle nous apparaît aussi comme l'éducation la plus difficile et la plus délicate à faire. Nous pensons que l'attitude et les convictions personnelles du maître sont une condition fondamentale du succès que cette éducation peut avoir à l'école ». Et de façon désarmante le rapport ajoute: « Nous croyons que l'école ne saurait s'acquitter de la tâche ».

Aussi est-il simplement recommandé au ministère de l'Education, jouant le rôle d'organisateur et de coordonnateur, d'assurer sous forme de programmes de télévision ou d'entretiens radiodiffusés, l'enseignement de certaines connaissances connexes à la morale ou relatives à la conduite personnelle et sociale.

Tout cela nous donne l'impression que cette formation morale et religieuse, que cette éducation sociale et civique est quelque chose de surérogatoire, quelque chose de plus que ce qu'on est obligé de faire.

Et de cette impression lourde à porter, on a peine à se dégager.

J'ai aussi signalé tantôt le sort qui semble réservé à nos institutions privées, et je pense nommément et tout naturellement au Séminaire du diocèse . . . et à tous les autres disséminés dans la province. Que fera-t-on d'eux?

Un peu partout, on s'interroge. Il semble décidé que le ministère organisera 23 instituts dans la province. C'est donc dire que tous les collèges et séminaires ne seront pas des instituts. Qu'adviendra-t-il de celui de Saint-Jean que le diocèse, par ses prêtres, par ses laïcs a réalisé, à coups de sacrifices, au cours des 50 dernières années? Les 55 régionales n'auront pas non plus chacune leur campus. Que serons-nous dans ce tout? Le diocèse compte trois régionales: Gérard-Filion, de Léry, Honoré-Mercier! A la demande du ministère chacune des régionales s'est donné un comité de planification qui poursuit l'inventaire de son avoir scolaire.

Et après? J'ai encore dans la mémoire cette pensée que le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, a livrée récemment: « Le réseau actuel d'institutions privées ou publiques devrait être considéré comme un bien commun de la nation » ! Je ne sache pas qu'on ait ainsi procédé quand on a voulu étatiser les compagnies d'électricité. Et puis, en quoi le maintien des institutions privées peut-il nuire à la réalisation du rapport Parent ?

Tout cela pour dire qu'il serait normal que nos associations, nos organismes, les plus variés, se groupent et au plus tôt, en un comité représentatif qui suivrait tous ces projets, préparerait si nécessaire des mémoires à l'adresse des autorités (régionales—comité de planification, Ministère de l'Education) pour ne pas arriver trop tard devant des faits accomplis qui seraient regrettables.

Ce serait là, je crois, une merveilleuse façon de collaborer à une saine réalisation du rapport Parent.

PAUL L'ECUYER

De tout... un peu partout...

Les SSJB du diocèse de Saint-Jean demandent le retrait du Québec de la R.C.M.P.

De récents événements viennent de donner entièrement raison aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean qui, lors de leur récent congrès annuel, adoptaient unanimement une résolution demandant le retrait du Québec de la Gendarmerie Royale du Canada, responsable indirectement, du tristement célèbre "Samedi de la Matraque".

Tous savent que la Royal Canadian Mounted Police (la Police Montée, quand l'on veut faire français) ressemble quelque peu à la F.B.I. américaine. Foudée pour maintenir l'ordre dans les territoires de l'Ouest et du Nord-Ouest canadiens, elle en est venue avec les années à assumer les fonctions d'une véritable police fédérale, et cela dans toutes les provinces du Canada. Actuellement, au Québec, entre autres tâches, elle a celle de suivre les "leaders" du R.I.N., à l'affût des supposées déclarations séditieuses. Il va de soi que le grand manitou ou commissaire de cette force policière a toujours été et est toujours un CANADIEN-ANGLAIS.

Il y a quelque temps, un membre du Cabinet canadien a laissé entendre publiquement que le prochain commissaire de la R.C.M.P. au Québec serait un Canadien-français. Ça ne pouvait signifier qu'un seul homme, le directeur en chef du quartier général à Montréal, M. René Bélec, car le commissaire adjoint, M. Jim Lemieux, est à la veille de prendre sa retraite et il n'y a pas d'autre Canadien-français ayant un rang assez élevé pour espérer accéder à ce poste.

Or, peu de temps après cette déclaration, M. René Bélec ainsi que l'inspecteur J. Poitras, étaient suspendus sous l'accusation de "s'être approprié des fonds". La haute gomme de la R.C.M.P. a même laissé courir, sans nier la rumeur, que le montant "approprié pourrait s'élever à $50,000".

Or, les faits, d'après le journaliste Claude Lavergne, seraient tout autres. Le montant en question serait de $125 et il n'y aurait pas eu "d'appropriations" du tout.

LE RICHELIEU

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

100, rue Bouthillier,

Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à St-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

Abonnement: Canada: $3. — E.-U.: $4. Autres pays: $5. par année.

TOUT-SAVOIR

Le secrétaire du premier ministre Pearson, a annoncé il y a déjà quelques jours, que le gouvernement fédéral prendra livraison d'ici peu de 16,000 nouveaux drapeaux unifoliés; cette livraison ne représentera qu'une faible partie de la commande qu'il a placée récemment. D'après certains, la livraison ne serait pas complétée avant le début du mois de février.

Le secrétariat a également annoncé qu'une décision sera rendue publique à une date ultérieure, en ce qui a trait à la cérémonie d'inauguration et la mise en place officielle du nouveau drapeau, unifolié, "rouge et blanc".

Que fera-t-on de tous ces drapeaux, direz-vous? Voilà la réponse à votre question. Des 16,000 unifoliés reçus, 12,000 seront utilisés pour orner les immeubles que le gouvernement fédéral possède dans notre pays et même à l'étranger. De quoi seront faits ces drapeaux? Ils sont faits de nylon et point n'est nécessaire d'ajouter que la confection doit être conforme aux exigences du gouvernement, en vue de prolonger leur durée. Les commandes ont été placées par la division générale des achats du ministère de la production de la Défense, il y a de cela maintenant plus de trois semaines. Les contrats avaient été adjugés par voie de soumissions à cinq compagnies différentes; les drapeaux sont de différentes grandeurs, variant entre 3 et 15 pieds de longueur. Les contrats ont été adjugés à une compagnie de Montréal, une de Hull, deux de l'Ontario et une de Toronto; quant au contrat de l'impression, c'est-à-dire, dessiner la feuille d'érable sur le drapeau, ce minutieux travail a été confié à une compagnie de chez-nous, la Bruck Mills de Cowansville.

Egalement, la Canadiana Textiles de Montréal et Montreal Fast Work effectueront quelques travaux sur les drapeaux.

"Enfin, on l'a notre drapeau".

CURIEUX

Ne vous en faites pas...

C'est le 16 février que notre député répondra... par la bouche de son menton...

●

Et c'est le 19 février que nous connaîtrons, au Palais de Justice, le résultat... de la course "des lauriers".

●

Un beau drapeau canadien a remplacé le "Red Ensign" dans la salle des délibérations municipales...

●

Et maintenant au tour de l'Union Jack qui trône sur les armoiries de la Cité...

●

Quelle est la capitale temporaire de la Belle Province??? Hawkesbury, en Ontario.

●

On peut s'y rendre à pied sec... pour se mouiller les pieds et le gosier.

●

A Saint-Jean, on a réussi la fusion des citoyens de langue française et de langue anglaise...

●

Mais pas encore la fusion... de nos Commissions scolaires.

●

Ça va "Balcer" à Ottawa, samedi, à la réunion convoquée par M. Diefenbaker...

●

A Québec, le doyen du Conseil municipal vient de déclarer que "sans patronage, on ne peut obtenir justice"... on a les échevins qu'on peut.

●

Toujours d'actualité, cette citation:
"Les statistiques sont aux experts ce que sont les lampadaires aux ivrognes: ils servent bien plus à soutenir qu'à éclairer".

●

Drôles de gens, hein! Ils insistent pour être tous à l'avant dans les autobus, pour être le plus à l'arrière à l'église, et pour garder le milieu sur les routes...

●

Une dame au gérant de crédit:
—Si mon mari n'a pas fait les paiements, c'est parce qu'il ne savait pas encore qu'il avait acheté cet objet...

Norbert

Billet du jeudi

Grandeur et décadence

LES gens qui lisent un journal n'ont pas idée de ce que serait ce journal s'il fallait qu'on y reproduise tout ce que le courrier apporte avec la mention "prière d'insérer".

Il y a les communiqués bien faits par les services de presse des grandes entreprises industrielles ou commerciales; il y a les sages conseils qu'en une propagande habile distribuent les corps professionnels; il y a bien les bulletins dits d'information des divers ministères et des partis politiques . . . mais il y a — et ça c'est le plus drôle ou plutôt le plus tragique — les articles de Pierre, Jean, Jacques qui en ont contre quelqu'un ou contre quelque point de notre civilisation et qui, un bon matin, alors que l'excès de bile est encore plus aigu, se décident à descendre un tidversaire ou à dire leur façon de pensée à ceux qui les entourent. Seulement, comme c'est embêtant d'aller se débourrer sous le nez de celui qui ne leur revient pas, ils vont chercher une bonne dose de cran dans un dactylo, tapent une lettre dure et la signent d'un nom identifiable et l'envoient au journal pour publication. Et voilà! ils sont soulagés . . . et pas compromis.

Les élections municipales viennent d'avoir lieu dans plusieurs petites localités et il y a eu, évidemment, un vainqueur et des vaincus. Pour le candidat qui a mordu la poussière, l'élu est habituellement un voleur, un vaurien qui a acheté les votes parce que des mérites il n'en a guère. Et il faut que les gens le sachent. Ça ne se peut pas qu'"un tel" ait été élu honnêtement . . . alors les gens qui ont voté, pour lui sont des imbéciles, et le vainqueur, un tricheur et le vaincu, un pauvre bougre qui LUI était droit, intègre et digne.

Je ne dis pas qu'il n'en est pas ainsi parfois; je ne dis pas que les élus ont toujours raison et les vaincus toujours tort; mais je ne crois pas qu'"au nom de la saine démocratie", un journal soit obligé de publier toutes ces lettres libelleuses, pleines d'aigreur, tissées d'accusations graves que des gens déçus déversent sous la signature d'un nom d'emprunt, sans aucune adresse, sans aucune référence.

Le bureau d'un directeur de journal — et ça je puis le prouver — est toujours couvert de paperasses dont le cumul scandalise le visiteur inaccoutumé. Ce visiteur, s'il s'imposait la tâche de lire tous ces bouts de papier, serait drôlement étonné de constater tout ce qu'il y a "de grandeur et de misère chez l'homme", selon le mot de Pascal.

Paul L'Ecuyer



❑ LA FAMILLE WALTER BENOIT, de Ste-Brigitte-des-Saules (Nicolet), proclamée Famille Terrienne 1965: assis et de gauche à droite: Mlles Noëlla et Céline, Mme et M. Walter Benoit. Debout: MM. Gilles, Gustave, Jacques, Jean-Claude et Bertrand. Mme Elphège Veilleux (Jacqueline), Mme Louis Genest (Gisèle), M. Normand Benoit.

Grand succès des visites interprovinciales en '64

Lors de l'assemblée annuelle des directeurs, des visites interprovinciales, au Club de la Garnison de Québec, Me François de Billy Gravel, président, rendait compte des succès sans précédents réalisés par cette entreprise communautaire.

En effet, 2,482 visites furent échangées entre étudiants du Québec et l'Ontario. C'est une augmentation de 539 ou 27 pour 100 sur l'année précédente.

L'agence planifie des échanges de visites pour les jeunes Canadiens des deux groupes ethniques. Les jeunes canadiens français peuvent vivre quelques semaines dans un foyer de langue anglaise et vice-versa dans le but d'apprendre la langue et aussi les coutumes de leurs contre-parties.

Il exprima aussi les justes sentiments d'orgueil de l'agence quant à la décision du comité du centenaire d'emprunter à la formule des visites interprovinciales pour célébrer dignement le centenaire de la Confédération.

Les personnes suivantes furent élues au conseil d'administration pour l'année qui vient: Président: Me François de B. Gravel de Québec; Vice-présidents: Me J.-C. Cantin, de Québec, Lt-Col. Simon-G. Parent, Q.C. de Québec, Me Ernest Newson, de Toronto, Major J.K. Crawford, de Toronto; Trésorier: M. V.H.K. Lang, C.A., de Toronto; Directeurs exécutifs: M. J.H. Biggar pour l'Ontario, et M. Jacques Lacroix pour le Québec.

Les travailleurs sociaux étudient le Rapport Parent

La Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la province de Québec tiendra sa prochaine assemblée générale samedi le 13 février 1965, à Montréal, au Motel Le Martinique Motor Inn.

Reconnaissant le rôle prépondérant que joue l'éducation dans la prévention et le traitement des problèmes sociaux, la Corporation a voulu consacrer cette journée à l'étude du Rapport Parent. Déjà, elle avait présenté en 1962, un mémoire à la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement. Elle désire maintenant étudier les aspects sociaux de ce rapport, en considérer les implications pour la formation du futur travailleur social ainsi que pour la pratique du Service Social.

M. Guy Rocher, vice-doyen, faculté des sciences sociales économiques et politique de l'Université de Montréal et membre de la Commission Parent, prononcera alors une conférence et animera un panel auquel participeront quatre travailleurs sociaux.

La journée sera clôturée par un banquet au Motel Le Martinique Motor Inn. Mlle Thérèse Bernard, directrice du service des conférenciers pour l'Expo '67, y prononcera une causerie.

La C.T.P.P.Q. a son siège permanent à Montréal, au 5757 avenue Decelles, chambre 324. Tél. 738-5451.

Saint-Jean-Valparaiso

par Gilles Roy



● DU CHILI AU VIET-NAM

LE "PAIN PARTAGE" se permet d'emprunter, cette semaine, l'espace consacré habituellement à Valparaiso. Le diocèse de Valparaiso bénéficie dans une large mesure de la campagne annuelle du Pain Partagé, mais il n'est pas le seul. Le diocèse de Dalat, au Viet-Nam Sud, ceux d'Ernakulam, en Inde et de Césarée au Liban, sont aussi bénéficiaires de l'oeuvre diocésaine en faveur des pays en voie de développement. Nous voyons ci-dessus la structure d'un centre montagnard, situé dans le diocèse de Dalat et dont le début de construction fut permis grâce à la générosité des catholiques du diocèse de Saint-Jean. Les "montagnards" de Dalat nous prient de les remercier en leur nom.

Saint-Jean Valparaison, C.P. 280, Saint-Jean

Le Courrier de la Charité

— No 143 —

Une Equipière de la Charité est à la recherche d'une table et de chaises de cuisine, d'un saphat-lit, de chaudrons, de vaisselle, de lingerie de maison (draps, serviettes, etc.) cela afin de venir en aide à des pauvres dont elle s'occupe. Elle compte sur de nombreux gestes d'entraide...

Prière de signaler FI. 8-5274.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

La colonne de la droite

La fête des malades

NOUS savons tous, soit pour l'avoir été nous-mêmes, soit pour avoir vu souffrir un être cher, combien la maladie est pénible. Le malade est un être faible, momentanément diminué, qui nécessite des soins attentifs, mais surtout beaucoup de chaleur et de tendresse.

Il est près de nous des milliers de malades qui sont seuls, sans parent, sans ami. Leur solitude est lourde et personne ne pense à la peupler. C'est dans cet esprit qu'a été instituée le Fête des malades, célébrée, cette année, le 14 février prochain. Cette manifestation d'amour et de charité, à laquelle sont invités à participer tous les Québécois, est sous les auspices de l'Association de la Croix de Lorraine Inc.

Donner un peu d'espoir, éclairer d'un rayon de soleil l'isolement douloureux d'un malade oublié, d'un vieillard abandonné, n'est-ce pas là le geste normal d'un chrétien. Les moyens sont nombreux: une visite à l'hospice, l'envoi de bons voeux, de fleurs ou d'un petit cadeau, l'offrande d'un sourire, un don à l'Association et combien d'autres.

Le 14 février, pensez à celui qui est seul.

●

Madame Jean Desprez

MADAME Jean Desprez, dont on regrette aujourd'hui le départ subit, a souvent été discutée et critiquée. Elle se trompait parfois, bien sûr, comme chacun de nous, mais il suffisait de la convaincre pour qu'elle confesse une erreur. Elle reconnaissait ne pas être infaillible, et ne croyait pas se diminuer en donnant raison à un interlocuteur. Voilà ce qui la rendait sympathique et la grandissait aux yeux de plusieurs.

En soldat courageux, Madame Desprez a combattu toute sa carrière pour ce qu'elle croyait, au fond d'elle-même, être la vérité. Sa sincérité était émouvante, son ardeur au travail, un exemple. Cette femme intelligente avait reçu mille talents, elle en a rendu dix mille.

Pour Madame Desprez, ce n'est presque plus un cliché de dire qu'elle goûte maintenant un repos bien mérité.

Gilles Roy

décès

M. S. Georges

Samedi dernier est décédé à l'âge de 74 ans et 9 mois, après une courte maladie, M. Stanislas Georges.

Figure bien connue dans la ville de Saint-Jean, il avait pris une part active dans tous les domaines politiques. De 1943 à 1949 il fut échevin de la Cité. Pendant plus de 27 ans il fit partie de la Commission scolaire Notre-Dame-Auxiliatrice dont il fut président pendant dix ans.



M. STANISLAS GEORGES

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Emma Daudelin; un fils, Lionel, de Swanton, Vt.; deux brus: Mme Roger Georges, de Saint-Jean, née Charlotte Lestage et Mme Lionel Georges, née Florence Beaudin; sept petits-enfants: Normand, Pierre, Odette, Lorraine et Christian Georges et Claude et Louise Georges; une soeur: Mme Joseph Laliberté; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Joseph Laliberté, M. et Mme Domina Fournier, Mme Edouard Daudelin, M. et Mme Damase Daudelin, M. et Mme Emile Daudelin, M. et Mme Aldéi Daudelin et Mme Léo Dupuis.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. La levée du corps fut faite par M. le curé Jean Lequin.

M. l'abbé Jude Péloquin officiait au service assisté de MM. les abbés Thibert et Richard. Au choeur, MM. les abbés Bernard Gareau et Richard Parenteau et le Frère Dubuc.

Les porteurs d'honneurs étaient MM. Alphonse Lorrain, Eugène Chartrand, Richard Mercier, Eugène Poirier, Hormisdas Perron et Ernest Lefebvre. Les quêteurs MM. J.-A. Bélanger et Stanislas Desrochers.

L'inhumation eut lieu au cimetière local.

LE RICHELIEU présente à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Mme M. Hewes

Samedi dernier, est décédée à Sweetsburg où elle était hospitalisée, Mme Mervyn Hews, née Jeannette Lord, fille de M. et Mme Narcisse Lord, décédés. Elle était âgée de 69 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois filles: Simonne (Mme Robert Rousseau), de Donval; Louise (Mme Andrew McGilvrey), de Montréal et Anne (Mme Pierre Savard), de Québec; deux frères: M. Louis Lord, de Saint-Jean et M. Georges Lord, de Montréal; une soeur: Mme René Lomme (Hélène), de St-Jean; ses beaux-frères: MM. Robert Hewes, de Windsor, Conn. et M. René Lomme, de St-Jean; ses belles-soeurs: Mmes Louis et George Lord; six petits-enfants, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Donat Lussier

Vendredi dernier, est décédé après une longue maladie, M. Donat Lussier, époux de Maria Dérome. Agé de 64 ans, le défunt avait travaillé à la Canadian Potteries durant 43 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil une fille: Mme André Plouffe (Liliane); son gendre: M. André Plouffe; cinq petits-enfants: Hélène, Denis, Bernard, Serge et Sylvie; trois soeurs : Mme Emile Lefebvre et Mme Arthur Tessier, de Montréal; Mlle Eva Lussier, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Arthur Tessier, M. et Mme Joseph Piédalue, de Napierville ; Mme Emile Oligny, de St-Jean; M. et Mme Lucien Laurion, de St-Jean; M. et Mme Alexandre Dérome, de Napierville; Mmes Arthur, Oscar et Raoul Lussier; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi en l'église de St-Edmond.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Hector Gosselin

Mercredi le 27 janvier, est décédé au Foyer Ste-Croix de Marieville, M. Hector Gosselin, fils de feu Napoléon Gosselin et de feu Joséphine Bessette. Agé de 69 ans et 11 mois, le défunt avait été à l'emploi de l'usine Singer durant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil trois soeurs: Mme Prudent Lebeau (Alphéda), de Saint-Jean; Mme Flore Leduc, de Montréal et Mlle Laura Gosselin, de Marieville ; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu samedi après-midi à trois heures, à la Cathédrale de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme G. Langevin

Jeudi 28 janvier, est décédée subitement Mme Georges Langevin, née Brigitte Lamontagne, épouse en 1ères noces de Félix Vauligny. Elle était âgée de 70 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses beaux-fils et ses belles-filles: MM. Georges Langevin, de Vancouver; Armand, de Chasy, N.Y.; Wilfrid, de Birmingham, Alabama; Hector, de Burn Hampton; Jacques, de St-Luc; Maurice, de St-Jean; Albert, de St-Grégoire; Emile, d'Iberville; Mme Louis Lucas (Yvette), de St-Jean; Mme Georges-Emile Longtin (Noëlla), de Valcartier; Mme Lionel Latimer (Monique et Mme Rodrigue Prévost (Madeleine), de St-Jean; trois frères, de Montréal; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice et l'inhumation se fit à St-Valentin.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mlle Lucie Blais

A l'âge de 36 ans, est décédée Mlle Lucie Blais qui, depuis 15 ans, était au service du magasin United.

Elle laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Léopold Blais; trois frères: MM. J.-Paul, Réal et Marcel; ses belles-soeurs: Mme Jean-Paul Blais (Antoinette Laguë), Mme Réal Blais (Rachelle Paquette) et Mme Marcel Blais (Céline Brais); six neveux et nièces; sa grand'mère: Mme Jean-Baptiste Blais, de Bedford; plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, mardi matin. L'inhumation se fit au cimetière local.

A la famille en deuil "Le Richelieu" présente ses plus sincères condoléances.

M. A. Fleischmann

A l'hôpital Royal Victoria de Montréal, est décédé samedi dernier, après quelque temps de maladie, M. Albert Fleishmann, ingénieur professionnel et un ex-concitoyen.

Né à Lyon, France, A. Fleishmann arriva à St-Jean en 1923. Il était ingénieur attitré de l'usine Franco. Il ouvrit plus tard un bureau personnel et il a effectué plusieurs travaux de génie à St-Jean et dans la région. Il était co-propriétaire de l'usine Metal Powder, à Iberville.

Outre son épouse, née Louise DuChatel de Montrouge, il laisse une fille: Louise et un fils, Jean ainsi que deux petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église Notre-Dame-de-Grâces, à Montréal.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Joseph Messier

Le 28 décembre 1964 à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe est décédée Mme Joseph Messier, née Georgina Giguère autrefois de St-Louis-de-Richelieu, à l'âge de 91 ans, 10 mois et 23 jours.

La défunte laisse dans le deuil cinq garçons: Philippe de St-Hyacinthe, Frère Louis-Armand, mariste d'Iberville, Roméo de St-Gabriel-de-Brandon, Arsène, maire de St-Louis, Roland de Tracy; quatre filles: Mme Ovila Desrosiers (Eva) de St-Aimé, Mme Jean-Marie Jacques (Blanche) de Contrecoeur, Mme Hector Handfield (Bernadette) de Contrecoeur, Mme Georges Joubert (Simone) de Montréal; ses brus: Mme Philippe Messier, Mme Auxiber Messier, Mme Roméo Messier, Mme Arsène Messier, Mme Roland Messier; ses gendres: M. Armand Larivière de St-Joseph de St-Hyacinthe, M. Ovila Desrosiers de St-Aimé de Richelieu, M. Jean-Marie Jacques, M. Hector Handfield, Mme Georges Joubert; 81 petits-enfants; 136 arrière-petits-enfants; un frère, M. Ovila Giguère de Windsor, P.Q.; deux soeurs: Mme Jacob Théroux de Woonsocket (Mathilda) et Mme Edmond Langevin (Emilia) de Boston et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à St-Louis le 31 décembre suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

M. Napoléon Labossière conduisait le défilé et M. Jean-Marie Messier, petit-fils conduisait le deuil. Les porteurs étaient ses petits-fils: Aram et Gérald Messier, Jean-Paul et Jean-Guy Messier, Raymond et Robert Desrosiers. Les Dames de Ste-Anne précédaient le cercueil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Ménard curé de la paroisse et le service fut célébré par le R.P. Emilien Messier, S.J., neveu de la défunte et aumônier à l'hôpital Victoria à Montréal, assisté du curé de la paroisse comme diacre et de l'abbé Lucien Cartier, curé de St-Aimé, comme sous-diacre. M. l'abbé Philippe Messier, neveu et professeur au Séminaire de St-Charles-Borromée de Sherbrooke assistait au sanctuaire ainsi que le Frère Olivier Sentenne, provincial des Frères Maristes d'Iberville.

La chorale composée d'une quinzaine de Frères normaliens d'Iberville sous la direction du Frère Pierre-Marien exécuta les chants de circonstance partie en grégorien et partie en musique. Le Frère Louis-Armand Messier touchait l'orgue.

On remarquait dans la nombreuse assistance, une importante délégation de Frères Maristes de Montréal, St-Vincent-de-Paul, St-Hyacinthe, Iberville, Sherbrooke, Beloeil, Bedford, Waterloo, Henryville, St-Jean ainsi que les RR. Soeurs du couvent de la paroisse.

Nos sincères condoléances à la famille.



M. WILLIAM A. BROWNRIGG

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès de M. William A. Brownrigg, survenu à l'hôpital de Saint-Jean. Agé de 72 ans, il était l'époux de Ethel Abel, qui lui survit. Il avait été au service de Canadian Pottery durant 50 ans. Il fut commissaire et président de la Commission Scolaire protestante durant plus de 25 ans. Il est exposé au salon LeSieur, rue St-Jacques et ses funérailles auront lieu vendredi après-midi à 2 h. 30 en l'église St. James Anglican, rue Jacques-Cartier.

Nommé curé . . .

(suite de la page 1)

août 1911, de Joseph Courville, menuisier et d'Agnès Bonneau. Il fit ses études à l'école de Notre-Dame-de-Stanbridge, au Collège de Saint-Jean et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en l'église de Chambly-Bassin, le 22 mai 1937 par S. Exc. Mgr Anastase Forget. Nommé professeur au Collège de Saint-Jean en septembre 1937 il devenait supérieur du Séminaire de Saint-Jean et Vicaire Urbain le 10 juin 1957; le 8 juin 1957 il était nommé Chanoine honoraire du chapitre de la Cathédrale et Prélat Domestique de Sa Sainteté le 17 décembre 1958.

Son terme de supériorat se terminait en juin 1963. Mgr Courville resta attaché au Séminaire où il remplit diverses fonctions.

● Le Seigneur pourvoit à tout besoin en son temps. (Eccli 39, 33). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Remerciements

Les membres de la famille remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont offert leurs condoléances ou qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la perte de leur maman.

Parents-Maîtres de St-Lucien

Le lundi 8 février 1965, à 8.00 heures p.m. aura lieu à l'école Saint-Lucien, 125 rue Lafontaine, l'assemblée générale de l'Association Parents-Maitres de Saint-Lucien.

Le conférencier sera l'abbé Clément-Marie Provost. Sa conférence aura pour sujet: "La responsabilité des Parents envers l'éducation morale de leurs enfants".

L'assemblée se terminera par un forum, où chacun pourra poser des questions concernant le sujet de la causerie. Vous, les parents des élèves de l'Ecole Saint-Lucien, assistez nombreux à cette réunion.

Pèlerinage . . .

(suite de la page 1)

de fidèles voulant donner un témoignage de leur Foi et de leur Amour du prochain dans l'esprit du Concile.

S. Exc. Mgr Coderre a accueilli cette invitation avec empressement et bienveillance. Aussi a-t-il décidé avec confiance de patroner un "Voyage de fraternité chrétienne" qui conduira des pèlerins aux fêtes de St-Jacques de Compostelle les 24-25-26 juillet ainsi qu'à différents centres oecuméniques orthodoxes, anglicans et protestants. A l'itinéraire il y a Lisbonne, Fatima, Santiago, Madrid, Rome, Paris, Londres et Walsingham (sanctuaire marial anglican et catholique).

Ce voyage de trois semaines, du 21 juillet au 11 août se fera par avion, en pleines vacances et ne coûtera guère plus que $850.

Il réserve sûrement de grandes joies spirituelles à ceux qui le feront.

Pour renseignements:
M. Geo. H. Ste-Marie,
35, St-Jacques,
Longueuil. Tél. 674-4313

M. Antoine Charlebois,
3, rue Logan,
St-Lambert. Tél. 671-3021.

Les parents . . .

(suite de la page 1)

blèmes pour demander de notre part une présence très immédiate.

C'est M. Théo Picard, président de l'Association, qui a présidé ces soirées, au cours desquelles M. le recteur l'abbé J.-M. Dupuis a voulu saluer tous les invités et leur souhaiter la bienvenue.

Le 24, la soirée, réservée aux parents des élèves du secondaire, avait comme animateur M. J.-J. Bertrand; le 31, réservée aux parents du collégial, elle était animée par M. B. Larocque.

MADAME ROLAND MORIN
et les membres de sa famille

très touchés par la sympathie qui leur a été manifestée, tiennent à remercier toutes les personnes et toutes les associations qui ont si spontanément voulu partager leur peine lors du décès de

MONSIEUR L.-ROLAND MORIN

Tél. Fl. 7-4426 Rés.: Fl. 7-1948

GOYETTE & BISAILLON
MANUFACTURIERS DE MONUMENTS
Agent "Rock of Ages"
Lettrage au cimetière avec machine moderne
NORMAND GOYETTE, prop.
en face du Garage Shell
201, rue Missisquoi, Route 7
IBERVILLE, PQ.

Robillard condamné à la prison à perpétuité

Mardi dernier à l'ouverture du procès de Jean-Paul Robillard, Me Jean Frédérick, procureur de la couronne, résuma pour le bénéfice des 12 jurés, les circonstances de ce crime crapuleux commis le 10 janvier 1963, et au cours duquel un vieillard de 69 ans fut battu à mort et son frère également battu, ligoté et volé.

CIRCONSTANCES DU CRIME

Charles Desmeules, un ami de Robillard, se serait rendu chez ce dernier, et par la suite chez un parent de Robillard, un dénommé Turcotte, de St-Remi de Napierville. Puis Desmeules et Robillard après être passés chez un certain Paul Ladouceur, s'en seraient allés à la demeure des Aubry y commettre leur crime crapuleux et le vol qualifié. On se rappellera que c'est Desmeules qui s'empara de M. Eximer Aubry, pendant que Robillard, lui, s'attaquait à M. Alexandre Aubry; malheureusement c'est pendant que cette dernière altercation que M. Alexandre Aubry devait recevoir de sérieuses blessures; blessures qui devaient lui coûter la vie quelques heures après son arrivée à l'hôpital. Les deux apaches, après avoir volé leurs victimes, ligotèrent M. Eximer Aubry et s'enfuirent. Voilà en substance le déroulement du film de cette triste affaire.

LE TEMOIN-CLEF

A la reprise mercredi matin, le témoin-clef dans cette affaire fut entendu; il s'agit de M. Eximer Aubry. Il relata devant le Tribunal et les 12 jurés, les circonstances de ce crime révoltant, dont fut victime son frère et lui-même. Il déclara que c'est vers 10 heures durant la soirée du 10 janvier 1963, alors qu'il regardait la "TV" en compagnie de son frère Alexandre, que l'on frappa à la porte. Avant d'ouvrir, celui-ci demanda à la personne de s'identifier: "C'est le commis de Come Roy", aurait répondu la voix, "je viens pour livrer une commande d'épicerie". M. Aubry alla ouvrir, mais à peine avait-il esquissé le geste d'ouvrir la porte, qu'un des apaches, Desmeules, fonçait comme un bolide dans la maison, s'emparant immédiatement de M. Eximer Aubry. Son compagnon, Robillard, se mettait à la poursuite de M. Alexandre Aubry qui tentait de se sauver dans une autre pièce de la demeure. M. Alexandre Aubry devait être retrouvé quelques heures plus tard baignant dans son sang. M. Eximer Aubry déclara que les deux individus le ligotèrent et lui enlevèrent ensuite son porte-monnaie qui contenait $162. Revenant à lui, M. Aubry réussit à se défaire de ses liens et parvint de peine et de misère, à monter l'escalier et à se rendre auprès de son frère Alexandre, étendu sur le plancher, au pied de son lit. M. Aubry déclara aux jurés qu'il réussit à descendre son frère sur ses épaules au rez-de-chaussée. Blessé, il se rendit chercher du secours chez un voisin, M. Roger Guérin, qui demeure à un arpent de chez-lui.

LE Dr J.-P. FERDAIS

Dans son témoignage le Dr Jean-Paul Ferdais relata que dans l'exercice de ses fonctions, il avait été appelé à se rendre chez les frères Aubry le 11 janvier 1963, vers 5 h. 30 a.m. afin de prodiguer les premiers soins à M. Alexandre Aubry et à son frère Eximer. Dès son arrivée, le docteur Ferdais s'aperçut que M. Alexandre Aubry souffrait de multiples coups à la figure, à la tête et même il diagnostiqua une fracture probable du crâne. Immédiatement le docteur Ferdais se rendit chez M. Zénon Guérin, afin d'appeler une ambulance et un prêtre. Vingt minutes plus tard, l'ambulance transportait les deux frères à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Malheureusement pour Alexandre Aubry, il était trop tard. Celui-ci succomba quelques heures seulement après son arrivée.

SERGENT DETECTIVE WILMOTT

Le dernier témoin à être entendu fut le sergent détective Frank Wilmott de la P.P. (escouade des homicides) qui relata au Tribunal qu'il avait été chargé de l'enquête dans cette affaire. Il était accompagné du caporal André Ménard, photographe de la P.P. le 11 janvier 1963, vers 11 h. 30 a.m. En arrivant sur les lieux, ils constatèrent que sur le plancher de la cuisine d'été, il y avait des mares de sang ainsi que des outils et enfin une poche de jute. Plusieurs exhibits furent remis par le sergent Wilmott au Dr Rousselle, médecin-légiste, pour fins d'expertises. Au deuxième étage de la demeure des Aubry, le sergent Wilmott constata qu'une chaise avait été renversée et que plusieurs taches de sang pouvaient être visibles sur le matelas, sur le mur, et par terre.

L'ACCUSE ROBILLARD

L'accusé Robillard vint témoigner, samedi dernier, afin de relater cette triste journée du 10 janvier 1963, et les faits qui s'y déroulèrent. Fait curieux, en aucun moment de déclarer l'accusé dans son témoignage, il serait monté au deuxième étage de la demeure des frères Aubry où Alexandre devait recevoir des blessures mortelles. Robillard se serait rendu au bureau de l'Union pour chercher un emploi. Par la suite en compagnie de son frère il se serait dirigé vers le Royal Bar afin d'y prendre quelques consommations. Plus tard à l'hôtel St-Louis il rencontrait Desmeules. "Charlot aurait demandé alors à Robillard de l'aider pour lui trouver quelqu'un qui irait le conduire à St-Michel de Napierville où, paraît-il selon Desmeules, quelqu'un lui devait de l'argent depuis cinq ou six mois". Durant une bonne partie de la journée, Robillard aurait pris passablement de boisson alcoolique. Sur le chemin du retour, Desmeules aurait demandé à Robillard de se départir de son manteau qui était taché de sang, mais Robillard aurait catégoriquement refusé. Robillard, son épouse et Desmeules seraient revenus de Boucherville en taxi. Robillard aurait dormi une bonne partie du voyage sur l'épaule de sa femme. Une fois rendu à Montréal, Robillard aurait demandé au chauffeur de taxi de le conduire à St-Gabriel de Brandon chez sa belle-mère parce qu'il s'ennuyait de son fils.

MEPRIS DE COUR

Charles Desmeules, dit "Charlot", complice de Jean-Denis Robillard, s'est vu condamner vendredi dernier par le juge Philippe Lamarre, de la Cour Supérieure à trois années additionnelles de prison pour mépris de Cour. Se refusant de prêter serment, de témoigner dans la cause de meurtre qualifié de Jean-Denis Robillard, Desmeules, qui purge actuellement une peine de sept ans de prison, fut condamné à trois autres années de détention pour mépris de Cour et insulte au Tribunal.

A-COTE

1 — Alors qu'il prenait le chemin des cellules escorté d'un gardien, Desmeules frappa un petit banc de ses pieds. Ce qui eut pour effet de faire un bruit du tonnerre.

2 — Le Juge Lamarre demanda au récidiviste Desmeules s'il n'avait pas parié avec Robillard et si, par hasard, celui-ci ne lui aurait pas dit: "Tu es le seul à pouvoir me sauver, ne dis rien". Et d'un air arrogant Desmeules ne répondit pas.

3 — A cause du refus de témoigner de Desmeules, le procureur de la couronne, Me Jean Frédérick, demanda qu'on lise la déposition de Desmeules, déposition de l'enquête préliminaire. Ce qui fut fait par Me Maurice Demers, député-protonotaire, devant le président du Tribunal et les 12 jurés.

MOTION DE NON-LIEU

Le procureur de la défense, Me Rolland Blais, demanda au Tribunal que l'on accorde une motion de non-lieu devant cet acte d'accusation "meurtre qualifié". Donnant comme raison première que la couronne n'avait pu prouver hors de tout doute l'identité de l'agresseur qui aurait causé la mort de M. Alexandre Aubry. Le juge refusa la demande de motion; mais par contre il demanda si Me Blais avait une défense à offrir. Me Blais fit entendre quatre témoins dont la femme de l'accusé, Mme Pauline Robillard.

FIN DU PROCES

Lundi après-midi, vers 5 h. 30, après avoir délibéré durant près d'une heure, M. Henri Deschambault, au nom de ses onze confrères rendit le verdict, à savoir: Jean-Denis Robillard, 26 ans, de Montréal, est déclaré coupable de meurtre non-qualifié de M. Alexandre Aubry, 65 ans, de Saint-Michel de Napierville.

REACTION DE L'ACCUSE

A l'annonce de la sentence, soit: "condamné à perpétuité", Robillard se leva et déclara au président du Tribunal qu'il était en compagnie de quatre autres personnes et qu'il était le seul à être condamné. C'est en pleurant que Robillard reprit le chemin des cellules, à la grande stupéfaction des spectateurs qui assistaient dans l'enceinte du Palais de Justice de Saint-Jean.

CONTRE-PREUVE

Plus tôt, au cours de la journée, la Couronne, représentée par Me Jean Frédérick avait soumis une contre-preuve de machination contre l'accusé. Quatre témoins vinrent à la barre pour relater que durant la journée de vendredi dernier, Robillard aurait remis à un garde de la prison commune, un paquet de cigarettes à l'intention de Desmeules. Déjouant les calculs de Robillard, le gardien crut bon de ne pas remettre le paquet immédiatement à Desmeules mais il le remit au sergent de garde. Celui-ci attendit que l'autre sergent prenne sa ronde pour lui remettre le fameux paquet après vérification; on s'aperçut que le paquet contenait une petite note écrite sur un morceau de vieux papier-journal, et qui disait: **"Fais comme pour le six mois, où tu serais mieux de dire que c'est toi qu'a pas eu l'argent".** La Couronne présentait cette preuve à cause du fait que Desmeules avait carrément refusé de témoigner lors du procès de Robillard. Et ainsi prend fin le procès de Jean-Denis Robillard, condamné à l'emprisonnement à vie pour meurtre non-qualifié, procès qui a duré six jours.

Sentence de six mois

Claude Bernais contre qui pesait une accusation de tentative de suicide a reçu lundi dernier sa sentence. Le juge Régnier le condamna à six mois de prison. On se rappelle qu'il y a quelques mois, Bernais avait tenté de s'enlever la vie en se tailladant les veines du bras droit à l'aide d'un couvercle de boîte de conserve. C'est grâce à la rapide intervention du gardien de la prison de Saint-Jean que Bernais put être sauvé d'une mort quasi certaine vu la grande perte de sang de la victime au moment où on le trouva dans sa cellule, inconscient.

Oyez! Oyez! Oyez! . . .

LA COUR est ouverte



Claude Bernais passera 3 ans à l'ombre

Claude Bernais, 19 ans, de St-Jean, a été condamné à trois ans de pénitencier récemment par le juge Philippe Lamarre, de la Cour Supérieure, au terme des assises criminelles, pour le district d'Iberville.

On se rappellera que Bernais devait répondre à deux chefs d'accusations, soit pour avoir commis un vol d'automobile et ensuite un vol qualifié au restaurant Claude Lareau à Iberville, il y a quelques mois. On sait que c'est au cours de ce même vol que Mlle Jeanne d'Arc Archambault fut assez gravement blessée au bras droit, par une balle de révolver provenant de l'arme à feu que tenait un jeune complice de Bernais. Le jeune bandit purge actuellement une peine d'un an de prison pour son forfait.

En le condamnant, le juge Lamarre lui déclara qu'il lui imposait une sentence lui permettant d'apprendre un métier qui, à la sortie de prison, lui permettra de gagner sa vie honorablement.

Durant la nuit du 28 au 29 janvier . . .

Léopold Ouellet, 23 ans, devra répondre devant le juge André Régnier, de la Cour du Magistrat, d'une accusation de s'être introduit par effraction dans la bijouterie de M. Gaboriault, 32 rue Saint-Paul, à Saint-Jean, et d'y avoir dérobé plusieurs articles dont des montres, rasoirs, etc., le tout pour un montant total de $200. Moyennant un cautionnement de $200 l'accusé a pu reprendre sa liberté provisoire en attendant de subir son enquête préliminaire le 15 février prochain.

N.B.—Nos lecteurs sont priés de ne pas confondre avec Léopold Ouellet, employé à notre journal et demeurant sur la rue Mercier, à St-Jean.

Pour avoir causé du tapage

Il est strictement défendu de causer du tapage dans une ville et encore moins de résister aux policiers qui tentent de raisonner quelqu'un. Tout cela, un jeune homme de 22 ans, l'a appris à ses dépends alors qu'il a comparu lundi dernier, en Cour du Magistrat, pour répondre à deux accusations, soit: avoir causé du tapage dans un endroit public et avoir résisté aux deux policiers qui venaient tenter de le raisonner. Moyennant un cautionnement de $100 le jeune homme en question put retrouver sa liberté provisoire en attendant de subir son procès.

Deuxième accusation

Léopold Ouellet, 23 ans, devra également répondre d'une deuxième accusation qui fut portée contre lui, lundi dernier, soit d'avoir perpétré durant la nuit du 22 au 23 juillet 1964 un vol d'outils au montant de $533 et d'un autre vol durant la nuit du 30 au 31 juillet 1964 au montant de $1,500. Moyennant un cautionnement de $300, celui-ci pourra recouvrer sa liberté provisoire en attendant de subir son procès. L'enquête préliminaire fut fixée au 15 février.

N.B.—Nos lecteurs sont priés de ne pas confondre avec Léopold Ouellet, employé à notre journal et demeurant sur la rue Mercier, à St-Jean.

5 ans à Labelle

Henri Labelle, 35 ans, de Montréal, reconnu coupable de vol avec effraction au magasin Richelieu Sales, a été condamné à une peine de cinq ans de pénitencier, par le juge Philippe Lamarre.

Ce vol avait été perpétré durant la nuit du 1er au 2 mai 1964 et avait rapporté $16,000 à leurs auteurs. Grâce à l'enquête menée rondement par les détectives de la Sûreté municipale de Saint-Jean, une bonne partie du butin était retrouvée et remise à son propriétaire, M. Albert Viandré. Peu de temps après, Labelle était mis sous arrêt en marge de cette affaire de vol.

ON DEMANDE

Un acheteur avec expérience en comptabilité

— Bilingue —

Bénéfice, fonds de pension, avec participation aux profits, assurance-groupe et maladie. Salaire à discuter selon expérience.

S'ADRESSER A

CASIER POSTAL 216

SAINT-JEAN, P.Q.

Assemblée régulière de la Paroisse Saint-Jean l'Evangéliste

Lundi soir dernier, avait lieu en l'école Marguerite-Bourgeois, à Notre-Dame de Lourdes, l'assemblée régulière de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste, sous la présidence de Son Honneur le maire M. Philodor Ouimet et de tous les conseillers.

CORRESPONDANCE REÇUE

Lettres de: Ministère de la Voirie (rues de la paroisse); Documents du Syndic (faillites R. D.) lettre du député provincial (rues municipalisées); Ministère de la Santé (approvisionnements en eau potable); Compagnie Assurance sur la vie (lettre); Ministère des Affaires Municipales (zone désignée), (bureau de placement) et (réclamations provisoires).

SOUMISSIONS POUR LUMIERES AU MERCURE

Le contrat pour l'achat de lumières au mercure a été adjugé à la compagnie L.D.G. puisque celle-ci avait la plus basse soumission. Les autres soumissionnaires étaient: Canadian General Electric; L. Hamel Electrique; Roger Electrique; C. O. Gervais et Frères; Lévelco Electrique Inc.

RUE MUNICIPALISEE

Il fut accepté par les membres du Conseil de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste que la rue de M. A. Granger soit municipalisée. M. Granger a cédé le terrain à la compagnie de Téléphone Bell où celle-ci projette de construire un vaste entrepôt (session de terrain pour fin de rue publique).

RAPPORT FINANCIER

M. Guy Dupuis, C.A. vint présenter à la table du Conseil son rapport financier. Après la lecture du rapport, on déduit que le Conseil de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste n'arrive qu'avec un déficit de $87 seulement, ce qui semble être de bonne augure pour l'avenir. La municipalité a perçu 88% des arrérages de taxe. Donc, en résumé: la paroisse est bien administrée.

AFFAIRES NOUVELLES

Demande de l'échevin François Oligny qui suggère qu'à l'avenir toutes les rues nouvelles de la paroisse soient munies de lampes au mercure.

M. le maire suppléant Henri Roman demande si la rue De Liège est comprise dans le contrat de déneigement des rues. Après vérification, il fut accepté par les membres du Conseil qu'à l'avenir cette rue sera comprise dans le contrat.

PERMIS DE CONSTRUCTION

207: M. Réal Landry (1 logement) $13,000.

208: M. Jean Gagnon (5 pièces) 13,000.

209: M. Remi Vachon (5 pièces) $10,000.

210: M. Remi Vachon (5 pièces) $10,000.

Et sur ce, la séance est levée.

Elections au Club des 3 fois 20 ans

Lors de l'assemblée annuelle du Club des 3 fois 20 ans, la semaine dernière, les élections ont reporté à leurs charges respectives: M. Jean Brunelle, président, M. Edouard Piédalue, trésorier; M. Georges Théorêt, directeur de la chorale. Les élections furent présidées par M. Maurice LeSieur; le secrétaire d'élection étant M. le curé Pierre Lanctôt, aumônier du Club. Un nouveau directeur, proposé par M. R. Lauzon, secondé par M. René Morin, fut élu dans la personne de M. Wilfrid Boucher. Nos félicitations à ces messieurs.

Activités

On remarquait dans les rapports annuels que: la chorale a tenu 28 pratiques et a chanté au Foyer de Saint-Jean, ainsi qu'à toutes les soirées récréatives; la publicité du Club a été faite 58 fois dans 8 journaux différents et revues, jusque dans les communiqués de presse du Ministère de la Famille et du Bien-Etre social; 13 soirées récréatives, 1 pique-nique, 1 fête aux sucres, une épluchette de blé d'Inde, plusieurs voyages, 2 pèlerinages, comptent parmi les activités du Club; une Ligue de quilles a été fondée à l'automne; des équipes jouent à la marelle (shuffleboard) chaque mardi; des relations de bon voisinage sont entretenues avec l'Association des Victimes de la Paralysie Cérébrale, avec les Clubs de l'Age d'Or de Montréal; des délégations se sont présentées à l'hôtel de ville et devant la Commission des Loisirs; 44 membres du Club ont fait 162 visites à 118 malades; plusieurs visites aux salons mortuaires ont témoigné de la sympathie des membres les uns à l'égard des autres; les dames du Comité féminin ont tenu 5 assemblées et exercé leur activité dans plusieurs domaines: réception, décoration, recrutement, goûters, voyages, parties de cartes, etc.

Section nouvelle

Le Club a vu naître une section nouvelle: celle des dames veuves, qui tient une réunion mensuelle et participe à toutes les activités du Club.

La filiale

La filiale de St-Gérard est florissante, elle a vu accroître le nombre de ses membres et de ses activités.

Fête patronale

Le 19 janvier, les membres du Club se rendaient à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, pour rendre hommage à leur patron, saint Jean, par une demi-heure sainte, prêchée par M. le curé Pierre Lanctôt, aumônier.

Ils se rendaient ensuite à une soirée récréative organisée par les soins de M. Oscar Campbell. Mme Victor Lefebvre, doyenne de la soirée (78 ans) fut élue reine de l'année, et couronnée par la reine de l'an dernier, Mlle Bouchard; M. W. Boucher, élu roi de l'année, fut couronné par M. G. Théorêt, ex-roi. Nos félicitations.

Les organisateurs distribuèrent de nombreux prix, aux élus, aux personnes dont l'anniversaire tombe au mois de janvier, à l'assistance, très nombreuse, qui a participé à cette agréable fête. Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à son succès.

Réunion mensuelle

La prochaine réunion mensuelle aura lieu mardi, le 2 février, à 2 heures p.m. au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Adélard BESSETTE,



►M. ARSENE LEBLANC, propriétaire des "Immeubles Laurier Enr." a été élu directeur de la Chambre d'Immeuble Richelieu-Yamaska, lors d'une assemblée tenue le 14 janvier 1965 à Saint-Jean. M. Leblanc est aussi membre de la Corporation des courtiers en immeuble de la province de Québec.

Les activités 1964

La Ligue Féminine Saint-Gérard

La Ligue Féminine de la paroisse Saint-Gérard Majella a le plaisir de porter à votre connaissance le bilan de ses activités pour l'année 1964.

Un montant de $300 fut remis à M. le curé Rémillard pour l'achat d'accessoires pour notre église.

Participant à l'organisation des loisirs et de quelques autres mouvements, la Ligue Féminine a dépensé une somme de $50 pour les loisirs, 150 pour maintenir le mouvement des Guides, $7.22 pour les Louveteaux et $50 pour les Jeannettes et pour les "3 fois 20" une somme de $30.86.

Pour la vente de fleurs, la Ligue Féminine a continué son oeuvre de support à l'ouvroir en accordant $86.31 à ce mouvement.

Par la charité des paroissiens et de leurs enfants, nos familles qui sont dans le besoin ont reçu des paniers de nourriture à l'occasion de Noël, du Jour de l'An et de Pâques et différents cadeaux furent distribués à leurs enfants.

Grâce aux paroissiens qui répondent toujours généreusement aux quêtes de vêtements, la Ligue Féminine continue son vestiaire et toutes les familles de la paroisse dans le besoin, et certaines autres, ont reçu des vêtements nécessaires et en plus 48 enfants de la paroisse et 35 en dehors de nos limites ont été habillés durant cette période.

ETAT DES RECETTES ET DEBOURSES: 1964

Solde en banque au 1er janvier 1964	$1,210.01
RECETTES	
Membres honoraires	22.00
Vente de fleurs	221.22
	$1,453.23
DEBOURSES	
Lingerie	68.57
Vestiaire	23.40
Ouvroir	86.31
Vestiaire de l'église	300.00
Guides	150.00
Jeannettes	50.00
Louveteaux	7.22
Loisirs	50.00
Trois fois vingt	30.86
Médicaments	27.05
Papeterie	17.04
Cours de spiritualité	17.77
Paniers de Pâques	13.35
Divers	25.06
	$866.63
Solde en banque au 31 décembre 1964	$586.60

● Heureux le riche qui est trouvé sans tache et qui n'est pas allé après l'or! (Eccli 31, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les 10 et 11 février

Clinique de donneurs de sang au Collège Militaire Royal de St-Jean

La clinique de donneurs de sang sera tenue mercredi et jeudi, les 10 et 11 février prochains au Collège militaire royal de Saint-Jean, donne l'occasion de contribuer votre sang à cette grande cause.

Les donneurs de sang volontaires contribuent à sauver la vie à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants malades ou blessés, chaque année, au Canada. Ils fournissent plus de 700,000 flacons par an à la banque de sang de la Croix-Rouge. Dans la province de Québec, les donneurs bénévoles contribuent plus de 5,000 bouteilles de sang par semaine.

L'objectif de cette clinique est de 800 chopines de sang. A chaque minute du jour et de la nuit QUELQU'UN A BESOIN DE VOTRE SANG, et peut-être seul le vôtre conviendra-t-il. Ne remettez pas ce geste généreux à demain; faites-le maintenant !

AMEUBLEMENT MODELE ENR.

LEON GUAY, prop.

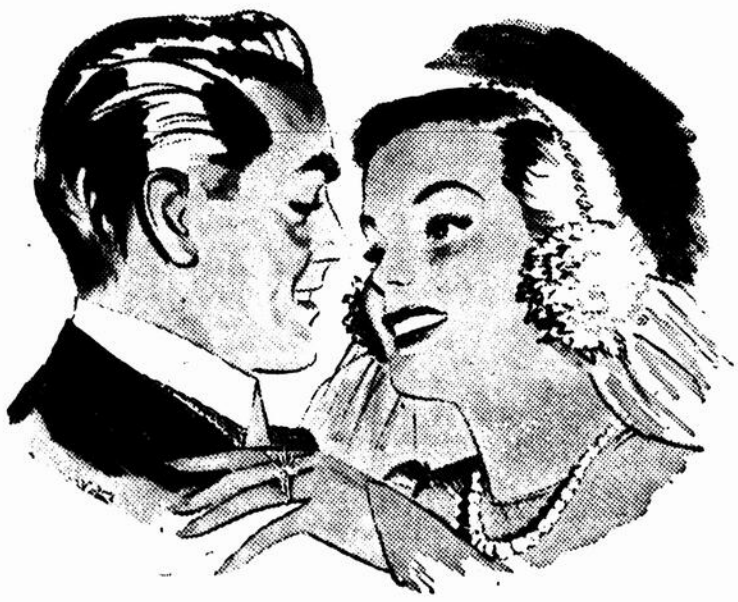
ACCESSOIRES ELECTRIQUES — APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
VENDEUR AUTORISE DE FRIGIDAIRE, ELECTROHOME ET MAYTAG

679, rue Dorchester — Téléphone Fl. 8-2843

SAINT-JEAN, P.Q.

FUTURS MARIES!

Quels seront vos meubles à vos débuts de votre vie à deux...?



?

Venez voir nos suggestions. Venez vous rendre compte de "notre service", sur lequel, il vous faut compter

NOTRE BUT : de vous aider dans votre choix, de vous assurer le plus . . . pour votre argent



► ROBERT, 1 an, enfant de M. et Mme Jacques Lange de la paroisse St-Eugène, St-Jean.
(Photo Studio Notre-Dame Enr.)



► SYLVAIN, 1 an, enfant de M. et Mme Raymond Piette d'Iberville.
(Photo Studio Notre-Dame Enr.)



► FRANÇOIS, 1 an, enfant de M. et Mme Zénon Lessard, de St-Luc.
(Photo Studio Notre-Dame Enr.)



► JULIE, 10 mois, enfant de M. et Mme Roger Piette de St-Luc.
(Photo Studio Notre-Dame Enr.)



► DIANE, 5 mois ½, enfant de M. et Mme Roger Langevin, de St-Valentin, cté de Saint-Jean.
(Studio Ken Wallett)



► M. et Mme Johnny Green, photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église St-Joseph de Chambly. Mme Green (Andréa Daly) est la fille de M. et Mme W. H. Daly de Chambly.

Studio Guillet Enr.



► CINQ GENERATIONS: Assise, Mme Pierre Alix, 93 ans, qui tient son arrière-arrière-petit-fils, Mario, 2 mois. A gauche, Pierre Alix, fils et debout, MM. Pierre et Arsène Alix.
(Photo Ken Wallett)

Guidisme et scoutisme à l'A.P.M. de la paroisse Cathédrale

Jeudi soir dernier, le 21 janvier, une cinquantaine de personnes, parents et amis, se réunissaient à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur pour mieux connaître le Guidisme et le Scoutisme.

Mme Pierre Trahan, de la paroisse St-Eugène, montra d'abord comment les activités guides répondaient aux besoins et aux aspirations des adolescentes de 12 à 16 ans. Promesse de servir, costume et insignes, lois guides, vie d'équipe, bonne action quotidienne, tout concourt à susciter chez l'adolescente un idéal authentique. La grande caractéristique du mouvement, c'est la gaieté, la joie de vivre: le grand jeu guide est à la base de cette formation humaine. L'adolescente a besoin d'une vie sociale épanouissante, autre que la vie familiale et scolaire. Se retrouver au sein d'un groupe de compagnes où elle se sent acceptée et utile lui permet d'exprimer spontanément toute sa joie de vivre et de mettre en oeuvre ses divers talents. Réunions d'équipes (7 Guides), réunions en Compagnie (28 Guides) et surtout le fameux camp d'été (douze jours sous la tente) permettent à l'adolescente de mieux connaître son propre caractère, et de développer son sens social, spécialement par les exigences de la vie d'équipe. Le Guidisme n'est pas simplement un jeu: il propose un idéal à atteindre, exigeant sans doute, mais par contre source de beaucoup de joie.

M. Hervé Paquette, président des Amis des Scouts de la Cathédrale, présenta les cinq points de formation que Baden-Powel a entrevus en fondant le scoutisme: caractère, savoir-faire, santé, service du prochain et service de Dieu.

Nos adolescents ont besoin d'expérimenter les forces nouvelles qui s'éveillent en eux. Leur soif de liberté et d'indépendance n'est pas mauvaise en elle-même: l'important, c'est d'orienter leurs énergies pour leur permettre d'équilibrer et de construire leur jeune personnalité. Le camp d'hiver (quatre jours sous la tente durant les vacances de Noël) est l'exemple typique de ce besoin de nos adolescents de vivre une aventure hasardeuse, une aventure qui inquiète même leurs parents. La vie de camp, les excursions, les activités physiquement exigentes mettent leur cran et leur ténacité à l'épreuve; les moyens rudimentaires que fournit la nature exige initiative et débrouillardise. Ces diverses activités sont une source de santé pour l'organisme tant moral que physique.

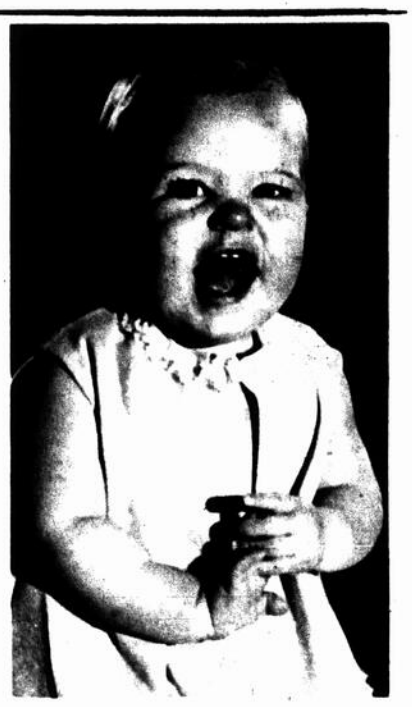
La préparation de paniers de Noël, les visites à l'Orphelinat, les enquêtes sociologiques, fournissent à nos jeunes autant d'occasions de découvrir le Christ présent dans les autres et d'apprendre que "si recevoir est un plaisir, donner est une joie".

En guise de conclusion, l'abbé Achille Desmarais, aumônier des Guides et des Scouts de la Cathédrale, montra comment ces mouvements de formation cherchent à donner aux jeunes le sens d'une vie chrétienne authentique c'est-à-dire d'une religion vécue. Les veillées de prières, l'inventaire spirituel (rencontre avec l'aumônier), les messes célébrées dans un climat d'intimité qui rappelle l'époque des premiers chrétiens, toutes ces activités tentent de présenter la foi chrétienne comme la rencontre de Quelqu'un, à la fois proche et lointain, Jésus-Christ.

La soirée se termina par une intéressante période de questions, suivie d'une présentation de diapositives donnant un aperçu des diverses activités Guides et Scoutes.

Filles d'Isabelle de Saint-Jean

Veuillez prendre note que votre prochaine assemblée aura lieu le 8 février prochain à la Centrale Catholique à 8 h. 30 p.m.. Venez nombreuses.



► LINDA, 1 an, enfant de M. et Mme Jules Bilodeau, de Pike River.
(Studio Guillet Enr.)

Il plaide coupable

Un jeune homme, accusé de vol, au montant de $30 à la Cité des Jeunes, plaida coupable, lundi dernier, en Cour du Magistrat, et sa cause fut remise.

De Paris

Auditorium du Séminaire de St-Jean



SAMEDI, LE 13 FEVRIER 1965

BILLETS EN VENTE: Au Carrousel Enr.
Le Petit Carrousel

PRIX: $2.00 - $2.50 - $3.00 - $3.50



GAGNEZ $100.- $500. ou $1000. EN ARGENT!

11 SEMAINES POUR JOUER

4-DE-SUITE ou 4 D'UNE-SORTE

Vous vous souvenez sans doute du plaisir et de l'intérêt que suscita le jeu "4-de-suite" . . . alors que des centaines de personnes ont gagné des prix en argent. Eh bien, ce jeu intéressant est encore présenté pendant une autre période de 11 semaines! Amusez-vous et commencez votre jeu aujourd'hui-même! Vous pouvez compter parmi les premières personnes à gagner $100 ou $500 en argent! Voyez comme c'est amusant de collectionner des séries 4-de-suite ou 4-d'une-sorte . . . au jeu le plus intéressant au Canada avec des prix en argent! Vous recevez une carte gratuite à chaque visite que vous faites à votre marché DOMINION où comme toujours . . . "c'est surtout à cause de la viande!" Lorsque vous trempez votre carte dans l'eau, l'un des numéros suivants OU lettres apparaît dans les deux coins:

2-3-4-5-6-7-8-9-10-J-Q-K-A

Collectionnez une série de quatre de suite (comme ci-dessus) de 2-3-4-5 à 10-J-Q-K, imprimée de la même couleur, et vous vous qualifierez pour gagner **$100**

Collectionnez J-Q-K-A, imprimées de la même couleur et vous vous qualifierez pour gagner **$500**

Collectionnez quatre NUMÉROS semblables, et chacun imprimé d'une couleur DIFFÉRENTE (orange, noir, violet et vert) et vous vous qualifierez pour gagner **$100**

Collectionnez quatre LETTRES semblables, imprimées d'une couleur DIFFÉRENTE (orange, noir, violet et vert) et vous vous qualifierez pour gagner **$500**

Si le mot **BONI** apparaît sur une carte, vous gagnez $2.00 et une autre carte.

GRAND PRIX DE $1000
lisez les détails sur la carte

TOUT EST 100% GARANTI

ACHETEZ AVEC CONFIANCE

Toute la viande ou produit de viande vendu au DOMINION, qu'il soit frais, congelé ou apprêté, est INSPECTE par le Gouvernement.

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
100
avec coupon et achat de: COMMANDE DE $5.00 OU PLUS
Lundi seulement, le 8

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS

LONGES de PORC

LA MEILLEURE QUALITÉ AU CANADA

Bout des côtes
Env. 3 lb. lb. **45¢**

Env. 3 lb. **33¢**

JEUNE ET TENDRE



JUS DE TOMATES "BRIGHT'S" — De fantaisie	2 boites 48 oz.	69c	3	boites 20 oz.	**49¢**
DINER KRAFT Un repas complet en 7 minutes			3	paquets rég.	**39¢**
CONFITURES DE FRAISES "NATION'S BEST" — Avec pectine		spécial Epargnez 8¢		Pot 24 oz.	**39¢**
CAFE INSTANTANE					**$1.29**

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
100 avec coupon et achat de COMMANDE DE $5.00 OU PLUS Lundi seulement le 8

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de ROULES COTTAGE "Swift's Premium" Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de JAMBON CUIT "HYGRADE" Paquet de 6 oz. Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de TRANCHES DE FLETAN précuites "Tray Pack" Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de DATTES DE TABLE avec noyau De Californie Sac 16 oz. Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de NAVETS Jeunes et tendres du Québec Sac 5 lb. Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de PETITS OIGNONS Jaunes du Québec Sac 10 lb. Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de SHORTENING "Jewel" Swift's Paquet de 1 livre 33¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de SOUPE POULET ET NOUILLES "Stuart House" Paqt de 10 enveloppes 99¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de PAPIER DE TOILETTE "PUREX" 2 Couleurs ass. rouleaux 29¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de DETERSIF "ALL" Pqt 4 lb. 11 onces $1.65 Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de CORNICHONS TRANCHES "HEINZ" Pot de 16 oz. 35¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de BEEF-A-RONI OU SPAGHETTI avec viande "Chef Boy-Ar-Dee" Boite de 15 onces 33¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

lb. 45¢

Env. 3 lb.

lb. 55¢



Cuisses ou Poitrines

DE POULETS Catégorie "A" lb. **59¢**

BACON TRANCHE Paquet 1 livre **69c**
"Modern Packers", "Royal" ou "Swift's"

PICNIC EPAULE DE PORC Lb. **39c**
fumé "Legrade" — 4-6 lb.

POISSON des chenaux lb. 19c
Un régal de la saison

ARTICLES DE NETTOYAGE

DETERGENT "ALL" 4 lb. 11 oz. **$1.65**
Pour lessiveuses automatiques

CIRE EN PATE Boite 1 lb. **79c**
Super blanche "Succès"

SPIC & SPAN Boite 20 oz. **49c**
Pour murs et plafonds

ARTICLES POUR LA MAISON

LUX LIQUIDE Boite géante **75c**
Avec Dermasil

SAVON LIFEBOY 2 Gros pains **43c**
Blanc ou rose

PAPIER DE TOILETTE Paquet 4 roul. **29c**
Rose ou blanc "PLUSH"

vedettes d'épicerie

SOUPE AUX POIS 5 boites 28 oz. **$1.00**
"CLARK'S" — Délicieuses

MOITIES DE PECHES 2 boites 28 oz. **69c**
"TREE'S" — De choix

BISCUITS SANDWICHS Paquet 1 lb. **33c**
"BONANZA" — Chocolat ou vanille

BONBON "DAVID" Paquet rég. **39c**
Votre choix de 5 variétés

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de PAPIER D'ALUMINIUM "Stuart House" Rouleau 12" x 25' 37¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de SIROP DE TABLE "RAYMOND" Bouteille 32 onces 49¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de RAISINS SULTANA "WASCO" Paquet de 2 livres 65¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de SAUCE SOYA "AHUNTSIC" Bouteille 15 onces 21¢ Se termine mar., 9 février au DOMINION

"NATION'S BEST" — Avec pectine
Epargnez 8¢ — Pot 24 oz. **39¢**

CAFE INSTANTANE Pot 10 oz. **$1.39**
"RICHMELLO"

TARTES "COUNTRY GIRL" Tarte 24 oz. **55¢**
AUX CERISES — Epargnez 8¢

JUS D'ANANAS **3** boites 20 oz. **45¢**
"SWEET TREAT"



FRUITS et LEGUMES
FRAICHEUR ET QUALITÉ *controlees*

No 1 de la Californie – Sucrées et juteuses

ORANGES **2** douz. pour **89¢**
GROSSEUR 163

LAITUE ICEBERG Grosseur 24 Chacune **19¢**
Ferme — De la Californie

CHOUX VERTS Lb. **8¢**
Nouveaux — Tendres du Texas

TOMATES MURES **3** Lb. **59¢**
de la Floride, No 1 Fermes, fraiches

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi, le 6 février au DOMINION: 165, rue Jacques-Cartier. Aussi: Plaza Val Richelieu, St-Jean.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

QUE FERA-T-ON A IBERVILLE ?

Avec les soumissions pour travaux d'égout et d'aqueduc

Lors de l'assemblée statutaire de février, présidée par S.H. le maire Armand Goyette, l'ingénieur-conseil, M. Clément Bessette, a suggéré, après étude, d'accorder le contrat pour travaux d'égouts et d'aqueduc au plus bas soumissionnaire, Marier & Fils, de Drummondville, pour le montant de $34,693. Les autres soumissionnaires sont Brault & Théberge, $41,360.50; P. Baillargeon Ltée, $44,477.

La décision est remise à plus tard, car le maire craint que Marier & Fils n'emploie pas beaucoup de main-d'oeuvre locale et par le fait même, la ville ne pourra percevoir les octrois attribués pour la main-d'oeuvre employée pour les travaux d'hiver.

* * *

COUVRE-FEU

L'Association Parents-Maitres demande au Conseil de reprendre la coutume du couvre-feu au moins durant la période de l'année scolaire. La même demande avait été faite, il y a quelques mois, par la Commission scolaire.

M. le maire demande de laisser la chose à l'étude, car, dit-il, ce couvre-feu n'est pas très efficace à cause du manque de coopération de la part des parents.

—o—

LES LOISIRS

Me Jacques Cartier, président du comité municipal des Loisirs, fait savoir aux membres du Conseil qu'il a fait publier une demande pour un moniteur en chef pour l'été prochain.

Le Conseil décide de se réunir en assemblée spéciale, lundi prochain, afin d'étudier la question des loisirs avant de rencontrer la Commission municipale et les membres de la Commission scolaire pour discuter de cette question.

—o—

RECLAMATION

La réclamation de M. R. Châteauneuf pour dammages à sa propriété par inondation et celle de M. Léon Fortin, pour dommages à son camion par un camion de la ville sont rejetées, ayant été faites en dehors des délais prescrits par la Loi.

FONDS INDUSTRIEL

Le secrétaire informe le Conseil que les demandes relatives aux industries seront gelées à Québec pour les trois mois à venir; les responsables de ce département désiront faire une enquête afin de savoir ce que ce service de fonds industriel a permis de réaliser à date.

—o—

CARNAVAL

Le comité d'organisation du Carnaval d'Iberville obtient la permission d'organiser une danse en plein air, le 26 février prochain. Cette danse aura lieu sur la 3e rue, entre les 8e et 9e avenues, côté ouest du parc Mercier.

Le même comité demande au Conseil d'absorber le coût de la réception civique lors de la parade du Carnaval.

—o—

PLAINTES

M. Albert Berger se plaint d'avoir à payer inutilement la location d'un compteur d'eau ainsi que la licence de garage, quand depuis un an il n'opère plus ce genre de commerce. La question est mise à l'étude.

Mlle Christiane Prairie demande des informations au sujet d'une augmentation de $100 sur l'évaluation de sa propriété quand aucune amélioration n'a été faite pour motiver cette augmentation. La question est mise à l'étude afin d'en référer aux évaluateurs pour explications.

—o—

EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le trésorier est autorisé à faire les emprunts temporaires nécessaires pour faire face aux obligations de la ville, il est aussi autorisé à faire remettre en état les appareils de bureau des différents départements au coût de $221.55.

DIVERS

Les employés J.-Jacques Roy et Ernest Duquette pourront bénéficier à l'avenir des avantages de l'assurance-groupe du personnel.

—o—

Un avis de motion est donné pour autoriser un emprunt n'excédant pas $35,000.00 afin de financer la construction d'un immeuble destiné à des fins industrielles.

—o—

Un autre avis de motion autorisant un règlement d'emprunt par émission d'obligations pour payer l'excédent du coût des travaux exécutés en vertu des règlements 286-295 et 298, soit $12,-500.00.

—o—

Le secrétaire fait lecture des règlements 305-306-307 et 308 concernant la confection de plans indiquant des parties de terrains à être réservées et homologuées pour l'élargissement, ouverture et prolongement des rues Mercier, 7e avenue, St-Athanase, Cartier, Maisonneuve et 5e avenue.

x x x

MUTATIONS

11 janvier: Elphège Reid à Gaston Reid, p. 436.

14 janvier: Dame Marie-Ange Sorel à Léon Bessette, p. 386.

18 janvier: Oliva Ferland à Guy Bessette, p. 230.

19 janvier: John Barry à Adrienne Bousquet Barry, p. 332.

27 janvier: Roland Poirier à Gérard Dubreuil, 114-14.

IBERVILLE

► SAINT-ATHANASE

NAISSANCES

Le 31 janvier a été baptisé Joseph, René, Alain, Pierre, né le 14, enfant de M. Roland Goyette et de Aline Boileau. Le parrain a été M. Alain Boileau et la marraine Irène Boileau.

Le 31 janvier a été baptisée Marie, Simone, Rolande, Aline, née le 15, enfant de M. Alain R. Goyette et de Yvette Boulais. Le parrain a été M. Roland Goyette et la marraine Simone Spinard.

Le 31 janvier a été baptisée Marie, Mignonne, Manon, née le 18, enfant de M. Paul Greendale et de Jeanne d'Arc Martel. Le parrain a été M. Victor Benjamin et la marraine Mignonne Martel.

PREMIER VENDREDI DU MOIS

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura confessions des enfants des écoles Hamel et St-Omer à 9 h. 30 jeudi et dans l'après-midi à 2 h. pour les élèves du cours secondaire.

Vendredi, les messes auront lieu à 6 h. 30 - 6 h. 50 et 11 h. a.m. et à 3 h.15, 5 h. et 9 h. 30 p.m. Confessions à toutes les messes pour les adultes.

ATTENTION

En dehors du temps des offices, les portes de l'église seront dorénavant barrées à l'exception de celles qui se trouvent du côté du presbytère.

AUX PRIERES

Joseph Marcil, veuf de Rose-de-Lima Thuot, décédé à l'âge de 86 ans, à l'hôpital de Farnham mardi dernier et inhumé en cette paroisse samedi dernier.

Rosanne Bessette, 85 ans, veuve de Edouard Lareau, décédée jeudi à l'hôpital St-Jean et inhumation à Iberville.

x x x

► SAINT-NOEL

MARIAGE

Samedi le 30 janvier avait lieu en l'église de St-Noël le mariage de Nicole Bertrand à Gilles Raymond. Les témoins étaient MM. Pierre Bertrand et Omer Raymond.

PREMIER VENDREDI

Confessions à 7 h. 30 p.m. jeudi. Vendredi soir demie-heure sainte et confessions à 8 h. 30 suivies de la messe à 9 h.



► LA PROCLAMATION DU CARNAVAL D'IBERVILLE est accueillie du président M. Paul Bisaillon, par S.H. le maire M. Armand Goyette et de M. Laurent Hamel, m.p.p. Le geste est approuvé de Mireille Première, reine du Carnaval 1964, des six duchesses et de M. Jacques Bilodeau qui personnifiera le Sieur LeMoyne d'Iberville.

Les duchesses battent la marche du carnaval d'Iberville

La rivalité des duchesses brûle maintenant les étapes dans le cadre du prochain Carnaval d'hiver d'Iberville. L'enthousiasme de ces ambassadrices devient contagieux dans chaque milieu. L'élection de la reine du carnaval sera évidemment le clou de ces festivités et le secret de la succession de Mireille Première, prépare un couronnement éblouissant.

Depuis la dernière réunion du comité du carnaval, présidée par M. Paul Bisaillon, les délégués ont accepté d'accorder un commanditaire à chaque duchesse qui leur permettra de combiner leurs efforts dans leur milieu respectif.

Par ordre alphabétique, Mlle Huguette Brosseau représente le Marché Richelieu Maurice Lavoie; Mlle Paule Chéné est sous la bannière des Renards; Mlle Pierrette Galipeau devient Miss Mondor Hosiery; Mlle Lise Lamoureux est appuyée par le Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb; Mlle Louise Lecavalier bat la marche pour Guy Trudeau Laitier; tandis que Mlle Carmen Provost obtient l'appui de Lemaire Express.

CONCOURS DE SCULPTURES

Le publiciste, M. Odilon Larivière renouvelle l'appel à tous les enfants de 7 à 77 ans d'Iberville, d'ériger des sculptures de neige ou de glace en face de leur demeure ou aux abords des cours de récréation de leur école respective, afin que la population entière soit dans l'ambiance de ces fêtes de réjouissances. Une récompense sera attribuée pour les plus beaux monuments en ville.

CHANSON-THEME

La chanson-thème du carnaval 1965 d'Iberville, remplit toutes les caractristiques d'une population dans la joie; les paroles et la musique furent composées en 1964 par Mme Lilianne Larocque; rien n'y est changé.

PREMIER BRANLE-BAS

Samedi le 20 février, une balade en traineaux dans les rues de la ville sera organisée; cette parade sera suivie d'un souper canadien servi à l'école Chabanel; une danse à la Palestre Sportive clôturera cette soirée; pour cet événement combiné, les billets devront être réservés.

A la Chambre de Commerce d'Iberville

Tous les hommes d'affaires d'Iberville, membres anciens et nouveaux de la Chambre de Commerce d'Iberville sont invités au souper annuel, ce soir jeudi, 4 février, à 6 h. 30 au Club Bellerive.

Il y aura élection de l'exécutif pour l'année en cours.

Invitation du Comité de planification

La population de St-Jean et des environs est cordialement invitée à assister à la prochaine réunion du Comité régional de planification scolaire de la régionale Honoré-Mercier. L'assemblée se tiendra au Séminaire de St-Jean mercredi le 10 février prochain, à 8 hres p.m.



► LES RENARDS appuieront leur duchesse dans les cadres du prochain Carnaval d'hiver d'Iberville en la personne de Mlle Paule Chéné. Celle-ci a bravé le froid rigoureux jeudi dernier, pour accorder son support moral aux porte-couleurs locaux. (Studio Georges)

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.
Maurice Trahan Ltée
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. FI. 6-6897
L.-O. Laporte Ltée
IBERVILLE, QUE.
Tél. FI. 6-4481

Saint-Alexandre
Comté d'Iberville
Tél. FI. 7-7197
Bessette & Trahan Enrg.
MAURICE BESSETTE, prop.
MEUBLES ET ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
Vendeur autorisé: *ADMIRAL - MARCONI*
INGLISH — MOFFAT — ETC.

Petites annonces...

Dernière heure: On est prié de prendre note que les "Petites annonces" sont acceptées au journal *LE RICHELIEU* jusqu'à 11 hres le mercredi avant-midi.

Il en est de même pour les nouvelles de dernière heure.

La Direction

Soeur Ste-Claude, à Iberville la semaine dernière

La semaine dernière, les prêtres religieux, religieuses, titulaires laïcs, parents de tout le secteur d'Iberville avaient la joie de rencontrer, à l'école Notre-Dame de Lourdes, Soeur Ste-Claude, membre de l'Office Catéchistique de Montréal, participante d'émissions télévisées sur la catéchèse, et il va sans dire, elle-même professeur de religion à l'Ecole St-Philippe de Montréal, dans une classe dite classe pilote.

Il appartenait à Mme Denyse Ménard, responsable régionale dans le domaine de la catéchèse, de présenter la distinguée conférencière.

Tout au long de son exposé, Soeur Ste-Claude nous entraina dans un climat de joie, de paix tout en invitant parents et professeurs à entrer immédiatement dans cette ambiance de renouveau catéchistique prôné un peu partout.

Nous vous livrons ici, quelques idées qu'elle nous a lancées: "Tout d'abord il doit y avoir collaboration constante entre l'école, la paroisse et la famille. Est-il possible qu'il y ait conscience morale chez un chrétien qui ne vit pas son christianisme? Comment éveiller la conscience chez les tout-petits? D'une façon positive: "Exemple: Tu as fait des efforts, tu as fait la joie des autres, tu as bien agi". La conscience doit être éveillée dans la joie, à tout prix, éviter de présenter Dieu comme un gendarme.

Cette éducation morale doit être hiérarchisée, c'est-à-dire qu'il ne faut pas donner la même importance à toutes nos exigences: "Exemple: il est important de ne pas tricher", de ne pas faire mal aux autres, de ne pas garder rancune contre un voisin. **Le domaine de la charité** doit toujours primer sur toutes les autres exigences. Dans le domaine des punitions, bien distinguer le caprice, lequel touche la volonté et les maladresses, lesquelles sont aussi nécessaires que les réussites pour acquérir de l'expérience.

Soeur Ste-Claude insista sur la nécessité de donner de petites responsabilités aux enfants; leur dire par exemple: "c'est difficile, mais tu peux faire attention". — Cette **éducation morale doit être patiente**. L'enfant doit acquérir petit à petit, la possibilité de porter un jugement sur ses intentions, ses actes.

Toujours développer le sens du mieux; amener les enfants à un certain dépassement, à une prise de conscience de ses agissements. Eduquer nos enfants dans le sens de la générosité; les inviter à faire plaisir aux autres; le sens de la joie doit toujours primer sur le côté privation; bien insister sur le sens de la charité: partager avec les autres. Se souvenir que le pardon des professeurs et des parents doit être à l'image du pardon de Dieu.

Eviter les maladresses et agir avec beaucoup de discrétion: — Le Seigneur n'a pas les mêmes exigences pour tous les enfants; ces exigences doivent venir de l'appel de Dieu et tout travail consiste à l'écoute de l'appel du Seigneur.

"Joie, paix, charité, large pardon, discrétion, respect de chacun des enfants", telles sont les qualités à développer chez tous ceux qui font oeuvre d'éducation religieuse chez les petits.

M. l'abbé Germain Ostiguy, appelé à remercier la conférencière, dit à Soeur Ste-Claude, qu'il n'avait nullement la contrition de l'avoir invitée; son seul regret, c'était que c'était déjà fini; fermepropos, la réinviter parmi nous!

L. LEGER, publiciste

SABREVOIS

BUREAU DE POSTE

Le projet de construction d'un bureau de poste est maintenant devenu une réalité, en effet, les travaux de construction ont débuté vers le 15 janvier. M. Orpha Coupal, d'Henryville, a obtenu le contrat. Nous remercions les autorités fédérales pour cette acquisition.

Nous formulons des voeux de prompt rétablissement à M. le curé qui fut hospitalisé d'urgence à Verdun au début de la semaine dernière.

A M. et Mme Domina Houle, hospitalisés à Montréal.

A Mlle Huguette Benoit, hospitalisée à Saint-Lambert.

NOUVEL HORAIRE DES MESSES

A compter de dimanche prochain, il n'y aura que deux messes le dimanche. La première à 9 h. 30 et une messe basse à 11 heures 15. Cet horaire restera en vigueur jusqu'au printemps.

LA BIBLE VOUS PARLE...

● C'est immoler le fils en présence de son père que d'offrir un sacrifice avec les biens des pauvres. (Eccli 34, 20). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.

ST-ALEXANDRE

U.C.F.R.

Récemment avait lieu la première réunion de l'U.C.F.R. de l'année 1965 à Saint-Alexandre. Une vingtaine de femmes assistaient à cette réunion.

Cette assemblée fut ouverte par Mme Wilfrid Choinière. Les minutes de l'assemblée furent lues par la secrétaire, Mlle St--Amand.

Le comité d'éducation composé de Mme J. Marc Fournier et Mlle Clarisse Brault nous a entretenu sur le sujet suivant: "La femme et les affaires municipales".

La femme doit s'occuper de plus en plus des affaires municipales. Dans le monde d'aujourd'hui ont voit plusieurs femme à la tête de grandes entreprises, c'est dire que hommes et femmes, par nature égaux et différents, sont aussi complémentaires dans le quotidien de la vie sociale et civique que dans celui de la vie familiale.

La partie technique a été présentée par Mme Wilfrid Choinière. Un magnifique tapis fut gagné par Mme Albert Frégeau. Pour couronner la réunion, un petit goûter fut servi.

Pierrette BENOIT, sec.-pub.



► A L'ASSOCIATION DES PARENTS-MAITRES D'IBERVILLE, M. l'abbé Aurèle Beauregard était le conférencier invité de la dernière réunion. Assis, de gauche à droite: Mlle Léonne Léger, secrétaire; M. l'abbé Arès, aumônier; Mme Edgar LeSieur et M. Edgar LeSieur, président; M. André Marchessault, vice-président; Mme Russell Neiderer, trésorière; debout, Frère Jean Gohier, directeur Ecole St-Georges; Mlle Yolande Chevrier, directrice adjointe Ecole Notre-Dame-de-Lourdes; Rév. Mère Thérèse de la Miséricorde, supérieure; Mme Jacques Durand, Mme Germain Gaboriault, Mme Gaspard Pratte, Mme Victor Demers, Mme Guy Bédard, conseillères; M. l'abbé Aurèle Beauregard, conférencier et M. Ernest Charbonneau, conseiller. (Photo Benoit Brouillette)

Décès de Mme Ed. Lareau



Jeudi dernier, est décédée à Ibenville, après une longue maladie, Mme Edouard Lareau, née Hosanna Bessette. Elle était âgée de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil un fils: C.-Albert Lareau, d'Iberville; une soeur: Mme Andrew Greendale (Rose-Alma); un frère adoptif: M. Joseph Bessette; plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église de St-Athanase et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Au Juvénat des FF. Maristes

Le 25 janvier, en la fête patronale du Rév. Frère Directeur de l'institution, le Capitaine Barcelo, d.c., se rendait au Juvénat Notre-Dame des FF. Maristes à Iberville, pour la remise officielle de trois trophées au corps de cadets 766.

Au début de la cérémonie eut lieu la bénédiction du nouveau drapeau national par M. l'abbé L.-P. Breton, aumônier du Juvénat. Suivit l'hymne "O Canada".

Puis, ce fut l'attribution solennelle des trois trophées suivants, mérités durant l'année 1963-1964 par les juvénistes du 766.

Efficacité Intermédiaire 766, 3e fois consécutive.

Efficacité générale (trophée Horace Boivin), 3e fois consécutive.

Signalisation, 4e fois consécutive.

Assistaient à la cérémonie, le Rév. F. Provincial, le capitaine Savard, futur successeur du capitaine Barcelo, M. le chapelain de la Maison Provinciale et le personnel du Juvénat.

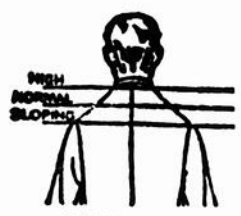
Prirent la parole: le capitaine Barcelo qui exprima à la fois sa peine de quitter le service des Cadets et le souvenir impérissable qu'il gardera du corps 766; M. le capitaine Savard, qui se dit heureux, à son retour d'Egypte, d'entrer au même service; Frère Joseph Lalancette, directeur du Juvénat, qui fit valoir l'appoint heureux que l'entrainement physique apporte à l'éducation intellectuelle et religieuse des étudiants.

Les cadets chantèrent alors avec brio l'hymne du 766. Au diner de fête qui suivit et auquel prirent part les deux capitaines Barcelo et Savard, les jeunes exécutèrent des chants de circonstance.

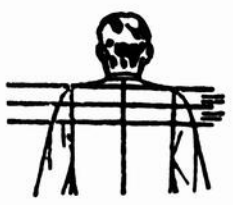
Nos félicitations au Frère Capitaine J.-P. Froment, F.M.S., qui a fait gagner au 766 seize trophées en huit ans.

Femme de 73 ans échevin à Marieville

Un fait dont on se souviendra longtemps à Marieville s'est produit dans cette cité lundi dernier, lorsqu'une dame de 73 ans, Mlle Rose-Alba Monast, a été élue au poste d'échevin au siège no 1 dans le quartier no 1 à Marieville. Mlle Monast l'a emportée sur son adversaire, l'échevin sortant de charge M. Rolan St-Jean, 42 ans, par une majorité de 25 voix, soit 168 contre 143, et deux bulletins de votes furent annulés. Mlle Monast, après sa victoire, déclara dans son discours d'acceptation: "Je ne suis plus jeune, et je n'ai aucune expérience des affaires municipales mais je suis remplie de bonne volonté".



SLOPING SHOULDERS


HIGH SHOULDERS


NORMAL SHOULDERS

François Payette & Fils Ltée

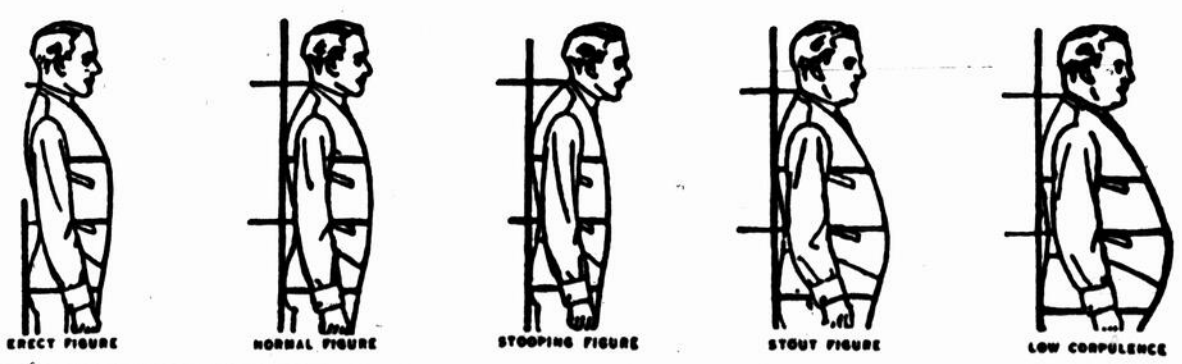
254, RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P.Q.

VENTE D'HABITS SUR MESURES

$59.95

2 pour $100.

Commençant le 4 février jusqu'au 13 février 1965



la ronde des SPORTS

Ligue de hockey sénior

Le Dollard vers le championnat

Maisonneuve 10 — Champlain 2

Le trio: Moquin, Roy, Thibodeau a pris la vedette à l'offensive dans la joute initiale, pour conduire le Maisonneuve à une victoire de 10 à 2 sur le Champlain. En effet, ces trois joueurs devaient enfiler tous les buts; et Moquin était le meilleur avec 4 buts, 2 assists, alors que les deux autres obtenaient 3 buts, 3 assists chacun.

Les équipiers du coach Alain Langlois du Maisonneuve ont démontré dès la première période, qu'ils voulaient l'emporter en prenant une avance de 4 à 0, alors qu'Alain Moquin se signalait avec le tour du chapeau et que Gérald Roy enfilait l'autre.

Le deuxième vingt fut une répétition du premier alors que Maisonneuve augmentait son avance 7 à 1, avec J. Thibodeau enregistrant deux buts et Roy y allant de son deuxième dans la joute; Gilles Dion devait prendre Robillard en défaut pour le 1er but du Champlain.

La débandade continua pour le Champlain dans le dernier engagement, alors que Maisonneuve enfilait trois autres buts contre un; Thibodeau et Roy complétèrent chacun le tour du chapeau et Moquin déjouant le gardien de buts adversaire pour une quatrième fois dans la joute; L. Leduc étant le compteur des perdants. Cette victoire du Maisonneuve leur donnait ainsi une avance de 8 points en deuxième place sur le Champlain venant derrière avec 8 points.

Lachance brise le record de buts

Après avoir vu Gérald Roy enregistrer 5 buts dans une partie la semaine dernière, notre bon ami Charlie Lachance, qui n'est le gars à se laisser damer le pion, a riposté cette semaine avec 6 buts, brisant ainsi le record du circuit et s'est grandement signalé dans la victoire de 12 à 2 du Dollard sur le Lévis. Charlie, de plus, participait à deux autres buts pour augmenter son avance en tête des compteurs à 13 points sur Jacques Thibodeau du Maisonneuve.

Tout comme dans la première rencontre, les hommes de J.-N. Raymond, instructeur du Dollard ont pris une avance de 3 à 0 dans la 1ère période et les 3 buts étaient l'oeuvre de Lachance.

Fier de son avance, le Dollard a continué ses attaques de plus bel pour compter 6 buts dans le 2e engagement contre aucun pour le Lévis impuissant à percer la défensive adverse; Marc Lasnier et J.-Paul Guimond jouant très bien leur position de même que Gilles Robillard dans ses filets. Pierre Prairie, Descheneaux, Marcel Lasnier, Deladurantaye, Guimond et Lachance devaint déjouer Champagne dans les filets du Lévis.

La 3e période a fourni du jeu très partagé alors que chaque équipe comptait deux fois. Charlie Lachance obtenant ses 5e et 6e buts de la joute pour le Dollard, tandis que André Deneault et Jos Meunier trompaient la vigilance de Robillard pour les deux seuls buts du Lévis dans la partie. Ce triomphe du Dollard lui permettait de conserver son avance de 4 points sur le Maisonneuve et la prochaine joute entre ces deux équipes lundi prochain, promet du jeu enlevant alors que ce sera une joute de quatre points.

Classement

	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Dollard	9	1	2	84	39	20
Maisonneuve	7	3	2	76	46	16
Champlain	4	8	0	53	63	8
Lévis	2	10	0	33	98	4

Compteurs

	B.	A.	Pts
F. Lachance, Dollard	30	21	51
J. Thibodeau, Maisonneuve	16	22	38
R. Descheneaux, Dollard	13	22	35
F. Larivière, Champlain	13	18	31
G. Roy, Maisonneuve	15	15	30
R. Michaud, Dollard	12	13	25
A. Moquin, Maisonneuve	15	9	24
G. Dion, Champlain	11	13	24
J.-C. Godin, Champlain	6	14	20
Marc Lasnier, Dollard	6	14	20

R. DUPUIS, publ. stat.

Au Centre Sportif de Saint-Edmond

GRANDE SOIREE RECREATIVE le 11 février à 8 h. p.m. au Centre Sportif de St-Edmond, 275 rue Frontenac. — 10 prix en argent seront donnés. Prix d'entrée: $1. Pour plus de détails lisez les journaux dc la semaine prochaine. Tout le monde est bienvenu. Pour plus de renseignements appelez M. Donat Rouillard, Tél. 6-3528 ou au Centre St-Edmond, 6-6032.

Jeudi soir, pour les dames, culture physique suivie du 2e cours des soins de beauté donnés par Mme Lacombe de la pharmacie Régnier. Toutes sont invitées.

Jeudi soir au sous-sol du Centre 2e série de 6 semaines pour la soirée des amateurs. Tous les amateurs sont bienvenus. Des trophées seront distribués à la fin de cette 2e série semi-finale.

Les Renards devront-ils se contenter de la troisième position?

A défaut de victoires, ce sont les joutes nulles qui rivalisent dans le dernier bilan des Renards d'Iberville qui n'ont pas encore perdu espoir d'accéder à la deuxième position de la ligue BMS; le Victoria de Cowansville a devancé nos représentants dans cette course.

MEILLEURE MOYENNE DEFENSIVE

Un point favorable brille cependant à l'avantage du club du président Jules Boulais, au terme du present calendrier, grâce au gardien de buts Pierre Lareau qui détient la meilleure moyenne du circuit Choinière; Pierre devance ainsi son adversaire de Granby par un point; c'est le seul département qui n'est pas dominé par les meneurs.

Les statistiques des Renards s'appuient sur cette marge défensive afin de composer la plus faible moyenne offensive parmi ses adversaires, tout en se maintenant en troisième position.

Les dernières victoires ont échappé aux hommes de l'instructeur Maurice Perreault dont une joute nulle en plus d'une défaite serrée. Cette léthargie laisse toutefois entrevoir de meilleurs jours grâce au retour de Gilles Dumont qui s'est bien adapté à son nouveau poste d'arrière-garde à Waterloo. Le jeune Guy Langelier, plus calme et plus confiant, s'avéra également un pilier défensif à cette occasion en l'absence de Jacques Davignon en plus de Pierre Savoie qui débuta au deuxième engagement.

LA VICTOIRE GLISSE

Le Victoria de Cowansville plus "hot" avec trois substituts pendant une température paralysante à Iberville, jeudi dernier, s'en retourna avec une joute nulle de 5-5. C'est le dernier but des visiteurs qui fut si douloureux et qui fit perdre aux nôtres, le deuxième rang de la BMS. Les nombreux partisans ont également bravé une température rigoureuse pour voir leurs favoris perdre un avantage de 3-1; nos compteurs étaient Hubert, Audette, Lanoue, Huard et Roy. — Ouellet, Côté, Borne, Lussier et Smeller comptaient pour les visiteurs.

A Waterloo, dimanche dernier, une joute rude où Gaudette a de nouveau donné le premier coup (avec son bâton) en blessant Gaston Lanoue à la figure, a de nouveau ajouté une défaite amère de 4-3. Notre défaite fut encore intimidée par cet instinct nuisible à la cause du hockey et votre observateur est le premier à ne pas blâmer nos jeunes joueurs d'être hantés par cette menace. C'est une défaite qui a brisé les chances encore excellentes vers le deuxième rang, mais les cinq dernières minutes toutes à l'avantage des hommes de Perreault, et la dernière davantage, vinrent bien près d'égaler le compte. Nos compteurs de cette joute-suicide étaient Michel Ménard, Fernand Surprenant et Gérald Roy.

TROIS DERNIERES JOUTES

Les trois dernières joutes des Renards seront des joutes extérieures dont l'une ce soir à Saint-Jean, dimanche à Granby en plus d'une joute remise à Cowansville. Ces joutes désigneront le classement final des nôtres en prévision des prochaines séries éliminatoires et il est encore trop tôt pour prédire si ce sera la deuxième, la troisième et même la quatrième position qui échouera aux nôtres. Leur moral est demeuré excellent et quel que soit le résultat, ils nous feront honneur jusqu'au bout.

CENTRE N.D.A.

Club Raquetteurs Champlain

Cette semaine, Jeannine Demers a roulé le plus haut simple 132 et le plus haut triple a été roulé par Pauline Guérin, 350.

Chez les hommes, Claude Berger avec un simple de 137 et un triple de 373 a remporté les honneurs.

POSITION DES EQUIPES

Bleu	40
Rouges	38
Noir	35
Vert	31

Michel Mailloux remporte le troisième tournoi amateur O'Keefe ouvert

Samedi dernier sur les magnifiques allées du Royaume des Quilles, un nombre imposant des meilleurs joueurs de petites quilles de Saint-Jean se disputaient les honneurs du troisième tournoi amateur O'Keefe ouvert.

Dès l'ouverture du tournoi, les participants démontrèrent par la qualité du jeu que le compte que devra jouer le joueur pour passer à la finale le soir, sera élevé, et tous y allèrent avec ardeur pour décrocher une place dans la finale.

Lorsque se termina la dernière ronde de la journée, le résultat comme 1174 en six parties par Michel Mailloux et le vétéran Jos Charest roula 1112; Jean-Paul Benoit roula le plus haut simple de la journée avec 262, suivi de Claude Marcil avec 256; bravo pour ces performances.

Il nous fait plaiisr de signaler à tous les quilleurs, l'exemple que donne M. Wilfrid Brault qui, à 74 ans, ne manque pas un de nos tournois, et ne s'en laisse pas imposer car son jeu en compétition fait l'envie de plusieurs; donc CHAPEAU BAS devant cet esprit sportif que démontre M. Wilfrid Brault.

Après toutes les parties régulières du tournoi, le vainqueur fut Michel Mailloux qui fit preuve d'un jeu magnifique pour remporter la première position, suivi de Jos Charest, ce vétéran qui s'empara de la deuxième position.

M. Jean Pepin, le toujours populaire commanditaire de ce tournoi, remit les prix aux quinze finalistes, et souligna l'importance de ces tournois pour permettre à nos quilleurs de se faire valoir, et de leur procurer une compétion sérieuse pour acquérir une expérience précieuse.

Le prochain tournoi de cette série des Tournois Amateurs O'Keefe Ouverts, aura lieu le 27 février à la salle de quilles En Roulant Ma Boule, et nous de la direction, espérons avoir un nombre toujours grandissant d'amateurs de quilles

— RESULTAT FINAL —

	Total
Michel Mailloux	2183
Joseph Charest	2083
Henri Massé	2066
Roger Therrien	2037
Claude Marcil	2034
Marcel Chalifoux	2009
Rosaire Vivier	1980
Denis Huard	1978
André Gaudreau	1948
Normand Sasseville	1923
Gabriel Girard	1902
Maurice DeBeaujour	1856
Maurice Couture	1841
Philias Côté	1831
Albert Chaffy	1809

Danse à St-Blaise

Samedi soir, le 6 février, à l'école de St-Blaise aura lieu une grande danse. Cette danse est organisée par le Cercle des Loisirs. Les frais de la musique seront assurés par l'orchestre des "Nobels".



► **LES CINQ FINALISTES** du tournoi amateur ouvert O'Keefe reçurent un cadeau du commanditaire, M. Jean Pepin en plus d'une bourse. Dans l'ordre, nous remarquons MM. Roger Therrien, Henri Massé, Michel Mailloux le champion, Jean Pepin, Jos Charest et Claude Marcil.

(Photo Studio Serges)

Activités au Royaume des Quilles

LIGUE PIRELLI

La Belgique a blanchi l'Italie 8-0. N. Ladouceur 517.

L'Allemagne a défait la France 6-2 L'Angleterre a battu la Grèce 6-2

Les Etats-Unis et l'Espagne 4-4. S. Smith 437.

L'Argentine a blanchi le Brésil 8-0. M. Laflamme 460 et G. Wright 443.

LE COIN DES JEUNES

Cette semaine une grosse surprise, un formidable simple de 170, réussi par une jeune quilleuse de 10 ans, Manon Gadoury. Ce ne sera pas facile à battre cette saison dans cette ligue junior.

Dans la section senior, la lutte devient de plus en plus chaude, et avec le retour de Ginette Normandin il n'y a aucun doute que le "Bossa Nova" va reprendre le terrain perdu.

Les meneurs pour les moyennes sont toujours Serge Tassé chez les garçons, et Elaine Guay chez les filles. Ils ne seront pas faciles à déloger maintenant.



MANON GADOURY

LIGUE J. B. MARTIN

L'équipe Mimi, grâce à tous les joueurs de l'équipe a défait le Fidélio 8-0. Pour les perdants R. Lanciault 445 et Gisèle Duquette 370.

Le Chantal a défait le Juliette 6-2. Pour les gagnants Lucille Delorme 419.

Le Bagatelle a défait le Suzanne 6-2 grâce à Gilles Raymond avec un simple de 222 et un triple de 500. Pour les perdants, E. Blain 411.

LIGUE INDUSTRIELLE

Raymond Raymond a pris seulement un point contre Canadian Pottery qui en a pris 7, avec l'aide de A. Quintal qui roula 507.

Iberville Fitting a blanchi le Hart Battery, pour les vainqueurs G. Girard 500. Il y eut partie nulle entre Canadian Celanese et la Légion Canadienne, pour la 2e équipe, R. Therrien 208 pour un 504.

J. B. Martin a blanchi Pirelli Cables. Pour les perdants S. Smith roula un 210 pour un 501 et pour les gagnants, P. Caisey 557 et J. Charest 521 et N. Sasseville 521.

Métallos a défait Senécal B.B.Q. 6-2. Pour les gagnants R. Duchesneau 464 et pour les perdants Elie Mongeon 420.

LIGUE DES EPICIERS

Marché Gagnon a été blanchi 8-0, malgré les efforts de Maurice Vézina avec un 222 pour 497.

Marché National a gagné 8-0 par défaut contre le Marché SEF Metro qui n'avait aucun joueur présent.

Marché Grégoire I.G.A. a défait le Marché Richard 6-2 avec l'aide de L. Lavoie qui roula 217 pour un 514.

Marché Zénith a blanchi le Marché St-Edmond. Pour les vainqueurs, R. Boudrias 369 et R. Raymond 427.

Marché Lavoie a blanchi Marché Florian Grégoire. Pour les gagnants A. Beauchesne 396 et Paul Boulais 198.

LIGUE DES PROFESSEURS

Le Larivière a défait le Granger 3-1. Pour les gagnants, P. Lareau 463 et pour les perdants A. Granger 198.

Le Lacroix a blanchi le Lamoureux avec l'aide du capt. J. P. Lacroix avec un simple de 221 pour 445.

Le Lavoie a défait le Ducharme 3-1.

Le Bisaillon atriomphé du Picard 3-1.

LIGUE SATURNE

La Pensée a défait la Marguerite 6-2. Pour les gagnantes N. Leclerc 348 et pour les perdantes, Jeanne Gervais 334.

Granger a défait la Rose 6-2. Pour les vainqueurs, Alida Roy 380 et pour les perdantes Imelda Tougas 306.

Partie nulle entre Tulippe et Lys. Pour la première, Lise Piédalue 345 et pour la deuxième P. Deschênes 342.

Lilas a défait Muguet 6-2. Pour les vainqueurs B. Gagné 344 et pour les perdantes S. Fortier 354.

LIGUE O'KEEFE MIXTE

Le Richelieu a défait le Toronto 6-2 malgré l'effort de M. Ferdais avec 224 et 499.

Les Copains ont blanchi St-Luc avec l'aide de C. Cailyer qui était plus qu'en forme en roulant 153-182-224 soit 559.

Ste-Rosalie a défait le Johnny 6-2. Pour les perdants André Gaudreau 526.

Volhante a blanchi le Royaume. Pour les perdants, P. Gaudoury 538.

Partie nulle entre As et Chanteclair. Pour la 2e équipe, L. Beauchesne 485.

LIGUE COMMERCIALE

Marché SEF Metro a triomphé du Patates Chip Adams. Pour les vainqueurs, R. Casavant 214 et pour les perdants Jos. Vézina 491 et J. P. Francoeur 200.

CNR a blanchi le R. et R. Bissonnette. Pour les gagnants, S. Raymond 495 et pour les perdants J. Lalanne 499.

Partie nulle entre Lapointe Nettoyeur et J. B. Martin. Pour la 1ère équipe, M. Groulx 212 pour 503 et pour la deuxième D. Huard 615.

Esso Service Guillet a triomphé du Payette et Payette 6-2. Pour les gagnants D. Lapalme 507.

Lasnier et Galipeau a défait Boulangerie Idéal 6-2. Pour les gagnants N. Sasseville avec 226 pour un 548.

LIGUE DES 3 FOIS 20

Les Gris ont défait les Jaunes 6-2. Mme Piédalue 395 pour les gagnants.

Les Bleu et les Vert ont fait partie nulle 4-4. W. Brault 453.

Les Blanc ont battu les Noir 6-2.

Les Roses ont blanchi les Rouge 8-0. M. Gosselin 341.



J. P. BENOIT a roulé le plus haut simple soit 262

TOURNOI O'KEEFE
LIGUE MIXTE LABATT'S

L. Leduc perd 8-0 aux mains d'Arthur Paradis et Normand Sasseville réussit le même exploit aux dépens de l'équipe Armand Rathé. Les équipes de Gilles Boudriau, Serge Lamarre et Maurice Couture gagnent 6-2 aux dépens des équipes de René Genest, M. Dupéré et Edgar Bélanger.

Les étoiles chez les dames: Mme Huguette Guay avec un simple de 207 et Mlle Thérèse Rochefort avec un triple de 468. Mme A. Morneau se signale aussi avec une partie de 174.

Chez les hommes Normand Sasseville joue un simple de 233 et un triple de 547 tandis que Roger Thuot se met lui aussi en évidence avec une partie de 227 et un triple de 510. A signaler aussi Maurice Couture avec 479 et Maurice Dupéré avec un 474.



► **ASSOCIATION CHASSE ET PECHE.** — Lors de la dernière assemblée régulière de l'Association de Chasse et Pêche de Saint-Jean-Iberville, la direction a décerné les prix de Chasse et de Pêche aux gagnants pour l'année 1964; pour le département de la Chasse, voici les gagnants, suivant la photographie de gauche à droite: Roger Choinière, 2e vice-président, remettant le trophée à Alain Morin, 2e prix de chasse; Serge Desnoyers, remplaçant Léonard Desnoyers, 1er prix de chasse, remis par P.-D. Gosselin, Président de l'Association; Georges Rainville, 3e prix de chasse, remis par J.-G. Langlois, 1er vice-président. Au cours de la même assemblée il y eut aussi la remise des prix de pêche 1964. Voici les gagnants: Achigan, 1er Gordon Jarvis, 2e Ferdinand Raymond, 3e Michel Zarbino. Doré: 1er Robert Lorrain, 2e Ferdinand Raymond, 3e Claude Gibeau. Brochet, 1er Ferdinand Raymond, 2e Léopold Raymond, 3e Josaphat Dussault. Perchaude: 1er Robert Déry, 2e Gaston Bédard ex-aequo, 3e Yves Lorrain. Nos sincères félicitations aux gagnants, en espérant vous plaire davantage pour la prochaine année.

(Photo Ken Wallett)

Hockey Inter-meute

Chaude lutte pour le championnat

Samedi après-midi, se continuait la saison inter-meute. En effet, deux jeunes équipes s'affrontaient pour se mériter une victoire très importante pour chacune. Le 1ère Notre-Dame écrasait littéralement le 2e Notre-Dame 9-0 et lui enlevait ainsi tout espoir de se classer parmi les semi-finalistes. Pour les vainqueurs, Serge Larivière y allait avec quatre buts, Brault avec un tour du chapeau, et Bélanger avec les 2 derniers. Malgré une forte résistance dans les premières minutes, tout devait s'effondrer.

Dimanche, le St-Gérard continuant son élan victorieux, infligea une autre défaite au faible mais courageux 2e Notre-Dame 5-1 Paquette y allait pour les vainqueurs avec quatre francs buts et Dupuis se méritait l'autre. Pierre Duchesneau évitait le blanchissage aux siens. Par cette victoire, le St-Gérard montait en deuxième position, et se méritait de bonnes chances de monter en première position, puisqu'il aura à rencontrer le 1ère Notre-Dame dimanche prochain. Dans l'autre joute, Cathédrale affrontera St-Edmond. C'est donc une lutte des plus contestée qui luit à l'horizon de cette fin de semaine. On en profite donc pour inviter tous les parents, parce qu'il suffira de vos encouragements pour que la balance penche sur un côté. Voici le classement actuel de la ligue:

1ère Notre-Dame	6
Saint-Gérard	5
Saint-Edmond	3
Cathédrale	2
2e Notre-Dame	0

Luc BESSETTE, publiciste

Tournoi mixte double Molson

C'est vendredi soir prochain, le 5 février que débutera à la salle En Roulant Ma Boule, le tournoi de qualification en vue de connaître les cinq équipes qui participront aux séries de détail pour le championnat du tournoi Mixte double Molson, de la région de St-Jean, en collaboration avec M. Roland Viau, agent local.

Une somme garantie de $80 sera décernée pour les trois premières équipes.

Voici les principaux règlements de cette compétition:

1. Tournoi de qualification du 5 février au 2 mai 1965
2. Equipe de deux joueurs mixte, ne dépassant pas un total maximum de 300 de moyenne.
3. Trois parties sur deux allées.
4. Inscription: $4 par équipe, parties comprises.
5. Le droit de reprise est accordé.
6. La date des rencontres pour les parties de détail sera annoncé plus tard.
7. L'équipe qui terminera en première position du tournoi de qualification sera automatiquement classée pour la ronde finale.

L'équipe championne qui se verra attribuer le trophée perpétuel Molson recevra également un cadeau, don de l'agent local, ainsi que la somme de $40 gracieuseté de l'organisation du tournoi mixte double Molson.

Pour renseignements, adressez-vous à Adrien Denis, ou Denis Huard, à la salle En Roulant Ma Boule.

EN ROULANT MA BOULE

André Gaudreault champion Dow

André Gaudreault a remporté les honneurs du 18e tournoi Champion quilleur Dow de la semaine, dimanche après-midi, en obtenant un triple de 483 soit une avance de 34 quilles sur Rémi Lefort qui a terminé en seconde place avec 449.

Le champion de la semaine, André Gaudreault, s'est mérité un prix en argent, pour son triomphe ainsi le droit de participer à la rencontre finale des champions Dow qui aura lieu à la fin de la saison.

Lors du tournoi de qualification qui s'est terminé samedi soir, André Gaudreault s'est classé en 1ère position avec 578 pour recevoir le cadeau Dow, don de Marc Brais.

Elie Mongeon a fini 2e avec 571 R. Lefort 566 et Claude Marcil 562.

La prochaine rencontre de détail aura lieu dimanche après-midi à 1 h. 15 et les quatre premiers du tournoi de qualication, se rencontreront dans un match de trois parties.

LIGUE O'KEEFE IBERVILLE

D. Rémillard 582 C. Primeau 581

Le Théberge Nettoyeur du capitaine Denis Rémillard s'échappe graduellement du peloton de la ligue de grosses quilles O'Keefe d'Iberville, à tel point que la lutte entre les cinq autres inscriptions du circuit Marcel McCaughan se concentre vers la deuxième position.

Au programme de lundi dernier au bowling Iberville, les performances du restaurant Chez Mickey d'André Lacasse, ont éclipsé les honneurs de la soirée et de son adversaire le Taverne Maurice en lui faisant subir un échec de 4-0.

Ce sont des triples de 531 pour André Lacasse, 503 pour Pat Patterson, 502 pour Jules Boulais et 471 pour André Fréchette qui ont contribué à un total d'équipe de 2444 chez les vainqueurs. Chez les perdants, le capitaine Jacques Galipeau se signala avec 544, Wilfrid Bessette 484, Claude Leduc 470 et Maurice Pétrin, 462.

Le Théberge Nettoyeur continua sa poussée avec une victoire tres serrée de 3-1 aux dépens du restaurant Granger de Claude Primeau, en surmontant un déficit de quilles à la troisième partie. Denis Rémillard dirigea ce duel avec un triple de 582 dont un simple de 213 pour les vainqueurs avec son adversaire Claude Primeau qui obtenait 581 dont un simple de 223. Chez les meneurs, Guy Rémillard s'est également distingué avec 505 dont un simple 204, et Marcel McCaughan avec 450. Dans l'autre camp, Adrien Renaud avec 518 dont un simple de 201 et Frank Tarte (un nouveau teint de Floride) avec 466 appuyèrent l'effort de leur capitaine.

Le O'Keefe d'André Roy établit la plus haute partie d'équipe de la saison soit 919 pour disposer du Taverne Moderne par 3-1. L'exploit de la deuxième partie chez les vainqueurs réhaussa les triples de 515 pour Lucien Ouimette, 492 pour Maurice Barrière dont un simple de 219, 478 pour André Roy, 463 pour Gilles Rémillard et 458 pour R. Massé. Dans l'autre camp, Roger Lavoie se signala avec 535, Gilles Lamoureux avec 519, P. E. Toupin avec 476 et Maurice Lavoie avec 451.

Automobilistes, soyez prudents!

Ligue commerciale Molson

EN ROULANT MA BOULE — 85	
S. Raymond	157
Y. Huard	155
P. Caisey	146
G. Langlois	149
J. G. Aubé	141
D. Huard	164
J. M. Delorme	138
GABORIAULT — 85	
M. Labarre	127
L. Gagné	126
E. Mongeon	130
R. Lavoie	139
D. Poulin	136
J. M. Hébert	153
PARADIS DU CADEAU — 84	
F. Goyette	134
H. Tremblay	136
J. M. Larouche	140
J. P. Francoeur	146
A. Denis	156
R. Vivier	160
LEFEBVRE ASS — 82	
R. Bourque	121
G. Bonneau	116
M. Vachon	131
B. Moreau	136
C. Emond	137
A. Bilodeau	135
R. Kruse	148
AIRPORT B B Q — 77	
G. Horrobin	136
R. Lefort	141
M. DeBeaujour	135
R. Larose	157
G. Girard	154
LAURENTIDE — 68	
R. Desrochers	130
G. Bouchard	134
G. Lussier	138
R. Lague	139
M. Forget	134
STATION SHELL — 54	
E. Chouinard	116
M. Girard	147
S. Gagné	136
Rockwood	106
R. Dumont	124
Y. Lemieux	100
R. Trudeau	157
F. Poliquin	164
IDEAL LAUNDRY — 53	
Y. Viens	121
G. Roy	141
A. Emond	140
Y. Allard	106
H. Gauthier	119
A. Gaudreau	160
ESSO THEBERGE — 50	
Y. Yelle	122
Y. Campbell	119
M. Lefrançois	120
R. Gravel	133
Y. Leduc	144
FRANCO — 42	
J. Raymond	119
A. Legault	114
G. Marziali	131
N. René	137
B. Dupuis	137
J. Salvail	148
Soirée du 27 janvier:	
Haut simple:	
H. Gauthier	227
Haut triple:	
J. Salvail	508
Saison:	
Hauts simples:	
G. Girard	257
F. Poliquin	256
D. Huard	252
Hauts triples:	
D. Huard	626
S. Raymond	579
F. Poliquin	563

ENTRE DEUX ABATS

Ligue S.E.F.

Mme Pauline Lachance remporte le prix de la Bijouterie Brodeur pour son haut simple. Le Marcel augmente son avance en tête du classement mais le Gene ne lâche pas.

Gisèle Laplante, du Willie, avec un superbe triple de 413 n'a pu tenir le coup à elle seule devant un Alcide chanceux avec les Jacques Lachance et Lucien Courtemanche. Pour les perdants, Romain Tougas, Georges Emond et Willie Bonefon ont déjà fait meilleure figure.

Le Maurice n'a fait qu'une bouchée du Ernest. L'équipe entière du Maurice mérite des félicitations pour avoir joué le plus haut triple de la soirée. Pour les perdants, Louis Gosselin s'est distingué en étant le seul du Ernest à jouer au-dessus de sa moyenne. Le capitaine Ernest Barrière étant en voyage n'a pu prodiguer ses conseils à ses vétérans.

Le Marcel renversa les calculs du Roger en l'emportant 6-2. Bob Goyette joua son plus haut triple de la saison (452) Armand Mathieu avec la venue de la neige revient en forme en jouant un simple de 156. Pour les perdants, le capitaine Roger Thibodeau fut le meilleur des siens.

Le André s'inclina devant le Larry. Pour le Larry, Stella Girouard, Raymond Shannon et Hélène Martin ont joué magnifiquement. Pour les perdants, de gros triples au-dessus de 400 ont été roulés par Pauline Lachance et le capitaine André Martin.

Dans la dernière partie le Gene a blanchi le Gerry qui était imbattable depuis deux mois. La confiance leur a été nuisible. Pour le Gene, Jeannine Timmons, Roméo Dupuis, Madeleine Gauthier et le capitaine Eugène Gervais ont ébahi leurs adversaires avec des abats répétés. Pour les perdants, Fernande Blais, Prudent Dextrase et Gérard Gauthier le capitaine, ont offert un bel esprit sportif dans la défaite.

EN ROULANT MA BOULE

4e victoire de Maurice Alarie

Maurice Alarie a remporté sa quatrième victoire consécutive, du tournoi L'Heure des Quilles de la salle En Roulant Ma Boule pour triompher de l'aspirant Jean-Paul Benoit avec un triple de 514 contre 445.

Dimanche soir prochain, à 8 h. 30 le champion Maurice Alarie tentera de continuer sa série de victoires alors qu'il sera opposé à Claude Marcil, qui lors du tournoi de qualification, s'était emparé de la 6e position avec 540.

Les participants du concours "Abat ou réserve" furent M. J.-P. Benoit, Mme Roland Lavoie, M. Remi Lefort tandis que le quilleur choisi pour la quille volante fut M. Maurice Alarie.

Mme Jean-Paul Benoit a gagné le prix de présence, soit deux repas chinois, gracieuseté du restaurant China Town.

Ligue de quilles C. O. Gervais

Hauts triples:	
Huguette Huard	347
Denis Huard	463
Hauts simples:	
Huguette Huard	139
Gustave Deneault	201

x x x

DIX MEILLEURES MOYENNES	
Thérèse Caron	109.35
Huguette Huard	102.6
Aurore Caron	102.6
Ghislaine Rivest	96.10
Annette L'Hérault	92.14
Denis Huard	147.41
Maurice Ferdais	118.2
Gaétan Labonté	117.19
André Rivest	112.22
Charles Ferdais	111.7

x x x

POSITION DES EQUIPES	
Bleu et Or (G. Labonté)	70
Vert et Or (C. Caron)	63
Rouge et Or (F. Caron)	49
Blanc et Or (D. Huard)	42
H.D.C.P.	
Vert et Or	21
Rouge et Or	32
Triples à date:	
Huguette Huard	380
Denis Huard	507
Hauts simples à date:	
Denise Labonté	182
Denis Huard	220



Qui sera Reine à Mont St-Grégoire?



► **Mlle MARIETTE BENJAMIN, native de Mont StéGrégoire, fille de M. et Mme Germain Benjamin. Elle poursuit ses études présentement à l'école Notre-Dame de Lourdes, Iberville, en 11e année, projette de devenir institutrice. Elle aime le cinéma, la danse, et aussi pratique ses sports favoris qui sont le patinage, la natation et aussi les quilles. Sa plus grande ambition présentement: devenir Reine du Carnaval Mont St-Grégoire.**



► **Mlle MONIQUE GLADU, native de Mont-St-Grégoire, fille de M. et Mme Gérard Gladu. Elle fit ses études à l'école Notre-Dame-de-Lourdes d'Iberville jus'qu'en 10e année. Suivit des cours en coiffure et présentement est à l'emploi d'un salon de Saint-Jean. Elle ambitionne pour plus tard tout en se perfectionnant, pouvoir ouvrir un salon de coiffure. Elle aime le cinéma, la danse et aussi pratique ses sports favoris qui sont le patinage, la natation et aussi les quilles.**



► **Mlle MICHELINE TRUDEAU, née à Saint-Jean et fille de M. et Mme René Trudeau, de Mont St-Grégoire. Graduée de l'école Normale de Saint-Jean et présentement institutrice dans une école des environs. L'enseignement n'est pas sa seule ambition, car elle projette pour plus tard, devenir hôtesse de l'air. Elle aime le cinéma, la danse et pratique ses sports favoris qui sont le tennis et la natation. Sa plus grande ambition présentement, devenir Reine du Carnaval Mont St-Grégoire.**

Ligue mixte Unic

C.F.C. défait Garage Sunoco 3-1. L. Bellefleur 344. J. L'Heureux 344.

Boucherie Roy défait St-Luc Réfrigération. C. Roy brille avec 202-230-601. Mme St-Louis 345. Perdants: Mme Roy 366. S. Lamoureux 431.

Les Voyageurs et restaurant Senécal font match nul. G. Marcil 511. J.-L. Denis 439.

Restaurant Boulevard défait St. John Windows 4-0. M. Moreau 439. T. Doucet 368.

Rénovation St-Jean et Const. Mont-Roy font match nul 2-2. Bob Bergeron 506. P. Poissant 490.

Garage Brodeur défait Martel et Robert 4-0. J. P. White 402. Mme R. Roy 397. G. Robert 402.

P.H.S. et P.H.T.: semaine

Femmes: M. Mageau	169-439
Hommes: C. Roy	230-601

P.H.S. et P.H.T.: saison

Femmes: C. Péloquin	181
N. Godin	181
G. Robert	471
Hommes: R. St-Pierre	232
C. Roy	601

ST. JOHNS WINDOWS

T. Doucet, C. Aubé, A. Doucet et A. Aubé

THERESE: Elle aime tellement la bowling qu'à chaque soir et matin, elle prend sa boule, la frotte, et fait des monctions pour être toujours dans le ton.

CECILE: C'est formidable, on dirait une jeune fille de 20 ans, elle rit toujours, elle est en pleine forme; fait des farces avec tout le monde, enfin elle est de la jeunesse d'aujourd'hui.

ARMAND: Il est terrible surtout pour les réserves difficiles; il ne lâche jamais prise, même s'il perd une partie il dit "ce n'est pas grave, on va gagner l'autre".

ARMAND: C'est un fier compétiteur, il fait toujours attention, il tire très fort surtout dans les moments difficiles, et c'est là qu'on reconnait un champion.

— CLASSEMENT —

Rest. Boulevard	15
Boucherie Roy Inc.	15
Const. Mont-Royal	14
Garage G. Brodeur	14
Senécal B.B.Q.	13½
Rénovation St-Jean Enr.	13
Martel et Robert	13
C.F.C.	11
St. Johns Windows	10½
Garage Sunoco	9
Les Voyageurs	9
Refrigération St-Luc	7

12, 13 et 14 février

Le carnaval d'hiver de Mt-St-Grégoire

Comme par les années passées, St-Grégoire aura son carnaval qui promet d'être merveilleux. Les dates à retenir sont les 12, 13 et 14 février prochain, c'est-à-dire dans environ deux semaines. Tous les paroissiens ainsi que tous les citoyens des environs sont cordialement invités à venir prendre part aux activités. Nous vous donnons un aperçu du programme.

Vendredi soir, le 12 février, l'une de nos trois duchesses sera couronnée Reine du Carnaval 1965. A cette occasion, l'orchestre des Gais Chevaliers fera les frais de la musique. Samedi le 13 février, journée des petits et aussi des plus grands; les activités commenceront à 9 h. 30 a.m. par une représentation cinématographique.— Il y aura la présence de la Reine et des Duchesses, à 2 h. 15 p.m. gigantesque kermesse à cette occasion de nombreux prix seront distribués ainsi que des rafraîchissements et autres douceurs. A 7 h. p.m., il y aura grande mascarade pour les jeunes, des prix seront distribués aux plus beaux costumes.

Le samedi soir aura lieu la danse habituelle au Centre Récréatif Municipal, mais à l'occasion du Carnaval, de magnifiques prix en argent seront distribués aux personnes costumées, en tout une valeur de $60.

Le dimanche, 14 février, la parade dans les rues du village débutera à 1 h. 30 p.m. avec la présence du Bonhomme Carnaval ainsi que le concours de plusieurs fanfares, dont le Patro de Saint-Hyacinthe. Au retour, vers 2 h. 30, la Reine et les Duchesses ouvriront les activités sur la patinoire. 3 h. p.m.: démonstration de fanfares et majorettes. — Dimanche soir sera la clôture de notre Carnaval. Comme les activités auront marché bon train, cette soirée sera couronnée par la présence d'un maître de cérémonie réputé ainsi qu'un orchestre populaire.

A tous donc, nous souhaitons un joyeux carnaval.

A. LANCIAULT, publiciste



AU CLUB DE CURLING Saint-Jean

● Tournoi "invitation" à Saint-Lambert

M. et Mme J. Law et M. et Mme R. Graves remportèrent le prix de consolation lors des finales jouées dernièrement à Saint-Lambert. Nos félicitations.

● Bonspiel de Granby

M. Dick Shutt et son équipe de Saint-Jean remporta ses deux parties d'affiliées lors du Bonspiel tenu à Granby dernièrement.

C'est très intéressant à ce stage-ci de voir évoluer les équipes; les joueurs tirent de plus en plus heureusement. Je vous félicite et j'espère que vous allez continuer de la sorte; ça me fait plaisir quand je fais mon rapport.

● Bonspiel de Beloeil

M. Jack Marsland et son équipe perdit la première partie mais remporta la seconde à ce populaire Bonspiel de Beloeil.

● Trophée Dow-Kingsbeer

Dans les finales, l'équipe conduite par J. Law et composée de C. Benson, R. Graves et B. Lehenski a défait par 7 à 2 l'équipe de Guy Ménard composée de M. Jessop, A. Jorge. Cette partie fut disputée dernièrement.

● Malheur au monde à cause des scandales! Il est fatal, certes, qu'il arrive des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive. (Mt 18,7) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

AU CENTRE N.D.A.

LES QUILLES

LIGUE MIXTE LAURIER

PAR PAULO

- **Rosaire Vivier, nouveau président de la Ligue.**
- **Yolande Ménard et M.-Claire Vallière se partagent les honneurs de la soirée.**
- **R. Vivier roule un simple de 230 et un triple de 544.**

En ce soir du 28 janvier, les joueurs de la Ligue Mixte Laurier se sont rencontrés sur les allées du Centre N.D.A. pour y disputer leurs parties avec entrain.

Avant de débuter cette chronique hebdomadaire, nous devons féliciter notre nouveau président, M. Rosaire Vivier qui a été choisi avant la soirée, par une assemblée des capitaines. Rosaire a été choisi pour son expérience dans les quilles, à la suite de la démission de M. Roger Benoit, démission rendu nécessaire à cause de son travail le soir. Nous le remercions pour les services rendus à la Ligue et nous souhaitons le revoir avant la fin de la saison.

Cette semaine — contrairement aux autres — nous seront bref dans notre rapport, pour cause de manque d'espace.

M. Hébert 1 — F. Boucher 3

Pour l'équipe de Maurice Hébert, les plus hauts triples ont été roulés par:

Marie-Claire Vallières 379
Arthur Vallières 352

Pour l'équipe de Fernand Boucher — anciennement du capitaine Rosaire Vivier qui a dû résigner pour cause de sa nomination comme président — les plus hauts triples ont été joués par:

Simonne Vivier 342
Rosaire Vivier 544

●

A. Trudeau 0 — Y. Ménard 4

Pour l'équipe de Albert Trudeau, les plus hauts triples ont été joués par:

Suzanne Ouellet 334
René Coupal 352

Pour l'équipe de Yolande Ménard — anciennement de Marcel Lussier — les plus hauts triples ont été roulés par:

Yolande Ménard 371
A. Morency 451

●

R. Ethier 1 — A. Langlois 3

Pour l'équipe de Ronald Ethier, les plus hauts triples ont été roulés par:

L. Gamache 337
Michel Coupal 395

Pour l'équipe de André Langlois, les plus hauts triples sont:

C. Langlois 337
Michel Godin 429

●

R. Duchesneau 0 — C. Tougas 4

Pour l'équipe de R. Duchesneau, les plus hauts triples ont été roulés par:

J. Racine 282
Roger Girard 399

Pour l'équipe de Claude Tougas, les plus hauts triples ont été joués par:

Lucille Sansoucy 363
Henri Massé 454

CETTE SEMAINE — — — —

Plus hauts simples:
Yolande Ménard 160
Rosaire Vivier 230
Plus hauts triples:
M.-Claire Vallières 379
Rosaire Vivier 544

CETTE SAISON — — — — —

Plus hauts simples:
Yolande Ménard 188
Henri Massé 277
Plus hauts triples:
Rita Labrie 430
Henri Massé 594

CLASSEMENT — — — — — —

	Points
André Langlois	47
Ronald Ethier	39
Claude Tougas	36
Yolande Ménard	35
Fernand Boucher	30
Maurice Hébert	29
R. Duchesneau	28
Albert Trudeau	24

Ligue de quilles Richelieu (dames)

Lors des rencontres du 26 janvier, le plus haut simple a été roulé par Claire Robinson, 179 et le plus hout triple par Simone Leblanc, 416.

Félicitations!

EQUIPE IDA BEAUCHEMIN

G. Lasnier 297
C. Côté 281
L. Lynch 169
P. Leblanc 416
I. Beauchemin 286
R. Schneider 309
1758

EQUIPE INETTE GOYETTE

J. Plante 233
L. Dame 208
L. Longpré 280
J. Grisé 245
C. L'Ecuyer 298
C. Robinson 403
1730

EQUIPE RITA LEFEBVRE

C. Fredette 283
A. MacDonald 279
G. Ouellet 251
B. Tanguay 183
D. Valois 270
R. Lefebvre 350
1730

EQUIPE JACQUELINE WHITE

F. Poulin 325
J. White 287

D. Blochlinger 240
L. Cordova 284
R. Poissant 273
G. Barrière 327
1734

EQUIPE PAULINE COUTURE

S. Lanoue 276
R. Cadieux 344
R. Mallette 266
M. Jacques 297
P. Couture 291
J. Choquette 376
1850

EQUIPE MONA LAZURE

M. Couture 210
T. Ouellet 299
L. Beauregard 337
P. Chalifoux 379
S. Farley 373
M. Lazure 356
1957

EQUIPE RITA VIENS

G. Boucher 312
N. Beauvais 258
B. Thibodeau 269
J. Lapointe 242
J. Ducharme 326
R. Viens 338
1745

EQUIPE JEANNINE ALLARD

A. Hébert 326
J. Allard 301
M. Rémillard 353
J. Longpré 177
G. Sauvé 297
F. Leduc 293
1756

A ne pas manquer

Grande partie de cartes d'un intérêt paroissial pour la formation d'une Garde Paroissiale (Cathédrale, St-Jean).

Il y aura prix pour chaque table, 175 prix de présence et plus succulent goûter servi, mercredi, le 17 février 1965 à 8 hres p.m. à l'Ecole Sacré-Coeur, rue Laurier, St-Jean.

Pour toutes informations, s'adresser à l'Evêché - FI. 7-3636.

MARTIN SPORTS INC.

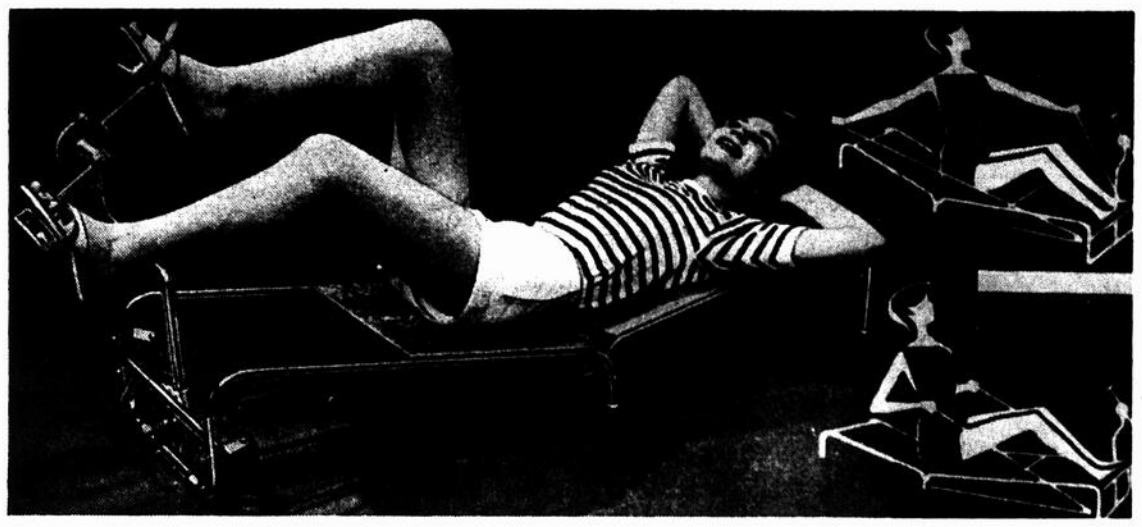
ADRIEN ET CLAUDE MARTIN, PROPS

67 RUE ST-JACQUES

TEL. FI. 6-6565
SAINT-JEAN

VENTE D'ARTICLES D'HIVER

UN STUDIO DE CULTURE PHYSIQUE



d'appartement est devenu indispensable comme le "manger et le sommeil".

ADAMS-TRAINER doit faire partie de votre vie, non seulement pour vous maintenir en condition physique, mais pour vous redonner la joie de vivre! . . .

Qu'est-ce que **ADAMS-TRAINER?** appareil de culture physique, de mécanothérapie et de relaxation conçu, mis au point et garanti par la Cie ADAMS depuis 1947. En exigeant la marque **ADAMS-TRAINER,** vous vous assurez un label de qualité "bien souvent imité mais jamais égalé".

Conseils sur la condition physique — synchronisez CKAC 73 au cadran à 8 h.45 a.m. tous les samedi matin à notre émission "SANTE 73".

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE ..... VILLE ..... TÉL. .....

Articles de hockey — CULOTTES, GANTS, JAMBIERES, COUDES, EPAULETTES, EQUIPEMENT DE GARDIEN — **40%**

Ski

	Rég.	VENTE
METAL: A-15	$130.00	$90.00
Nevada	$95.00	$65.00
BOIS: Rossignol	$72.00	$49.00
	$42.00	$25.00
	$32.95	$20.00
	$21.95	$15.00

Bottines

à boucles Henke	$90.00	$63.00
	$75.00	$55.00
lacées	$49.95	$33.00
	$29.95	$19.00

Vêtements — COUPE-VENT, PANTALONS, CHANDAILS — **30 à 40% de rabais**

PAS D'ÉCHANGE — QUANTITÉ LIMITÉE

LES PETITES ANNONCES

NOS TARIFS

Minimum 0.60 pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 0.03 le mot additionnel. Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures le mercredi avant-midi.

À VENDRE

Maisons

A ST-LUC, MAISON moderne, brique et pierre, système de chauffage, terrain 70 x 120. Prix d'aubaine. S'adresser à Gérard Dépelteau, 283 Grand-Bernier, St-Luc. Tél. FI. 8-3908. (AV 1267)

PROPRIETE dans St-Edmond, St-Jean, rue Fortin, grand terrain, 2 logis, 3 garages, beau site. Pour appointements: FI. 7-4266. (AV 1272)

BUNGALOW à 135 Chemin Richelieu, St-Jean; 7 pièces, garage, terrain 102' x 800'. Tél. FI. 6-6029. (AV 1217)

A VENDRE: Maison à Delson, 2 logis de 4 et 6 pièces, très central, garage, grand terrain, chambre de bain, 220 v., revenu $125.00 par mois, évaluation $10,500. Vendrait $10,000; $1,000 comptant, balance $100 par mois. Libre immédiatement. S'adresser à tél. 632-0735. (AV 1408)

MAISON, comprenant 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, système à eau chaude, terrain ombragé 95 x 185, place tranquille, taxes peu élevées. Prix: $14,000. Pour information, tél. FI. 7-3543 à Saint-Jean. (AV 1511)

A VENDRE A LAPRAIRIE (Paroisse du Christ-Roi): un triplex, libre immédiatement, situé sur le boul. Ste-Elizabeth, système de chauffage à eau chaude, chambre de bain en tuiles avec vanité; 2 garages et terrasse finie. S'adresser à tél. OL. 9-0661. (AV 1553)

MAGASIN GENERAL à louer ou à vendre, libre le 1er mai 1965, bon chiffre d'affaire, 2,000 pieds de plancher. Cause de maladie. S'adresser à M. Gérard L'Ecuyer, L'Acadie; tél. FI. 6-4093. (AV 1545)

MAISON de 2 logis (un cinq pièces et un six) dans le centre de la ville. S'adresser à 441 rue Toupin, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3940. (AV 1562)

MAISON située à 936 rue Langlois. Conditions: comptant. Prix réduit pour prompt acheteur. S'adresser à 292 rue De Salaberry, Saint-Jean. Tél. FI. 8-2185. (AV 1556)

A VENDRE: MAISON. Occasion 9 et 9a Therrien, 1ère rue au sud du golf, terrain 65' x 120', bâtie en 1953, n'étant pas de la localité, préfère vendre au lieu d'investir en réparations, $8,500. S'adresser à Jacques Bertrand, 5016 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. 273-8392. (AV 1580)

DEUX MAISONS, une laveuse de vaisselle automatique, 1 malaxeur "Sunbeam", 1 incinérateur, 2 accordéons, 2 micros et une robe de mariée, gr. 9 à 10 ans. S'adresser à 96a rue Cousins, Saint-Jean, Qué. Tél. FI. 6-4558. (AV 1578)

Terrains

TERRAIN 83' x 93' environ, coin boulevard Plaza et Colonial, face à l'école; $1,400 comptant. S'adresser à FI. 7-3613. (AV 531)

300 LOTS A VENDRE

A L'ACADIE village, spécial pour un mois: 5 lots 60' x 100', chacun $500.00 comptant. S'adresser à Antoine Desranleau, L'Acadie; tél. FI. 6-4816. (AV 1563)

Autos - Motos

AUTO Plymouth Belvedère, 1960, hardtop, en très bonne condition. S'adresser à 171 Mackenzie-King, tél. FI. 6-5481. (AV 1156)

Divers

PETITS CHIENS de race différentes ainsi qu'un brideur. S'adresser par tél. FI. 8-5232, 29 rue Saint-Paul, Saint-Jean. (AV 1102)

● **AUDIN AMEUBLEMENTS USAGES:**

Achetons, vendons, échangeons, poêles, réfrigérateurs, sets de cuisine, fournaises, sets de salon, sets de chambre à coucher, lits d'enfants, chaises-hautes, carrosses, moulin à laver, etc... S'adresser à 102, rue Champlain, Saint-Jean; tél. FI. 8-5490. (AV 1101)

ROBES DE BAL, longues, grandeur 13 ans. Prix: $15.00. S'adresser à 323, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (AV 1527)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (AV 1100)

VIOLONS faits à la main, ainsi que réparations d'instruments à cordes. Ray Tétrault, 2227 rue Bellerose, Cité Jacques-Cartier, tél. 674-6375. (AV 1320)

EQUIPEMENT pour service de radio, T.V., avec pièces diverses et 300 lampes neuves. Bonne condition à client sérieux. Tél. Napierville: CH. 5-3704. (AV 1444)

VACHES devant rentrer à la fin de janvier et au début de février S'adresser à Emile Lepage, R.R. No 3, cté de Napierville. Tél. 245-3577. (AV 1514)

TAPIS

10,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou à la livre, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes grandeurs de planchers, à partir de $1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Ligne de prélarts au complet, tuiles à partir de $0.05 l'unité. S'adresser à J.-C. Lanctôt, marchand général, St-Isidore, cté de Laprairie; tél. 454-9882. (AV 1430)

RESTAURANT à vendre, situé à 279, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Aussi, chambre à louer avec stationnement pour auto et grande cour. (AV 1538)

BOIS DE POELE mélangé en longueur ou en pied, à prix d'aubaine. S'adresser à Lacolle, tél. 246-3327. (AV 1554)

A PRIX REDUIT: Tuyaux de grès de 8 à 24 pouces de diamètre sur le terrain de la Standard Clay. S'adresser à M. Dominique Jeté, Sabrevois. Tél. 7-2974. (AV 1510)

A VENDRE: Fournaise à bois, $5.00; fournaise à l'huile, $20.00; set de cuisine, $15.00; commode, $10.00; poêle électrique 220 volts, $40.00; set de chambre, $65.00; set de salle à dîner; parc d'enfant; radio combiné; tables de salon, $5.00; réfrigérateur, sommier, $5.; tapis de turquis rouge; lit en métal, $2.00; réservoir à l'huile, 45 gallons, $5.00; poêle à gaz, $15.00; chaises, $1.00. — S'adresser à 102, rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 7-5177. (AV 1548)

VENDONS ET ACHETONS linge usagé, très propre, pour hommes, dames et enfants; collants neufs pour dames et enfants. Aussi bas de nylon, 25¢ la paire et plus. S'adresser à 68, rue Bouthillier, St-Jean; tél. FI. 6-5480. (AV 1565)

ERABLIERE de 20 arpents à Mont-St-Grégoire avec cabane à sucre et équipement. S'adresser à G. Boucher, 9, 3e rue, Iberville. Tél. 346-9625. (AV 1560)

CANICHE "TOY" enregistré, blanc gris, bébé de 6 semaines. S'adresser à tél. FI. 7-1792. (AV 1558)

SERTISSEUSE automatique avec moteur en parfaite condition, $30. S'adresser à 49, rue Mercier, St-Jean. (AV 1599)

CANICHE femelle "Toy" enregistré, 6 mois, vacciné contre les maladies et la rage. S'adresser à tél. 658-1694. (AV 1597)

A VENDRE: Equipement de salon de coiffure; 1 chaise tournante, une chaise shampooing; 2 séchoirs, 1 lavabo et 1 miroir. Composez: 454-9693, Saint-Remi de Nap. (AV 1592)

A VENDRE: 1 camion Ford 1956, 4 tonnes, boîte de bois et toile pour couvrir un banc de scie et moteur ¾ de force. Une scie électrique à main, un passe-partout électrique et coffret. Le tout en bon état. S'adresser à Lucien Poupart, Ville Saint-Remi; tél. le soir: 454-3375. (AV 1591)

AMEUBLEMENT complet de 6 pièces. S'adresser à tél. 659-1032. (AV 1583)

30 BIDONS A LAIT, en très bonne condition, la cause: en vrac. S'adresser à Jules Martel, Chambly-Bassin; tél. OL. 8-2325. (AV 1579)

CARROSSE, modèle "Thistle" '64, quelques mois d'usage seulement, $45.00. — Aussi, carabine de chasse, modèle "Ross" 303, "slide action" avec magasin à 7 balles; vendra à $35.00. S'adresser par tél. FI. 7-3935 (après 7 h. p.m.). (AV 1600)

VACHE "Holstein", âgée de 5 ans, fraîche vêlée. S'adresser à tél. 346-4875. (AV 1601)

À LOUER

Logis

LOGIS à Iberville, 5 pièces, chauffé. Pour informations, s'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean; tél. FI. 6-3614. (AL 444)

MAISON à Delson, 2 logis, 6 pièces bas et 4 pièces en haut, près des écoles, église, etc. Chambre de bain, 220 volts, grand terrain, libre immédiatement. S'adresser à 632-0735. (AL 1405)

LOGIS chauffé de 4 pièces, chambre de bain, cave cimentée de 8 pieds, galerie en avant, solarium en arrière, prélart posé, situé à 378 rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 223 rue Cousins. (AL 1542)

COTTAGE seul, 3 pièces, chauffage électrique, libre pour le 1er février, situé à 203, rue St-Pierre, St-Constant, cté de Laprairie. Tél. FI. 7-7426. (AL 1532)

LOGIS de 5 pièces, un bas, dans un duplex à 526 rue Raymond, $100.00 par mois; libre le 1er avril. S'adresser à tél. 348-3566. (AL 1557)

LOGIS à 226 rue Fortin, 4 pièces et demie, 220 volts, eau chaude, libre le 1er mai ou avant. S'adresser à 71, rue St-Jacques après 7 heures p.m. Tél. FI. 7-4266. (AL 1567)

PETIT LOGIS moderne, 4 pièces, 220 volts, eau chaude, possession maintenant. S'adresser à 71 rue St-Jacques, St-Jean, après 7 heures p.m. Tél. FI. 7-4266. (AL 1566)

LOGIS de 5 pièces, meublé ou non. Aussi un logis de 3 pièces. S'adresser à Laprairie, OL. 9-0776. (AL 1564)

2 GARAGES à l'année à 226 rue Fortin et un garage à 240 rue Bouthillier. S'adresser après 7 heures p.m. à 71 rue St-Jacques; tél. FI. 7-4266. (AL 1568)

LOGIS de 7 grandes pièces, au 2e étage, situé à 130, rue St-Jacques, prix: $65.00. Libre le 1er mai. — Aussi à vendre: accordéon, presque neuf, de marque "Accordiana", 120 basses, modèle 310, a été payé $410.00; vendra à prix réduit. S'adresser par tél. FI. 6-3461. (AL 1596)

LOGIS neuf et moderne de 4 grandes pièces plus chambre de bain, chauffé, 220 volts, eau chaude, planchers de tuiles, installation pour laveuse automatique et sécheuse, situé dans quartier résidentiel à 36-38 rue Montcalm, Iberville. Tél. FI. 8-2113. (AL 1588)

LOGIS chauffé, un bas, 4 grandes pièces. Aussi un logis de 4 pièces, un 2e étage. Les deux logis ont le 220 volts, installation pour laveuse et sécheuse, situé au centre de la rue Frontenac. Pour information: Eugène Proulx, 125 boulevard du Séminaire, Saint-Jean; tél. FI. 6-6772. AL 1585)

LOGIS à 74 rue Notre-Dame, St-Remi, un bas, 5 pièces, libre le 1er mai, eau chaude, entrée 220 v. S'adresser à Isidore Boyer, Saint-Remi; tél. 454-3606. (AL 1594)

LOGIS de 4 pièces, entrée 220 v., eau chaude, tuiles sur planchers. S'adresser à 60 rue Lachapelle, Ville Saint-Remi ou Camille Brunet, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5787. (AL 1593)

LOGIS neuf et moderne de 4 grandes pièces plus chambre de bain, chauffé, 220 v., eau chaude, planchers de tuiles, installation pour laveuse automatique et sécheuse, situé dans quartier résidentiel à 42 rue Vincelette, Iberville. Tél. FI. 8-2113. (AL 1589)

2 LOGIS de 3 pièces et salle de bain, réservoir à eau chaude, 220 volts, 1 cave, libre le 1er mai. Situés sur la rue Laurier près de Saint-Paul. S'adresser à M. Wilfrid Paradis, tél. FI. 8-3311. (AL 1584)

LOGIS moderne de 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, 220 v., eau chaude, planchers de tuiles dans cuisine et chambre de bain, situé dans quartier résidentiel à 87, rue Leclerc, Iberville. Tél. FI. 8-2113. (AL 1590)

LOGIS neuf, 4 pièces, libre le 1er mars. S'adresser à 179 Grand-Bernier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6373. (AL 1586)

LOCAL pour commerce ou bureau, 20' x 40', 69 rue Principale, Verchères. Tél. 583-3195. (AL 1595)

LOCAL commercial, bien situé, coin Frontenac et Mercier (anciennement Marché St-Edmond). Information: 192 boul. Gouin, Saint-Jean. (AL 1581)

Chambres

A LOUER: Chambres très pratiques pour dames et messieurs à leur retraite. — Petits poêles électriques, service de réfrigérateur, eau chaude et froide, meublées confortablement. Différentes dimensions incluant un unité de deux pièces. Prix raisonnables à la semaine ou au mois. Ambiance tranquille, gaie et propre. S'adresser à 39, rue St-Paul, St-Jean; tél. FI. 8-5513. (AL 1103)

CHAMBRE ET PENSION: Près de l'église, service d'autobus, 5 minutes de Saint-Jean. S'adresser à 26, 2e Avenue, Iberville. Tél. FI. 7-1144. (AL 1533)

CHAMBRE à louer, place tranquille, ambiance familiale. Peut déjeuner le matin. S'adresser à 33 Grand Bernier, Saint-Jean. Tél. 7-3543. (AL 1537)

CHAMBRE ET PENSION près de l'église et service d'autobus à 5 minutes de Saint-Jean. S'adresser à 26, 2e avenue, Iberville. Tél. FI. 7-1144. (AL 1544)

DIVERS

MADAME: Pour réparations de machines à coudre, laveuses ou pièces à rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (D 1105)

J.-L. HOULE, PEDICURE, sera à l'hôtel St-Jean, les 9 et 10 décembre 1964 pour les cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (D 1107)

Pour réparations de matelas

à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont St-Grégoire, tél. FI. 6-3415; rés.: FI. 6-9208 (D 1104)

● **Pour toute TRANSACTION IMMOBILIERE,** consultez

FERNAND GUERIN ENR.
courtier en immeubles, 518, rue Lalement, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (D 1106)

VENTE DE VACHES A LAIT: Chaque vendredi à St-Pie de Bagot, sur la ferme de Paul Bernard vous sont offertes des vaches laitières fraîches ou devant vêler sous peu. La majorité sont Holstein et son vendues garanties et sont clair de test. Conditions: vous pourrez obtenir jusqu'à 36 mois pour payer ces animaux. Informations: Paul Bernard, St-Pie de Bagot, tél. PR. 2-2492. (D 1134)

VENTE DE VACHES A LAIT

GRANDE VENTE PAR ENCAN de 50 vaches laitières fraîches "Holsteins", devant vêler dans les jours suivant la vente, le 6 février à 1 heure p.m. dans les locaux des Encans de la Ferme Inc. sur la route Trans-Canada à St-Hyacinthe. Vous pourrez obtenir du crédit pour acheter ces vaches. Informations: Paul Bernard, St-Pie-de-Bagot, tél. PR. 2-2492. (D 1576)

COMMERCE D'HUILE A CHAUFFAGE
DANS ST-JEAN
S'adresser
tél. FI. 8-3115
(D 1515)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 8-5363 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

— COURTIER EN IMMEUBLES —

Vente, évaluation, administration, placement

95, rue Richelieu **FI. 7-5511 et 7-5512**

Annonces classées

ATTENTION !
POUR REPARATION
DE BALAYEUSE
ELECTRIQUE
de toutes marques et à vendre, balayeuse de seconde-main en très bonne condition. Prix spécial. S'adresser à G. Fleury, 208 rue Bouthillier, St-Jean. Tél. FI. 6-9565.
(D 1551)

VOTRE GRAND-MERE
L'EMPLOYAIT:
L'herbe "Savoyane" (Fil d'Or), connue depuis bien des années comme traitement contre les ulcères de la bouche, blessures de dentier, boutons ulcéreux et gencives tendres est simplement l'un des nombreux ingrédients spéciaux dans la médecine Fletcher's pour maux de la bouche, qui la rend si efficace pour résoudre ces problèmes — $1.00 à la pharmacie Sagala et dans toutes les autres pharmacies.
(D 1577)

ON DEMANDE

HOMMES OU FEMMES
DEMANDES
Voulez-vous vendre des produits de qualité WATKINS ? — Gérard Roy, représentant, 100 rue Grégoire, Saint-Jean, tél. FI. 8-5005. Haut pourcentage. Bienvenue à tous!
(OD 1516)

VENDEURS DEMANDES
POUR
VENTE A DOMICILE
Nous payons 40 à 60% sans cota. Licence payée par moi-même. Ecrire ou téléphoner à Gérard Roy, gérant des ventes, 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5005.
(OD 1517)

VENDEURS DEMANDES
● **A BESOIN 2 à 3 vendeurs, pas de porte en porte, grosse commission, seulement homme sérieux et ambitieux. Possibilité d'avancement.**
S'adresser à:
MAISON SELECT-A-PACK
8313 St-Hubert, Montréal
tél. 381-5371
(OD 1547)

JEUNE FILLE pour travail d'enquête commerciale au téléphone et ouvrage général de bureau; doit être bilingue et connaître la dactylographie. Bénéfices marginaux habituels. Vacances, assurance-santé et caisse de retraite. Ecrire en donnant âge et numéro de téléphone, noms des écoles fréquentées, ancien employeur, salaire désiré. S'adresser à C.P. 514, Saint-Jean.
(OD 1569)

AUX FEMMES QUI PEUVENT CONDUIRE UN VEHICULE: Si vous désirez travailler 3 ou 4 heures par jour pour visiter chaque mois régulièrement un groupe de clients du Studio Girl Cosmetics sur un parcours qui sera établi dans la région de Saint-Jean et si vous voulez faire de la livraison légère, etc., écrivez au Studio Girl Cosmetic, Dept. VA 028, 840 avenue Lafleur, Montréal 32. Le parcours paiera jusqu'à $5.00 l'heure.
(OD 1575)

MACHINISTE DEMANDE
avec expérience de préférence. S'adresser à 229 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué.
(OD 1582)

2 DAMES DEMANDEES
travail facile dans nos bureaux, à temps plein ou partiel.
Base de salaire plus bonis.
Pour rendez-vous: 374-5195
(OD 1587)

AVIS PUBLIC

LOI SUR LA FAILLITE

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE GRANBY,
DIVISION No 20
COUR
SUPERIEURE
(En matière de Faillite)
018/1964
Dans l'affaire de la faillite de:
GERARD BEAUDRY,
mécanicien,
autrefois de
Clarenceville,
cté de Missisquoi
et maintenant résidant
et étant domicilié
à Lacadie,
comté de Saint-Jean.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Juge Evender Veilleux, un des juges de la Cour Supérieure, siégeant en matière de faillite, dans et pour le district de Bedford, division de Granby, numéro 20, le syndic soussigné a été autorisé à procéder à la vente aux enchères publiques, en la forme accoutumée, à la porte de l'église de Clarenceville, district de Bedford, de l'immeuble ci-après décrit, pour avoir l'effet du décret:

"Une propriété située dans le village de Clarenceville, comté de Missisquoi, composée des parties des lots numéros quatre cent quatre-vingt-quatre et quatre cent quatre-vingt-six (Pties 484-486) du cadastre officiel du village de Clarenceville, contenant cent trente-cinq (135) pieds de largeur dans ses lignes sud et ouest, sur cent dix (110) pieds dans sa ligne est et cent trois (103) pieds dans sa ligne nord, mesures anglaises, bornées à l'ouest par le chemin public, au nord par le résidu dudit lot quatre cent quatre-vingt-six (486) occupé par Jean-Paul Harbec, à l'est par partie dudit lot quatre cent quatre-vingt-quatre (484) appartenant à Arthur Beerwoth ou représentants, le tout tel qu'indiqué sur un plan préparé par M. Guy Migué, arpenteur-géomètre, le 29 mars 1961; avec garage y érigé".

Ledit immeuble est affecté des hypothèques suivantes:

a) $5,000.00, y compris les intérêts au taux de 10% l'an, en faveur de M. Miville Marcoux, de Saint-Jean, Qué., enregistrée au Bureau d'enregistrement de Missisquoi, le 28 janvier 1964, sous le numéro 111,243.
b) Une assignation à British American Oil Company Limited, au montant de $3,500.00, enregistrée à la division d'Enregistrement de Missisquoi, le 3 août 1961, sous le numéro 105,919.

La vente aux enchères publiques aura lieu, le SAMEDI, VINGT-SEPTIEME jour de FEVRIER 1965, à DIX heures de l'avant-midi.

Daté à Saint-Jean, Qué., le dix-neuvième jour de janvier mil neuf cent soixante-cinq.
ANTOINE BOURASSA,
SYNDIC,
204 RICHELIEU,
ST-JEAN, P.Q.

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
No 36/1964
Dans l'affaire de la faillite de:
ROCH DESLAURIERS,
Chiropraticien,
146, Rang Richelieu,
Saint-Jean, Qué.

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre Roch Deslauriers, chiropraticien, 146 Rang Richelieu, Saint-Jean, Qué., le 31e jour de décembre 1964, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour de FEVRIER 1965, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau de Me Maurice-J. Demers le séquestre officiel, au Palais de Justice, No 105 de la rue Saint-Jacques, en la cité de Saint-Jean, dans la province de Québec.

Daté à Saint-Jean, Qué., ce 27e jour de janvier 1965.
Antoine BOURASSA,
Syndic

Bureau de:
ANTOINE BOURASSA,
Syndic,
204, rue Richelieu,
Saint-Jean, Qué.
Tél. FI. 7-1925.

SOUMISSIONS

LOI SUR LA FAILLITE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
No 63/65
Dans l'affaire de la faillite de:
DAME ARMANDE
PAQUETTE
(Salon aux Tissus),
110a, 1ère rue,
IBERVILLE, Qué.

Des soumissions seront reçues par le Syndic soussigné, jusqu'à 5 h. p.m. le 10 février 1965, pour l'achat en bloc ou en lot séparés des actifs ci-après mentionnés, à savoir:

Lot No 1:
Marchandises sèches.
Evaluées à $4,270.87
Lot No 2:
1 bureau.
Evalué à ..... $ 50.00
Lot No 3:
1 table, tablettes, lampes fluorescentes, auvent, réflecteurs.
Le tout évalué à ..... $ 540.00
$4,860.87

CONDITIONS:
Les soumissions doivent être faites par écrit et inclure un dépôt de 10% (chèque certifié), la balance étant payable comptant ou à de telles conditions acceptables aux inspecteurs et au syndic.
Toutes taxes (fédérale et/ou provinciale) seront à la charge de l'acquéreur.
Pour inspection et renseignements, s'adresser au syndic.
Antoine BOURASSA,
Syndic

Bureau de:
ANTOINE BOURASSA,
SYNDIC,
204, rue Richelieu,
Saint-Jean, Qué.
Tél. 347-1925

A LOUER: LOGIS de 4½ pièces, situé à 81, rue René-Philippe, Ville Lemoyne, libre pour le 1er mars. S'adresser à 81, René-Philippe, Ville Lemoyne. (1602)

Partie de cartes à la Maison Ste-Bernadette

On voudra prendre note qu'il y aura partie de cartes à la Maison Sainte-Bernadette, mercredi, le 10 février à 8 h. p.m., à 430 rue Champlain. Toutes les personnes qui ont des billets de tirage sont priées de les rapporter le soir même.

Local commercial
A LOUER
Près de la Cathédrale
sous-sol
S'ADRESSER A
Tél. FI. 6-9486

Dans la ligue de hockey Inter-Meute

1ère N.-Dame 4 — Cathédrale 0
St-Edmond 4 — Saint-Gérard 0
Cathédrale 6 — 2e N.-Dame 0

Dame température ne s'est pas encore montrée des plus clémentes pour nos jeunes amis les louveteaux. En effet, samedi après-midi, c'est par un fold crucial que nos jeunes talents ont évolué. Lors de cette joute, la 1ère Notre-Dame menée par les élans fougueux de Serge Larivière blanchissait le Cathédrale 4-0. Larivière avec deux buts Bélanger et Brault comptaient pour les vainqueurs. Les résultats ne justifient pas le beau travail et la chaude lutte que leur livra le Cathédrale.



PIERRE LAZURE (St-Edmond)

Dimanche, après avoir déblayé l'épaisse couche de neige qui couvrait la patinoire, les louveteaux de quatre meutes partageaient les lauriers des deux victoires en jeu. Dans la première joute, St-Gérard et St-Edmond devaient se contenter d'un verdict nul 4-4. St-Edmond prit d'abord une avance de 2-0 à la fin de la première période grâce à deux buts de Pierre Lazure. Pour ce qui fut de la fin du deuxième vingt, St-Edmond menait encore par une avance de deux buts grâce à des buts de Lazure et Lapointe, les deux répliques du St-Gérard furent l'oeuvre de Michel Paquette. Dans la troisième, St-Gérard devait revenir de l'arrière pour annuler grâce à des buts de Paquette et Vincelette. Ce fut sans contredit la plus intéressante partie de la saison. Dans la deuxième joute de la journée, Cathédrale se consolait de leur échec de la veille en écrasant le 2e Notre-Dame 6-0. Lague dirigeait l'attaque avec deux et Leblanc un. Ce dernier se méritait en plus de son but, quatre assistances. Bouchard, le diminutif gardien du Cathédrale, n'eut à repousser qu'une couple de lancers ce qui prouve la détermination de cette jeune équipe de mettre fin à la série de deux défaites consécutives.



YVES ET LUC BESSETTE
responsables de la Ligue

Félicitations encore à nos vainquers. Les étoiles de cette semaine sont Lazure, Paquette, Lague et Larivière. Les prochaines parties auront lieu samedi 1ère Notre-Dame vs 2e Notre-Dame

Dimanche: St-Edmond vs Cathédrale.

St-Gérard vs 2e N.-Dame

Luc BESSETTE

Jeune fille bilingue demandée

pour travail de bureau — Dactylographie
Tenue de livres

●

Toute offre de services, énumérant les qualifications, degrés d'études, expérience de la candidate devra être écrite de sa main et adressée à:

Case postale 301 — Saint-Jean, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

CITE DE JACQUES-CARTIER

SERVICE DU PERSONNEL

ASSISTANT - CAISSIER

($53.00 — $63.00 par semaine)

Avantages:

Assurance-maladie, assurance-vie, fonds de pension, congés de maladie, vacances, etc.

Fonctions:

Reçoit au guichet les argents ou chèques payés à la Cité provenant d'imposition de taxes, remboursements, redevances, etc. Examine l'authenticité des états de comptes, des pièces justificatives, de l'argent ou des chèques qui lui sont remis. Exécute tout autre travail connexe sur demande.

Qualités requises:

AGE: minimum 21 ans.
INSTRUCTION: au moins l'équivalent d'une 11e année d'étude.
EXPERIENCE: quelques années d'expérience se rapportant à l'encaissement de sommes d'argent ou toute combinaison d'instruction ou d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction.
DIVERS: qualités personnelles appropriées.

Formule de demande d'emploi:

La formule de demande d'emploi que l'on peut se procurer au Service du Personnel devra être remplie et retournée au Service du Personnel avant le 9 février 1965.

A LOUER

Local, 2.800 pieds carrés pour petite industrie.

S'adresser à:

Lionel Piédalue

331 St-Jacques, Saint-Jean

Tél. FI. 7-3695

LOTS A VENDRE

RUE ST-LAURENT — 60' x 110' **$1,800.00**
Côté sud du nouvel hôpital. Sub. 78-242

BOULEVARD GOUIN — 50' x 125' **$2,500.00**
Côté nord, voisin ancien dépotoir municipal

L.-P. GRANGER

12, RUE BOUTHILLIER FI. 7-4791 SAINT-JEAN, P.Q.



► DIMANCHE SOIR, à la Maison Sainte-Bernadette, avait lieu le souper-causerie annuel des Filles d'Isabelle. Ce souper groupait les membres accompagnés de leurs maris, et était sous la présidence de Mlle Mary Lyon, régente du cercle de Saint-Jean. Le conférencier invité était M. l'abbé Jean-Marc Dupuis, supérieur du Séminaire de St-Jean. Dans l'ordre habituel, on peut reconnaître M. et Mme Eugène Proulx, organiste, Mme Irène Poirier, D.D., Mme F. Racicot, de Varennes, Mlle M. Lyon, M. l'abbé J.-M. Dupuis, Mme Jean-Louis Saint-Germain, ancienne régente, M. et Mme Lucien Préfontaine, vice-régente, M. et Mme Alfred Rameau, organiste.

Au souper des Filles d'Isabelle

L'éducation est-elle encore possible?

A la Maison Ste-Bernadette, avait lieu dimanche le 31, le souper-causerie des Filles d'Isabelle du Cercle de Saint-Jean.

A 5 h., la messe fut célébrée dans la chapelle du Couvent par notre aumônier. Il nous fit un bref commentaire de l'Evangile du jour. Dans les temps anciens, on avait des dieux forts, terribles, malicieux ou bienveillants, notre religion à nous a donné au monde un Dieu amour. Même si on peut penser que Dieu ne nous entend pas comme les apôtres de la barque en péril, dans les épreuves ou les tempêtes de la vie, Dieu est là qui nous aime.

A la sortie de la chapelle, nous sommes passés au souper gentiment servi par les religieuses de l'Immaculée-Conception.

Puis, ce fut le plat de résistance par excellence, la conférence donnée par l'abbé Jean-Marc Dupuis. Mme Irène Poirier, Député de District, présenta le conférencier, qui est bien de chez-nous, puisqu'il est né à St-Georges d'Henryville et fit ses études au Séminaire de Saint-Jean.

Notre conférencier avait le choix du sujet, alors comme prêtre éducateur il a tout naturellement pensé à un point d'éducation.

L'EDUCATION EST-ELLE POSSIBLE ACTUELLEMENT?

Tout le monde parle d'éducation. On parle même de l'éducation des adultes. Ceux qui retournent à l'école parce qu'ils n'ont pas eu la chance dans leur jeunesse ou ceux qui n'ont pas su en profiter. On ne sait plus comment éduquer les enfants. On parle de projet d'éducation. Le rapport Parent donne plutôt un système d'instruction ou d'enseignement que d'éducation. Un pédagogue a dit: "Il y a plus ou moins de professeurs mais peu d'educateurs. Instruire c'est transmettre des connaissances. Eduquer c'est former le caractère. L'éducation est un art, on est artiste ou on ne l'est pas, quoique l'apprentissage est toujours possible. L'éducateur prend la place des parents. Qu'est-ce que faire de l'éducation? Sortir de quelqu'un tout ce qu'il y a à sortir, l'élever, le faire accéder à des valeurs, développer les aptitudes à promouvoir ces valeurs, à les respecter. Eveiller le sens de l'admiration, comme le scout! voir l'oeuvre de Dieu dans la nature. Admirer un bouton qui nait, une fleur qui s'épanouit. Lui démontrer la hiérarchie des valeurs. Un éminent pédagogue résumait dans trois mots les points importants en éducation: Dieu, le travail, l'amour. Dieu, créateur, le travail qui finit la création, développe ce que Dieu a mis en puissance en nous.

Les valeurs actuellement sont bafouees. L'éducation doit susciter le désir de conquérir ces valeurs, de les rendre rayonnantes.

LES VALEURS DANS NOTRE SOCIETE CANADIENNE-FRANÇAISE

Il faut présenter à nos jeunes un système de valeurs qui se tienne. Il y a cinq ans, le slogan du Québec était "Il faut que ça change". Le changement fut si rapide qu'on assiste à un éclatement des cadres. Il se passe plus de choses en cinq ans qu'il s'en passait en 25 ans, antérieurement. La valeur du respect, de la pudeur, est-ce possible dans notre temps hypersexué, avec les chansons, le cinéma, les programmes de télévision? Peut-on promouvoir une conception de l'amour qui soit belle et vraie.

Nous sommes au siècle du culte de la vedette. La publicité règne en maitre et conditionne le milieu. Il y a peut-être de l'irréaliste chez l'éducateur, mais il existe actuellement une vague anticléricaliste, une vague de désaffection de la foi. On constate dans nos écoles même depuis cinq ans, que notre auditoire a changé de mentalité. La foi était quelque chose de sociologique, aujourd'hui, si on ne pratique pas on s'en vante, on ne s'en sent pas plus mal.

L'EDUCATION EST POSSIBLE

L'adolescent aura une foi plus forte. L'éducateur aura plus de réalisme. L'auteur de "Le Québec change de visage" dit: "la province etait un immense collège, maintenant l'émancipation se fait" L'éducation est plus difficile mais plus interessante. Nous n'y sommes pas toujours préparés. On exigera que les véritables valeurs soient vécues. Les jeunes veulent de l'authenticité. On devra créer un milieu nourricier de ces valeurs, une atmosphère dans laquelle on les respirera.

Si on n'exige rien en éducation, on obtiendra rien. Il existe dans le moment chez l'enfant une anxiété voir même de l'insécurité car tout est mis en question. Il faudra savoir l'orienter, le guider.

Mlle Marguerite Lyon, Régente, remercia le conférencier et lui dit notre fierté de l'avoir comme aumônier de notre cercle. Elle remercia aussi Mère Supérieure pour l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve toujours. Merci à Mme Proulx et à son aide Mme Rameau, pour l'organisation de ce souper-causerie.

Toutes se retirèrent enrichies et les yeux plus ouverts pour faire face aux difficultés de notre époque.

Pour la Semaine de la Fraternité

A l'occasiond e la Semaine de

A l'occasion de la Semaine de 21 au 28 février, la Jeune Chambre de St-Jean et Iberville Inc. a organisé un gaz-o-rama qui aura lieu les 19 et 20 février, à la station de service Brault BP Service Enr. dont M. Bruno Parent est le propriétaire.

Actuellement, plusieurs membres de la Jeune Chambre ont des billets en vente. Chaque billet coûte $2.00 et donne droit à $2.00 de gazoline plus une lubrification gratuite.

Nous espérons que ce gaz-o-rama sera un succès et que la population y répondra généreusement. Les profits seront versés à la Semaine de la Fraternité car le comité de cette semaine a prévu beaucoup d'activité.

le carnaval NDA bat son plein

● **Samedi soir:** COURONNEMENT DE LA REINE

● **Dimanche soir:** Grand Spectacle de patinage de fantaisie

Candidates au titre de Reine du Carnaval

PROGRAMME

Mercredi, 3 février:

Au Centre N.D.A. à 7 h. 30 p.m., partie de hockey intérieur entre l'équipe du centre et une équipe étoile.

Jeudi, 4 février:

Au Parc Beaulieu, deux équipes s'affronteront pour une épreuve de force, ceci au tire au câble, à 7 h. 30 p.m.

Vendredi, 5 février:

C'est vendredi soir à 7 h. précises qu'aura lieu le décompte. Les trois candidates pour le titre de Reine sont Mlles Ginette Boudreau, Aline Cloutier et Hélène Harbec.



GINETTE BOUDREAU



HELENE HARBEC



ALINE CLOUTIER

PROGRAMME

Samedi, 6 février:

A 1 h. 30, spectacle de patinage de fantaisie. C'est samedi soir à 8 heures qu'aura lieu le couronnement de la nouvelle reine du Carnaval N.D.A. Ce couronnement se tiendra au Centre N.D.A. Vous pourrez danser aux sons de l'orchestre des VIBRETONES. Comme artistes locaux nous aurons 2 chanteuses que vous connaissez déjà, il s'agit de Mlles Gabrielle Lamothe et Manon Vivier. En vedette ce soir-là, aucun autre que GILLES BROWN, chanteur connu de tous. Cette magnifique soirée se terminera à 1 h. a.m.

Dimanche, 7 février:

Au Parc Beaulieu à 1 h. 30 p.m., courses et jeux pour les jeunes. — A 8 h. au Parc Beaulieu, le grand spectacle de patinage de fantaisie, donné par la troupe N.D.A.

En cas de mauvaise température, les loisirs extérieurs auront lieu à l'Aréna de Saint-Jean

Pour de plus amples informations, communiquez avec: Francis Carbray, Fl. 8-2977 — André Roy, Fl. 8-4338

On vous attend au Carnaval N. D. A.

(Cette publicité est une gracieuseté de M. le député Philodor Ouimet)

Fl. 6-4476
Honoré Mounier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

LE RICHELIEU

Nous vendons et livrons le chocolat
Laura Secord
PHARMACIE REGNIER
195, rue Richelieu
ST JEAN Tel. 6-5582 et 6-5510

JEUDI, LE 4 FÉVRIER 1965 — Deuxième section

Jardin de commerce à Longueuil

Longueuil (PRB). — Les parcomètres, les heures de fermeture des magasins, la formation d'un groupement des marchands; les problèmes que posera l'Exposition de 67, dès demain, tels sont les questions qui ont été abordées par les marchands de la rue St-Charles réunis par le Conseil municipal la semaine dernière. En même temps le comité de l'Exposition leur a exposé un plan qui avait été prévu par l'urbaniste pour 1970 et qui serait réalisable dès les prochaines années.

La question des parcomètres a été la première discutée et longuement. Les marchands, assez nombreux se demandent ce que viennent faire les parcomètres, rue St-Charles, maintenant que la route 3 est ouverte à la circulation. On a insisté sur le tort que ce système fera aux marchands, qui ont déjà de la difficulté à vivre.

Plusieurs échevins présents sont intervenus dans le débat pour faire valoir l'utilité des parcomètres et finalement M. Baillargeon suggéra et il fut convenu qu'on ferait un essai d'un an des parcomètres en question.

Une lettre de l'Association de Détaillants a été lue à l'assemblée par M. Henri Blier, maire-suppléant au sujet des heures de fermeture des magasins. Les marchands ont constaté que c'est un problème local et qui devrait être étudié plus longuement.

M. Paré profita de la présence d'un nombre considérable de marchands pour les inviter à s'unir pour étudier leurs problèmes et à cette fin une association est devenue nécessaire.

Puis le Conseil présenta les membres du Comité consultatif de l'exposition 1967. M. Michel Lamarre souhaita la bienvenue aux marchands et leur rappela le travail que le comité fait depuis sa fondation. Il s'est définitivement arrêté à un projet qu'il veut soumettre à l'assistance.

C'est M. Guillaume Gagnon, architecte qui fit l'exposé du projet qui portera, si réalisé, le nom de Jardin du Commerce.

LE PROJET

Il consiste dans ses grandes lignes, à fermer la rue St-Charles face à la Maison des Oeuvres jusqu'à la rue St-Thomas et d'installer au milieu de cette rue des boutiques-comptoirs, restaurants, cafés de trottoir, halls des expositions d'art, espaces de repos, garderies de bébés, comptoirs d'informations communs, caisses communes, départ et expédition des livraisons en commun, etc. pour former ainsi un parc gazonné et agrémenté de jardins et plantations et permettant la création d'une piétonnière libre de toute circulation de véhicules.

L'ensemble devra prévoir des voies de préceint, une sorte de ceinture de voies de service permettant d'une part le passage de la circulation interurbaine et d'autre part, une desserte de services de livraison des marchandises abouchées à l'arrière des magasins.

Trois (nous croyons à date le nombre suffisant) îlots de stationnement permettront à la clientèle désireuse de faire ses emplètes dans le jardin du commerce, de pouvoir bénéficier d'un service de dangers que représente la circulation d'une rue bordée de stationnement latéraux.

Pour plus de détails est jointe à notre proposition une étude graphique que nous aurons fruit à consulter.

Dans la réalisation du projet, il faut étudier la planification. Il faut aussi établir un calendrier chronologique qui comprendra:

Une consultation des divers services reliés de près à cette réalisation nous prouve qu'il faudrait si l'on désire que ce projet soit prêt pour l'expo, en 1967, adopter le calendrier suivant et s'y tenir.

a) Début du fonctionnement du projet — car une phase d'adaptation des livraisons, nouvelles comptabilités et stabilisation des barèmes de rapports de six mois n'est pas excessive avant '67 — une fois le projet fini: Printemps '66 (début de juin maximum)

b) Début de la construction du projet: octobre '65.

c) Début des recherches détaillées et demandes de soumissions reçues: avril '65.

d) Début des démarches préliminaires au financement de baux et licences de commerce, etc. se basant sur un projet préliminaire sujet à adaptations en fonction des facteurs précités: mars 1965.

e) Octroi des contrats, réservation des compétences professionnelles et début des esquises préliminaires: février 1965.

Plusieurs personnes ont approuvé le projet, parmi elles M. Maurice Pépin, qui a félicité et la ville et le comité de l'Exposition de leur beau travail et leur plan.

Evidemment, on devait demander ce que cela coûterait. Mais il est impossible pour le moment d'établir des prix, a-t-on répondu, aussi longtemps que les préparations préliminaires ne seront pas complètes. Notons enfin que le projet que comporte le Jardin du Commerce sera une chose permanente, comme on le fait dans d'autres villes quatre mois par année.

Après cet exposé et le débat engagé, les marchands ont enfin nommé les membres qui feront partie du comité.

Ce sont MM. Honoré Beauchamp, Paul Arcand, Gérard Pelletier, Raymond Jazar, R. Migner, Réal Gendron et M. Rolland.

Notons enfin que copie du mémoire présenté par le comité est encore à la disposition des marchands à l'Hôtel de Ville.



► Lundi dernier, M. le maire PAUL PRATT célébrait le 30e anniversaire de son élection comme maire de Longueuil... poste qu'il a toujours occupé depuis.



► ANNIVERSAIRE CHEZ LES FILLES D'ISABELLE. — Le Cercle Saint-Antoine des Filles d'Isabelle célébrait ces jours derniers son 25e anniversaire de fondation, au local des Chevaliers de Colomb. La fête était rehaussée par la présence de hautes personnalités de cette organisation. Sur la photo on remarque Mgr Joseph Poissant, aumônier d'Etat; Mme Marguerite Trudeau, régente du Cercle de Longueuil; Mme Y. Martin, régente d'Etat; M. le chanoine J.-Alcide Gareau, curé de Saint-Antoine et un groupe des Filles d'Isabelle de Saint-Antoine.

(Photo Artiste Studio)

Le 25e anniversaire du Cercle Saint-Antoine des Filles d'Isabelle

LONGUEUIL (PRB). Les Filles d'Isabelle du cercle Saint-Antoine de Padoue, ont fêté le 25e anniversaire de fondation récemment. Mme Yvonne C. Martin, digne régente d'Etat et directrice Suprême, rehaussait la fête de sa présence; on y remarquait aussi Mgr J. Poissant, aumônier d'Etat; M. le chanoine J. A. Gareau, curé de St-Antoine et l'aumônier du cercle, M. l'abbé J.-R. Bédard.

Etaient présentes: Mme Thérèse Racicot, député régente du district de St-Jean; Mme Zélia Desjardins, député régente de Montréal; Mme F. St-Pierre, garde extérieure d'Etat et régente du cercle de Boucherville; Mme Estelle Provost, garde extérieure du cercle d'Etat et régente de St-Eustache et Mme Marie-B. Gauthier, pianiste du cercle d'Etat et régente du cercle Sancta Maria; Mlle Marguerite Lyon, cercle de St-Jean; Mme Desjardins représentait le cercle de St-Lambert; Mlle J. Gladu le cercle de Farnham; Mme Marthe Bernier, du cercle de St-Mathieu de Beloeil; Mme Carmen Ouellet, du cercle Jacques-Cartier; Mme M. J. Houle du cercle Notre-Dame-de-la-Garde; Mme Laurette Aloize du cercle Jean XXIII; Mme Aline Gaudreau de Ville d'Anjou; Mme B. Paquin, ex-régente de Notre-Dame-de-la-Garde; Mme Marie-Paule Dupuis, ex-régente du cercle de Ville Lemoyne.

A cette occasion le cercle fêtait trois jubilaires: Mme Pauline Bélanger, fondatrice des cercles de St-Lambert et Longueuil a remercié en termes choisis la régente Mme Marguerite Trudeau et les ex-régentes du cercle, Mme Maria Lizotte, ex-régente et Mme Cécile Bouthillier, les deux jubilaires.

La soirée se termina dans une belle ambiance familiale. La régente et les membres de son cercle remercient les Chevaliers de Colomb de leur collaboration qui ont fait un succès de cette soirée, aussi Mmes Germaine Lamarre et Sr Laurette Labelle pour leur travail constant dans les organisations.

A Longueuil

Vendredi, premier vendredi du mois, le soir à 8 h. 30, Heure sante présidée par l'Adoration nocturne et M. H. Gagnon, p.s.s., directeur national; messe à 9 h. 30 suivie d'une réunion de tous les membres et de ceux qui désirent s'inscrire.

Le R.P. René Lebel remplace l'abbé Bérard qui a été nommé vicaire à Saint-Remi de Napierville.

M. M. Robidas, président du comité de planification de la ville de Longueuil, et président de la Ligue des Contribuables reviendra à Longueuil le 4 février, après avoir piloté une mission canadienne en France.

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



F.-R. LEFEBVRE, prés.

PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de
La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE, sec.

Sous réserve de l'approbation de Québec

A Jacques-Cartier la taxe demeure 90¢ du $100.

(JCR). — L'étude du budget est terminée. Il est entre les mains de la Commission des Affaires municipales qui devrait l'approuver saus peu.

Ce budget prévoit des revenus de l'ordre de $5,542,104 et des dépenses de $5,539,356., donc un surplus prévu de $2,748.

A l'item loisirs et récréation on prévoit des déboursés de $118,100., soit 2.13% du budget total. Il y a là amélioration sur les années passées mais c'est quand même peu comparé à d'autres villes de la Rive-Sud dont le budget est moins fort et qui affectent aux loisirs jusqu'à 7% du total.

Le budget prévoit la création d'un poste de pompiers dans le parc industriel doté d'un personnel et d'un équipement adéquat. Les résidents de ce quartier s'en réjouiront. 1965 verra aussi la formation d'un état-major chez les policiers. Avec l'afflux constant de population, les autorités veulent devancer les besoins et avoir les cadres nécessaires pour l'augmentation éventuelle du nombre de policiers et de postes de police.

Les administrateurs, le Conseil municipal aidé des fonctionnaires, ont réussi malgré les besoins toujours plus pressants à ne pas augmenter le taux de la taxe. Il restera de 90¢ du $100.



► **CONVENTION COLLECTIVE A JACQUES-CARTIER: entente après 10 jours consécutifs de négociations. Le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, Local 307 et le Conseil Municipal sont heureux d'avoir signé le renouvellement de la convention collective de travail dans un temps record comparativement à toutes les autres conventions qui furent signées antécédemment. Les augmentations furent de l'ordre de vingt-cinq cents (25¢) l'heure pour les journaliers réparties sur une période de deux (2) ans. Les autres employés reçurent une augmentation de vingt-deux cents (22¢) l'heure répartie sur une même période de temps. Les droits de la direction de la gérance furent clairement énoncés et reconnus par le Syndicat. — Sur cette photo, nous remarquons, de gauche à droite: Monsieur Georges Darveau, ingénieur de la Cité; Monsieur Robert Bisaillon, directeur du personnel; Monsieur Robert Chabot, représentant de la Fédération des Travailleurs du Québec; Monsieur Robert Pérusse, Comité de Négociations; au centre: Monsieur Jean-Paul Vincent, maire de la Cité; Monsieur Albert Petit-Clerc, président du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, Local 307; Monsieur Dominique Lamoureux, Surintendant du Service des Eeux et Assainissement; Monsieur C. A. Dufresne, vice-président du Syndicat; Monsieur Y. Richard, Comité de Négociations; Monsieur René Bourboin, président du Comité des Griefs.**

Lettre présentant le rôle triennal d'évaluation de la Cité de J.-Cartier

(JCR) — Dans l'intérêt public nous reproduisons ci-dessous la lettre de M. Roger Gamache, chef estimateur, au Conseil municipal.

Le 26 janvier 1965

Son Honneur le Maire
Messieurs les Conseillers,
Cité Jacques-Cartier, P.Q.

Messieurs,

A votre assemblée régulière du Conseil municipal tenue le mardi 18 février 1964, vous adoptiez une résolution portant le numéro 129, par laquelle les estimateurs de la Cité étaient autorisés à faire la préparation du rôle triennal devant servir de base d'imposition à compter du 1er janvier 1965.

Il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport, qui saura vous démontrer le résultat obtenu à la suite de la confection de ce rôle triennal.

Les travaux débutèrent en fait au milieu de juillet 1964. L'équipe attachée à cette besogne se composait en moyenne de 30 employés. Le coût de cette entreprise se chiffre aux alentours de $25,000.00. Le rôle entièrement terminé fut déposé selon la Loi le 9 décembre 1964. Dans les trente jours suivant ce dépôt, 26 lettres de plaintes nous sont parvenues. Nous tenons ici à souligner que durant ce dépôt, 998 informations furent communiquées aux contribuables qui s'étaient enquis de leur nouvelle évaluation.

La compilation du nouveau rôle nous apporte le résultat suivant:

VALEUR IMPOSABLE	$ 90,767,590.00	(1964)
	$106,717,850.00	(1965)
NON-IMPOSABLE	$ 38,280,890.00	(1964)
	39,418,530.00	(1965)
EVALUATION TOTALE	$129,048,480.00	(1964)
	$146,136,380.00	(1965)

Vous remarquerez Messieurs, que l'augmentation générale de l'évaluation est de $17,087,900.00 et que l'augmentation de l'évaluation imposable est de $15,950,260.00. Cette augmentation est reflétée par des ajustements nécessaires en fonction de la valeur du marché immobilier de notre Cité et suivant les prescriptions de la Loi des Cité et Villes qui veut que les rôles d'évaluation municipaux soient confectionnés à la valeur réelle des immeubles. Nous croyons donc que l'ensemble des résultats obtenus sont certes satisfaisants.

A la lumière de la confection des rôles des années passées et considérant les difficultés assez marquées que connaissent certaines autres municipalités semblables à la nôtre, dans la confection de leur rôle d'évaluation, nous nous réjouissons d'avoir pu maîtriser ce qui aux yeux de tous était considéré comme un problème très épineux.

Toutefois Messieurs, permettez-moi par la présente, d'accomplir l'agréable devoir de remercier tous et chacun de ceux qui ont contribué dans la mesure de leur possibilité, à faire le succès de cette entreprise, d'abord aux Membres du Conseil qui ont su nous faire confiance et se sont abstenus de toute obstruction. Au greffier qui n'a pas ménagé ses efforts pour fournir aux estimateurs les informations nécessaires. A Me Emilien Brais, qui comme toujours a su apporter ses savants conseils d'aviseur-légal. A Monsieur Robert Bisaillon, Directeur du Personnel, nous apportons nos remerciements bien mérités, pour sa généreuse collaboration dans l'embauchement de la main-d'oeuvre nécessaire. A tous les services de la Cité et à leur directeur pour leur franc support et leur généreuse compréhension.

Aussi à tous les employés permanents ou temporaires attachés au département d'évaluation, qui ont témoigné un effort gigantesque et ce sans relâche. Il est bien évident que la grande part du succès obtenu leur revient, sans eux et sans cette franche collaboration qu'ils nous ont apportée, la confection de ce rôle aurait certes été un échec.

En terminant, il me fait plaisir de remercier d'une façon toute particulière, les contribuables de Jacques-Cartier pour leur collaboration marquée et la grande compréhension dont ils ont fait preuve lors du passage des estimateurs à domicile.

Donc Messieurs, la tâche est terminée. Le plus difficile est fait. Il n'en reste pas moins qu'une chose très importante demeure, c'est-à-dire permettre au département d'évaluation de garder ce rôle à date et par la même occasion faciliter la confection du prochain grand rôle prévu pour le 1er janvier 1968. Vous admettrez Messieurs, qu'en prévoyant ce rôle immédiatement, nous ne faisons que notre devoir, car savoir prévoir, c'est savoir administrer.

Je vous prie Messieurs d'accepter mes salutations les plus respectueuses.

Votre tout dévoué,
Roger GAMACHE
Chef-estimateur.

Aussi dangereux qu'une arme à feu

Il faut un permis pour avoir le droit de conduire une automobile. Mais que vaut ce permis si le détenteur a perdu la raison parce qu'il a trop bu d'alcool? L'auto entre ses mains devient une arme dangereuse avec laquelle il menace les usagers de la route. Ne conduisez pas si vous avez bu des liqueurs alcooliques, vous dit Prudentia, Comité provincial de sécurité routière.

Le rôle d'évaluation est homologué

- **Valeur imposable: $106,717,850.00**
- **Evaluation totale: $146,136,380.00**

JACQUES-CARTIER (JCR) — Le rôle d'évaluation est homologué. Après sa déposition le 9 décembre dernier quelque 900 personnes s'étaient présentées à l'Hôtel de ville afin de le consulter et se renseigner. Une association de propriétaires ayant voulu alerter la population, on comprendra mieux ce nombre inusité de personnes subitement intéressées à la chose publique. Toutefois de ces 900 visiteurs seules 26 plaintes officielles sont restées.

Ce rôle fait des experts de façon scientifique n'aura coûté à la ville que $25,000. C'est une économie remarquable sur certaines années passées.

De 1964 à 1965, il y a une augmentation de $17,087,900. d'évaluation.

Récollection à Saint-Georges

LOISIRS ET RECREATION

Dimanche, le 7 février, aura lieu la prochaine réunion mensuelle de la récollection St-Georges de Longueuil. Le conférencier sera M. Dollard Morin, journaliste à La Presse et rédacteur de la chronique "Loisirs et récréations". M. Morin est chargé de cours aux étudiants en éducation physique de l'Université de Montréal et aux sessions de formation pour moniteurs et monitrices.

La conférence a pour titre "Responsabilités en face des loisirs". Il est évident que tous les hommes et les jeunes gens de la rive-sud viendront en grand nombre écouter cette intéressante causerie. Les confessions débuteront à 7 h. 30 dans l'église supérieure et seront suivies de la messe à 8 h. Le déjeûner-causerie se tiendra comme à l'ordinaire au sous-sol de l'église. La conférence débutera vers 9 h. 30.

Cordiale bienvenue à tous les hommes et jeunes gens de la paroisse et des environs.

Qu'on se le dise et amenez vos amis.

Paul SIMON, président

x x x

CHARITE...

Mme Paul Jean, présidente de la St-Vincent-de-Paul de cette paroisse, nous informe du très grand besoin qu'a la Société de trouver des LITS.

C'est pourquoi nous osons faire appel à votre générosité. Entre autre, un poêle électrique de 110 volts serait le bienvenu.

Merci! Nous attendons votre téléphone: 677-8202.

—o—

FIANÇAILLES

Nicole Jean et Normand Pelletier: Récemment avaient lieu les fiançailles de Mlle Nicole Jean, fille de M. et Mme Paul Jean de St-Georges de Longueuil, à M. Normand Pelletier, fils de M. et Mme N. Pelletier, de Marieville.

La date du mariage a été prévue pour le 12 juin.

Nos sincères félicitations aux heureux fiancés.

Longueuil voit grand

- **Souscription 1965 — La charité unit**

On a besoin de nous

Oui! Ne quittons pas la partie, ne faisons pas la sourde oreille, on a besoin de nous. Ah oui! Encore de l'argent sans doute! C'est pas nouveau. Toujours de l'argent et puis encore de l'argent.

C'est vrai, la Fédération veut de l'argent, mais savez-vous bien ce qu'elle en fera? Soyez sans crainte, la Fédération des Oeuvres Paroissiales de Longueuil Inc. n'investira pas notre argent à haut intérêt. Elle l'utilisera plutôt pour aider les pauvres en subventionnant les diverses sections de la Société de St-Vincent-de-Paul, elle l'emploiera à divertir jeunes et moins jeunes, en finançant les organismes paroissiaux de loisirs. Les sections de JOC et de JOCF recevront aussi du secours financier indispensable à leur action. Les jeunes guides, jeannettes et les louveteaux, seront encouragés en recevant des octrois pour organiser leurs camps et toutes leurs autres activités. Voilà quelques oeuvres qui profiteront de nos dons parmi tant d'autres.

La charité n'a pas de limites

La création de la Fédération des Oeuvres paroissiales de Longueuil fait honneur à la population de cette ville. C'est un geste dans la ligne d'évolution de notre époque où les structures grossissent, où les organisations se centralisent et où les efforts se joignent dans la poursuite d'un même but. Longueuil a pris conscience d'une dimension plus large de la charité. Fini le temps où l'on donnait pour son clocher, aujourd'hui c'est toute la cité qui s'unit, c'est toute la cité qui bénéficie des dons reçus. La charité n'a pas de frontières. Notre prochain, ce n'est pas le gars d'à côté, mais c'est celui qui a besoin de nous. Telle est la véritable nature de la charité.

Donner, c'est s'enrichir

La Société peut être comparée à une chaîne. La force de la chaîne ne réside pas dans un des anneaux, mais elle résulte de la force de chacun et de tous les anneaux qui la composent si bien qu'on mesurera la force de la chaîne d'après la plus faible de ses mailles. Ainsi en est-il dans la Société des hommes. Il ne suffit pas de nous épanouir personnellement à tout point de vue. Il faut aussi penser à l'épanouissement de l'AUTRE, qui, en dernière analyse, rejaillira aussi sur nous.

La Fédération des Oeuvres Paroissiales de Longueuil Inc. nous fournira bientôt une occasion de penser à l'AUTRE. Nous y penserons, n'est-ce pas?...

Le publiciste,
Roland CHAGNON

VILLE LEMOYNE

CAMPAGNE DE SANG

Grâce à M. Maurice Lacoste, dynamique président de la campagne de sang 1965, secondé par M. Joseph Sénéchal, vice-président et de MM. Gaston Cases, Gaston Demers et André Ménard, officiers, la campagne du sang fut un succès sans précédent. Il faut aussi mentionner l'appui de M. Jean Bariteau, maire de ville Lemoyne, et de M. Eudore Groleau, président de la Commission Scolaire. Les aides bénévoles, sous la direction de Mme Maurice Lacoste ont permis que plus de 360 donneurs contribuent de leur indispensable concours.

L'organisation remercie tous ceux qui de près ou de loin ont participé au succès de cette clinique.

LUNDI SOIR, 25 JANVIER 1965.

Une autre soirée historique pour Boucherville et la région . . .

— PIERRE BOUCHER à l'honneur —

A la table d'honneur:
► Lors du lancement de "L'Histoire naturelle et véritable" . . . (édition de 1964). Figurent de g. à d.: Mlle Alice Baboyant, bibliothécaire à la salle Gagnon de la Bibliothèque municipale de Montréal, Mme Charles Desmarteau, le R.P. Léon Pouliot, S.J., historien, collaborateur de l'oeuvre, Mme G.-E. Lapalme, M. Chs Desmarteau, président de la S.H.B., le chanoine Lionel Groulx debout, prononçant son allocution, S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, président d'honneur de la soirée, l'hon. G.-E. Lapalme, Mgr Joseph Poissant, curé de Ste-Famille de Boucherville, M. Clovis Langlois, maire de Boucherville et M. Roland Houde, Ph.D., collaborateur de la réédition.



Lancement littéraire — Célébration historique

● Boucherville, 25 janvier

Après Ottawa et Québec, Boucherville au nom de la région métropolitaine, a réservé à cette première oeuvre canadienne un lancement de grandeur et de beauté.

Cette cérémonie littéraire et historique prenait chez nous un caractère doublement émouvant puisqu'avec la renaissance de cette Histoire, c'était aussi celle du fondateur de Boucherville: l'auteur et son oeuvre dans nos murs.

Plusieurs personnalités connues des milieux historique, littéraire, politique assistaient à cette soirée historique.

Mgr Coderre agit comme président d'honneur

Le banquet qui réunissait quelque cent cinquante personnes était sous la présidence d'honneur de Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean qui a présenté "Pierre Boucher à Boucherville".

"Un canadien parfaitement adapté aux conditions physiques et morales du pays. Un chrétien d'une grande qualité, profondément honnête, un personnage très sympathique qui s'est surtout signalé en accomplissant parfaitement tout ce qu'il avait à faire".

Mgr Coderre parle ensuite du Québec qui se transforme à vive allure et dit que nous devons nous adapter aux exigences du XXe siècle, comme Pierre Boucher jadis, et comme lui, envisager l'avenir dans une perspective optimiste, faite de sérénité et de réalisme. "A l'aube d'un nouveau Québec, sachons donc revivre notre histoire et en tirer des leçons de sagesse" a conclu Mgr Coderre.

"Nous sommes ici au pays des mythes"

Une déclaration de notre célèbre historien, le chanoine Lionel Groulx, présent à cette réception historique. Toujours aussi vigoureux et lucide, le chanoine Groulx continuait ainsi: "Je m'insurge contre ceux qui souhaitent nous imposer une sorte d'histoire à peu près neutre; contre ceux-mêmes qui ont émis la directive pas d'histoire propagande".

Le chanoine Groulx a procédé à l'examen de deux importants manuels d'Histoire sans y trouver trace de propagande. "Je ne crois pas avoir fait d'histoire propagande" a-t-il dit.



► S. Exc. Mgr CODERRE remet au chanoine Lionel GROULX, au nom de la Société historique, l'exemplaire de luxe qui lui est destiné pour sa collaboration à la grande Histoire au Canada français depuis 60 ans.

Nos aïeules venaient de bonnes familles

"Notre histoire, je ne veux pas qu'on la grandisse ni qu'on la diminue; d'elle-même, elle fera son chemin, sa propagande".

Le Chanoine a expliqué que notre petit peuple, à qui il faut inculquer un peu de fierté, a droit de connaître qui étaient ses ancêtres et qu'il n'y a pas de gauchissement à enseigner que nos aïeules n'étaient pas des filles de joie mais qu'elles venaient de bonnes familles.

Il a pris à témoin l'audace de nos ancêtres, une poignée à peine, qui ont placé sous l'étendard fleurdelisé, les deux-tiers de l'Amérique du Nord. Le chanoine Groulx a terminé en disant: "que notre nation, qui aspire à se gouverner elle-même, appuie ses prétentions sur notre histoire".

Présence de M. G.-E. Lapalme

M. C. Desmarteau a ainsi présenté ce digne visiteur: "Mes remerciements s'adressent à cet ex-ministre des Affaires culturelles dont l'appui a permis la naissance du livre de Pierre Boucher. J'ai été vivement touché du geste des honorables G.-E. Lapalme, premier titulaire du ministère des Affaires culturelles du Québec et Pierre Laporte, son successeur: tous deux ont saisi l'importance d'une telle publication".

M. Lapalme s'est dit ravi de constater la nouvelle attitude, qui se préoccupe de reconstitution du passé, qui connait un réveil pour les vieilles choses, rompant ainsi avec cette époque où on s'acharnait à tuer le passé matériel.

M. C. Langlois, maire de Boucherville a salué avec enthousiasme le projet de la S.H.B. qui dotera la ville d'un centre culturel et historique. M. Langlois a aussi félicité la S.H.B. et son président, M. C. Desmarteau, pour leurs intéressantes initiatives; il leur a promis l'encouragement de tout Boucherville et leur a souhaité beaucoup de succès dans l'organisation du Tricentenaire de 1967.

Le Père Pouliot, s.j., a aussi fait revivre le passé et en a tiré des leçons pour notre avenir. Il a ensuite fait remarquer que grâce à la réédition du volume et à la S.H.B., Pierre Boucher commence enfin à revivre et à occuper dans notre mémoire la place méritée par "cette vie remplie d'idéal et de grandeur".



► Le président de la Société Historique remet à l'honorable Georges-Emile Lapalme un exemplaire de luxe pour sa contribution à la cause des humanités, des arts, surtout au Québec et principalement pour son support financier à la mise sur pied du projet du Centre Historique et Culturel de Boucherville.

PIERRE BOUCHER:

"Le plus vigoureux propagandiste de l'enracinement de la race en Nouvelle-France par la conquête du sol".

Rôle de Pierre Boucher

Désespérés par trop de maux en 1660, les plus vaillants colons veulent retourner en France. Pierre Boucher qui affectionne déjà le système de la tenue seigneuriale réussira par l'érection d'une chapelle et d'une enceinte fortifiée à faire renaître la confiance et à dissuader ses compagnons "de vuyder le pays". Grâce à Pierre Boucher ils arriveront à tenir le coup.

Le premier ambassadeur canadien

La terrible lutte engagée entre les Iroquois et les blancs fait affreusement souffrir le colon canadien et c'est Pierre Boucher qui est délégué en France pour en instruire le roi Louis XIV.

Il fera une description si nette de la redoutable situation, suggérera des remèdes si efficaces pour la corriger qu'à la suite de son plaidoyer, Sa Majesté prit la résolution de détruire les Iroquois et de peupler le pays.

Ce qui fera dire au chanoine Groulx: "Pierre Boucher, le véritable créateur de la colonie en Nouvelle-France. Bien avant Dollard, il aura sauvé la colonie et conservé à la France son emprise en Amérique"



► S. Exc. Mgr l'Evêque remet un autre exemplaire de luxe à M. Jacques Rousseau, célèbre botaniste, professeur à l'Université Laval, ex-professeur à la Sorbonne de Paris qui contribua grandement au succès de la réédition du volume en 1964, par une étude scientifique de calibre exceptionnel englobant plus du quart du volume entier. Ouvrage de collaboration entre spécialistes, M. Rousseau en est un des principaux.

La première "Histoire du Canada"

Pierre Boucher avait douze ans quand, à l'été 1634, sa famille, celle de Gaspard Boucher, débarqua en Nouvelle-France.

Ce percheron, canadien d'adoption' fondateur de Boucherville en 1667, après avoir été gouverneur de Trois-Rivières, a rédigé la première "Histoire de la Nouvelle-France".

C'est en réponse à Colbert qui désirait des renseignements sur les ressources du Canada que Pierre Boucher publia en 1664 cet opuscule, description du pays et des moeurs des habitants de la Nouvelle-France. Ce prospectus de colonisation resté "l'un des plus intéressants plaidoyers en faveur du peuplement de la colonie" fut un apport précieux qui favorisa grandement l'immigration qui de 1665 à 1666 doublera le nombre de nos habitants.



► De gauche à droite, l'hon. G.-Emile Lapalme, ex-ministre fondateur des Affaires culturelles du Québec, M. Clovis Langlois, maire de Boucherville, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec; M. Charles Desmarteau, président fondateur de la S.H.B., le R.P. Léon Pouliot, s.j., historien de renom, collaborateur de la réédition de la S.H.B., le chanoine Lionel Groulx, historien national du Canada français, Mgr Joseph Poissant, curé de Ste-Famille de Boucherville.

Sous le signe de

Pierre Boucher et de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine

"La Seigneurie Pierre-Boucher est en marche"

(Samedi 31 octobre 1964 — Rollande Nadeau)

Journée mémorable: 31 octobre 1964

C'est à double titre que "64" est une année historique pour Boucherville. C'est tout d'abord le Tricentenaire de la concession de la Seigneurie des Iles Percées, dites de Boucherville, par M. de Lauzon à Pierre Boucher alors encore gouverneur des Trois-Rivières (1664 - 1964) et c'est aussi le Centenaire de la mort de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, illustre fils de Boucherville (1864-1964).



PIERRE-BOUCHER

(1622-1717)

Gouverneur de Trois-Rivières et seigneur de Boucherville, sa statue se trouve à Québec devant le Parlement. Cette oeuvre a été créée en 1922 par le célèbre sculpteur canadien, Alfred Laliberté.

La "Seigneurie Pierre-Boucher" qui réunit 21 membres fondateurs organisait ce 31 octobre deux manifestations patriotiques, culturelles et historiques marquant ainsi sa prise de possession des terrains de La Broquerie de Boucherville (9 acres) pour y faire l'érection, dans un style purement canadien, d'un vaste centre historique et culturel.

Maison-musée d'un canadien célèbre

Tôt le matin les manifestations ont débuté devant la maison L.-H. Lafontaine — maison appartenant aux religieuses de la CND et qui a été acquise par la Seigneurie Pierre-Boucher pour être, dès lundi prochain, transportée sur l'emplacement du futur Centre historique et culturel — et c'est M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles qui a coupé le ruban d'honneur ceinturant l'historique maison donnant ainsi le signal de son départ officiel vers son nouveau site: La Broquerie.



► 31 OCTOBRE 1964. — Cérémonie de prise de possession officielle des terrains de "La Seigneurie Pierre-Boucher". Les scouts de Boucherville lisent devant la maison Lafontaine avant son départ pour son nouvel emplacement, un passage du fameux discours de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine alors qu'il défendit l'usage et la reconnaissance officielle de la langue française au Canada.



► Lors de la levée de la première pelletée de terre le 31 octobre 1964. — L'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec et député de Chambly, est entouré de g. à d.: de M. Charles Desmarteau, de Mgr Joseph Poissant, qui venait de bénir le nouveau site de la maison Lafontaine, de M. Montarville Boucher de la Bruère, descendant de Pierre Boucher, de M. Clovis Langlois, maire de Boucherville, de M. Aimé Racicot, membre du "groupe des 21" et du Dr A. D. Archambault, président de la Société historique de Montréal.

Sir Louis-Hippolyte Lafontaine

Pour enfin mettre en lumière la vie de ce grand homme, pour faire connaître ce fils de chez nous qui a scellé le sort de notre avenir, la Société historique fera de cette célèbre maison de pierre, le coin assuré de tous ceux qui veulent faire des recherches et préparer des travaux sur l'Histoire.

La compagnie de la "Seigneurie Pierre-Boucher" a en effet fait l'acquisition de cette maison et avec plusieurs autres elle fera partie du futur Centre historique. Projet de centre culturel que Boucherville entend réaliser pour la célébration des fêtes du Tricentenaire.

Tout cela laisse prévoir qu'en 1967, Boucherville sera un centre d'intérêt pour les visiteurs soucieux d'art, d'histoire et d'architecture ancienne.

Renaissance du "Château de Sabrevois"

La seconde partie de la cérémonie s'est déroulée sur les terrains de La Broquerie.

L'ancien château de Sabrevois (connu maintenant sous le nom de La Broquerie) appartenait jusqu'à tout dernièrement à la Compagnie de Jésus et grâce à trois années de patientes démarches du président de la Société historique, l'acquisition de cette propriété vient d'être faite par la "Seigneurie Pierre-Boucher".

La Villa de La Broquerie est intimement liée au fondateur de Boucherville par sa fille Jeanne, mariée à Jacques-Charles de Sabrevois en 1695 et par plusieurs générations de ses descendants entre autre Mgr Alexandre-Antonin Taché, le grand évêque de St-Boniface qui y passa son enfance et sa jeunesse, en compagnie de sa mère Henriette Boucher de La Broquerie.

Mgr Taché fit don de ce domaine aux Jésuites en 1887 pour les remercier d'avoir consenti à collaborer à l'accomplissement de sa mission dans le Nord-Ouest de l'Amérique. En cédant ce "Fort" aux Jésuites, Mgr Taché savait aussi conserver à l'endroit son caractère de respect et de recueillement.

"La Seigneurie Pierre-Boucher" qui possède maintenant cette maison pourra assurer la continuité de la tradition historique et en prendre charge financièrement.

Le Père Cantin, S.J., recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception a rappelé l'historique de cette illustre maison de retraite. Mgr J. Poissant, curé de Ste-Famille a béni le terrain. M. le ministre Pierre Laporte a procédé à la levée de la première pelletée de terre et ensuite au dévoilement de la maquette.



► La maison natale de Sir Louis-Hyppolyte Lafontaine est maintenant assise sur les fondations de son nouveau site à "La Seigneurie Pierre-Boucher".

Complexe architectural d'envergure

M. Desmarteau nous rappelle que le groupe responsable de l'établissement de notre futur centre historique et culturel entend mener vigoureusement sa tâche et ne reculer devant aucune difficulté.

Le président de la Société historique de Boucherville rassure ensuite ceux qui craindraient que cet aménagement prenne une forme étrange et sans signification aucune: "Notre municipalité, trois fois centenaire, grâce à ce projet, deviendra une capitale des arts sans pareille. Nous voulons retourner aux sources de nos lignes architecturales, donner un caractère authentiquement canadien à notre Centre pour que chaque citoyen s'y retrouve, s'y identifie, s'y reconnaisse. Ce sera vraiment l'hommage de notre génération à nos pionniers-artistes méconnus.



► TRANSACTION HISTORIQUE: JUILLET 1964 — En juillet dernier, après trois ans de persévérantes démarches, M. C. Desmarteau signait, au nom de la Seigneurie Pierre-Boucher, l'acte d'acquisition du domaine de la Broquerie que détenait, à Boucherville, la Compagnie de Jésus. Le R.P. Guimond, S.J., le Dr Stéphen Langevin, Me Victor Duhamel et M. Charles Desmarteau vivent ensemble cette minute historique.

"Vous pouvez compter . . ."

Une somme de $35,000 a déjà été reçue du nouveau Ministère des Affaires culturelles avec une promesse de subvention de $80,000 durant les deux prochaines années. "Vous pouvez compter sur notre nouveau ministère pour recevoir non pas simplement des compliments mais une aide matérielle".

"Le plus beau projet présenté au comité du Centenaire du Canada"

—Maurice Lamontagne
Secrétaire d'Etat.

Ce projet de construction d'une Place historique et culturelle entend être le centre de rayonnement de toutes les villes environnantes et de toute la province. Les travaux que l'on évalue à environ $750,000 seront terminés pour 1967, année de l'Exposition universelle de Montréal et année du Tricentenaire de Boucherville.

La Seigneurie Pierre-Boucher comprendra la maison de L.-H. Lafontaine transformée en musée, un amphithéâtre (350 places), une auberge (30 chambres), plusieurs maisons historiques où des artistes et artisans auront le coin de recherche préféré de tous ceux qui veulent se documenter en histoire, des collections de tableaux et d'oeuvres d'art dont quatre très importantes sont déjà acquises, un dépôt d'archives et enfin le secrétariat permanent de la Société historique de Boucherville.

On y donnera des cours de tout genre: peinture, céramique, émail, poterie, sculpture, chant, expression dramatique, ballet, etc.

M. Desmarteau résumait ainsi: "En somme ce sera l'épanouissement d'une vie artistique intense, tous les arts vont y figurer et dispensés par des maîtres des différentes disciplines. Un coin typiquement canadien où on pourra se retremper aux sources du beau et de l'authentique. Un endroit de recherche et de recueillement.

Pendant que le moulin marchait...

Un vieux moulin viendra s'ajouter au charme de ce décor pittoresque. Mlle Renaude Lapointe nous en a parlé d'une façon si touchante que nous la laissons témoigner de nouveau:



► Une auberge en tout point identique à ce Manoir canadien du style de la région de Québec (avec sa cheminée au centre et son toit à quatre versants), blanchie à la chaux, noyée dans le mortier, sera bien en évidence le long de la rue Marguerite-Bourgeoys.

Le vieux moulin fêtera la Confédération

Le vieux moulin, qui avait dans le ventre tout ce qu'il faut pour se remettre en marche et pour recommencer à moudre — ce qu'il fera pendant sa nouvelle existence — se laissa installer sur un traîneau et c'est lui que vous verrez glisser sur une distance de 38 milles, en route vers un avenir qu'auraient bien voulu connaître ceux qui l'ont bâti. Car le vieux moulin viendra s'intégrer au vaste projet de centre culturel dont la réalisation, en 1967, donnera à Boucherville une place de choix sur la carte du Québec.

Non, vous n'aurez pas la berlue si, autour du 20 janvier, vous



► La maison Dubuc, sise près du pont-tunnel Lafontaine, appelée "Au vieux Manoir" prendra sa place, d'ici quinze jours, au Centre Historique.

apercevez un vieux moulin à vent glissant avec lenteur sur le fleuve, en direction de Boucherville.

Ce vieux moulin de bois et de pierre aux ailes brisées attendait une mort imminente dans son village de Tracy quand, un beau jour, on vint lui offrir, comme au docteur Faust, une deuxième jeunesse. Dans un décor de rêve peuplé d'oiseaux et d'arbres centenaires, face au fleuve et non loin d'un ruisseau jaseur: la seigneurie Pierre Boucher.

L'enracinement d'une race par le retour aux sources

Un centre d'un caractère tout spécial que le Centre Culturel et Historique de Boucherville! Un centre où on s'est d'abord appliqué à faire revivre, en créant un climat primitif, le charme et la beauté de sa tradition.

En ranimant le passé, en retraçant nos origines, ce Centre deviendra le gardien, le rappel de notre héritage, de notre histoire.

Faisant s'entremêler hier et aujourd'hui, le passé, par des trésors historiques conservés et l'avenir, par un amphithéâtre des plus modernes, ce Centre prendra une signification de durée et de force.

M. Roger Champoux a été lui aussi vivement impressionné par les projets de ce Centre et davantage par l'esprit qui l'animera. Dans un article intitulé "Boucherville musée vivant" il nous livre ses impressions:

Boucherville: musée vivant

"Les citoyens de Boucherville sont en grande vedette et méritent on ne peut mieux cette distinction.

Leur projet de centre historique et culturel a été proclamé "le plus beau" de tous ceux qui ont été soumis au Comité du Centenaire du Canada et le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne a précisé qu'en plus d'avoir créé un enthousiasme collectif exceptionnel sur le plan local, le projet suscite partout au pays un vif désir d'imitation.

Entre bâtir une banale piscine ou autre édifice collectivement fonctionnel, les citoyens de Boucherville ont choisi d'honorer l'histoire en groupant sur un domaine judicieusement aménagé, les "témoins" de pierre du travail des ancêtres. Sans l'initiative de Charles Desmarteau, bientôt épaulé par vingt hommes de coeur



► La maison Reilly, voisine de la maison Dubuc, sera transportée sur son nouveau site d'ici la fin de février 1965 — sans l'allonge de brique blanche au premier plan.

(et d'action), des vestiges d'une incroyable richesse historique risquaient de lentement disparaître.

Les autorités gouvernementales provinciales et fédérales n'ont pas mis de temps à comprendre: les maisons de Pierre Boucher, de sir Louis-Hippolyte Lafontaine, d'autres habitations anciennes, un vieux moulin déménagé de Tracy, une chapelle découverte à Québec, sont sauvés! Restauration, reconstruction, aménagement, mise en chantier d'un centre d'art, d'une auberge d'accueil, un amphithéâtre, une bibliothèque, des salles le tout d'architecture ancienne, le travail est déjà en marche. L'architecte Roland Dumais qui n'a pas son pareil pour respecter les vieilles pierres de nos champs et les utiliser avec bonheur, préside à cette reconstitution qui sera un joyau.

Certes, l'argent ne coule pas à flots, les subventions sont généreuses mais ne peuvent se répéter à l'infini et il faudra donc que le grand public (s'il a quelque fierté) n'hésite pas trop à alimenter le fonds général de cette entreprise. Or, à cet égard, il y a vingt ans, le public aurait haussé les épaules. Pas de sous pour cela!

Aujourd'hui, c'est totalement différent. Des mécènes, il y en aura, des dons modestes de même et en 1967 chacun pourra à loisir, dans un cadre sylvestre attachant, relire dans la pierre et le mortier les pages d'une constance que d'aucuns croyaient morte et qui revit avec une vigueur exaltante.

De toutes les routes du Québec, bientôt l'Histoire vous conviera à Boucherville".

R.J.C.



Oeuvre de Roland Dumais

► Vue d'une partie (une dernière addition de 2 acres vient de s'effectuer) du terrain à être aménagé pour 1967.

Centre culturel

Une initiative gouvernementale veut doter chaque région du Québec d'un Centre culturel pour '67. Il est évident que tous ce centres ne seront pas d'une égale importance mais il reste que chaque région aura son coin de recherche et sa petite "Place des Arts".

M. Jean Vallerand, ciritique musical au journal "La Presse" nous disait dans un récent article de quelle façon il envisage le rôle de ces Centres:

"La politique conjointe établie entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en prévision des fêtes du Centenaire de la Confédération va faire surgir à travers le Québec un nombre assez imposant d'édifices baptisés Centres d'Arts, Centres Culturels ou Maisons de la Culture. Les pouvoirs publics et les divers spécialistes qui ont été appelés à étudier les projets et à rendre des décisions à leur sujet n'ont pas manqué d'être frappés de la confusion qui existe en certains milieux quant à la notion même de Centre d'Art; les pouvoirs publics — je ne crois pas exagérer — ont été inondés de projets de gymnases, de piscines, de salles paroissiales. Les journaux nous apprenaient, il y a quelque temps, que par contre, en d'autres milieux des citoyens éclairés ont su avoir une saine et originale conception du problème en associant l'idée d'un édifice à fins culturelles à l'ambition de préserver un patrimoine national d'ordre architectural et artisanal'...



Un moulin en traîneau

► Le vieux moulin Tracy, construit par un M. Cartier (l'ancêtre du célèbre J. E. Cartier) s'en ira promener de Tracy à Boucherville où on lui donnera des ailes neuves et une seconde jeunesse.

Le coeur de Boucherville:

La paroisse Ste-Famille

La première paroisse érigée canoniquement sur la rive droite du Saint-Laurent — 1692.

On retrouve dans ce vieux temple paroissial où Mgr Poissant agit actuellement comme curé des trésors historiques de grande valeur.

La paroisse Sainte-Famille a conservé des pièces uniques d'une valeur inappréciable. Des artistes de renom y sont représentés dont les oeuvres font l'envie des musées les plus réputés. Il va sans dire que la paroisse conserve jalousement ses trésors artistiques.

La Commission des monuments historiques a classé un certain nombre de ces objets mobiliers que nous espérons exposer à l'admiration du public avec d'autres pièces précieuses à l'occasion du tricentenaire de Boucherville. Entre autres souvenirs, le premier acte des régistres paroissiaux, rédigé par le Père Marquette, représente le seul autographe de ce missionnaire au pays en 1668.

Mgr Poissant annonçait dernièrement qu'il faisait don à la Société historique de Boucherville d'une collection de valeur conservée de l'ancienne chapelle du Sacré-Coeur.

Cette chapelle, autrefois située à l'arrière du collège du Sacré-Coeur, avait été construite d'après les plans du Frère Michaud (C. S.V.), vers 1875. Elle renfermait des oeuvres d'art dont plusieurs sculptures sur bois, une verrière, une cloche, des pièces murales et de précieux documents.

Mgr Poissant se dit très heureux de remettre ces précieux souvenirs à la S.H.B. afin de participer à la reconstruction du passé. En faisant ce don, Mgr Poissant veut permettre aux visiteurs du Centre historique et culturel d'admirer ces souvenirs et ainsi donc les soustraire à l'oubli en les exhibant dans un cadre tout à fait approprié.

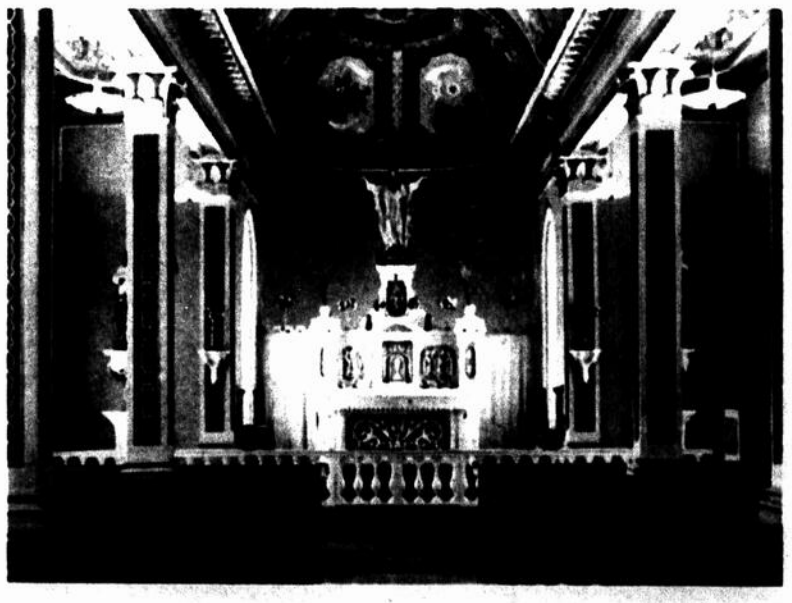


► Une chapelle de procession exactement semblable à celle-ci s'érigera au coeur du Centre Culturel. A l'intérieur on y exposera 300 ans d'art religieux au Canada français.

Vieilles maisons! Vieux manoirs!

Ces humbles demeures, chaumières rustiques témoignent de notre appartenance véritable.

Ces vieilles maisons qui gardent les secrets de plusieurs générations, nous rappellent un glorieux passé et nous font nous émouvoir... Vieux moulin, manoir seigneurial, maisons pittoresques, chapelle antique: le tableau sera complet et toute l'époque primitive se déroulera à nos yeux.



► Intérieur de la chapelle du Sacré-Coeur (aujourd'hui détruite).

Pour la Société historique de Boucherville 1965 est l'année des AMBASSADES et du RECRUTEMENT

Afin de demeurer fidèle à l'esprit de Pierre Boucher

Après Ottawa, Québec, Boucherville,

MONTREAL

reçoit officiellement les directeurs de la S.H.B.

MARDI, LE 26 JANVIER 1965

1.- 3.00 h. p.m.

DANS LE CABINET PARTICULIER DE

Son Honneur M. le maire Jean Drapeau



► Le président de la Société Historique signe le Livre d'or de la Ville de Montréal, pendant qu'un descendant de Pierre Boucher, M. Montarville Boucher de la Bruère de Sorel donne à M. Jean Drapeau certaines explications sur le volume réédité en 1964 par la S.H.B. On reconnaît de gauche à droite, Mmes Charles Desmarteau, Rollande Nadeau, M. Roland Houde, M. Jean Drapeau, Mmes Roland Houde, Jacqueline Métivier et M. M. de la Bruère.



► L'HISTOIRE N'EXCLUT PAS LA GAIETE. — M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, Roland Dumais, architecte et membre du Centre Historique et Culturel de Boucherville, appelé "La Seigneurie Pierre-Boucher", M. Jean Drapeau, maire de Montréal, Roland Houde, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, directeur de la S.H.B., et un des collaborateurs du volume avec une étude bibliographique savante, Mlle Micheline Boyer signe à son tour le Livre d'or de la Ville de Montréal.



► M. Charles Desmarteau explique à Son Honneur le maire et au président du Comité exécutif de Montréal les innovations et caractéristiques tant sur le fond que sur la forme de la réédition critique et documentaire du volume de Pierre Boucher. On sait que Mme Jean Drapeau est une arrière-arrière petite-fille (en ligne directe) de Pierre Boucher. On comprendra d'autant le grand intérêt de "Monsieur le maire" vis-à-vis cette oeuvre unique en son genre au Québec.

"Une entreprise de vaste envergure"

M. Drapeau a dit souhaiter que toute la région et toute la province s'intéresse à ce Troisième centenaire de Boucherville et visite son Centre culturel et historique pour "faire un bienfaisant pèlerinage aux sources".

Prochaines étapes ambassadrices:

- **Trois-Rivières**
- **Sorel**
- **St-Hyacinthe**
- **Kingston**

2.- 4.30 h. p.m. Au Palais Cardinalice

par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger

► Le président de la Société présentant l'exemplaire de luxe gravé au nom de Son Eminence.



► Son Eminence a accepté aimablement de signer le livre d'or de la Société Historique ainsi que les exemplaires des "ambassadeurs".



► Avec sa bienveillance habituelle, Son Eminence a pris plusieurs minutes pour causer amicalement avec ses invités.



IL FAUT OBTENIR DÈS CETTE ANNEE

300 MEMBRES POUR FETER LES ANS DE BOUCHERVILLE

Citoyens de la région inscrivez-vous donc immédiatement à cette dynamique Société dont vous devez être fiers.

Adressez-vous à la:

Société Historique de Boucherville,
300, boulevard Marie-Victorin,
Boucherville, P.Q.

En passant par  Verchères

avec Monique et Jean-Guy

Piscine à l'eau ou de l'eau dans la piscine?

Réunion des grands jours, lundi à la salle municipale! En effet, les deux conseils municipaux au grand complet et le comité "piscine" se rencontraient ou plutôt s'affrontaient pour discuter le projet piscine. Dans l'assistance: plusieurs membres du Comité des Loisirs et des contribuables venus assister à cette assemblée mémorable.

M. Gilles Laflamme a rendu public le fameux rapport tenu secret jusqu'à présent. La plus basse soumission pour le coût de la piscine fut $23,900; le pavillon $38,109, donnant ainsi un total de $62,009 pour les deux plus bas soumissionnaires. Le coût de l'entretien prévu sera de $4,030 par année. Le comité suggère aussi la formation d'un comité intermunicipal permanent pour s'occuper de l'exécution et de l'administration de la piscine.

Après que ces chiffres furent fournis, plusieurs de nos représentants s'emparèrent de leur crayon pour figurer le coût annuel tout en discutant des imprévus, des déficits accumulés pour en arriver au tarif de 12¢ le $100 d'évaluation et adieu veaux, vaches, cochons, couvées par un vote de 12 à 0, le projet de piscine est à l'eau.

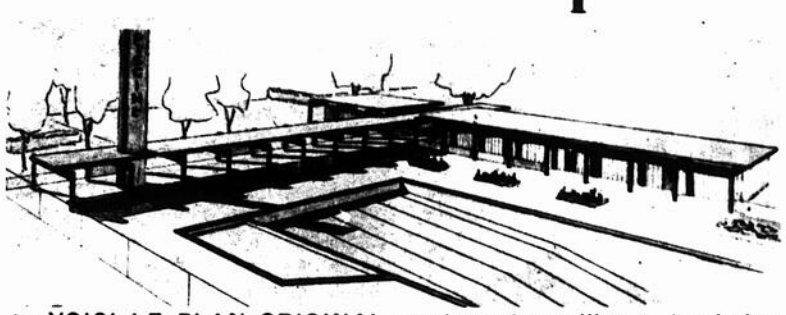
Alors, que les petites gens continuent d'utiliser leur baignoire traditionnelle ou le bol à main et les enfants pourront toujours utiliser le Jarret car cette eau, si elle demeure trop calme, sent mauvais. On a aussi suggéré d'employer l'école Ludger Duvernay comme pavillon soit pour la douche et le déshabillage. Sur ce, un contribuable souffla une idée lumineuse; pourquoi ne pas remplir d'eau la cave du vieux collège et se déshabiller au premier sans un sou de déboursé; de plus nous aurions une piscine fermée.

A la suite de ce refus total, on étudia la possibilité de réduire le coût en coupant le pavillon, en réduisant le trottoir et enfin la piscine elle-même.

Heureusement, on n'a pas coupé le maillot de bain car, avec la nouvelle mode du monokini, oh! la la . . . Après toutes ces coupures, on a évalué le coût à $30,000. Nouveau vote. Côté paroisse 3-3. Côté village 4-1 pour. Le vote du maire de la paroisse donne la victoire en faveur de . . . pas si vite . . . l'étude par le comité provisoire de la construction de la piscine à $30,000. Après ceci, on convoquera une nouvelle assemblée pour étudier la possibilité du règlement d'emprunt pour financer le projet, le tout bien entendu sera sujet à un referendum.

Après ces chaudes discussions, on se retrouve sur le trottoir par une température de 0° définitivement mauvaise pour l'étude d'un tel projet.

Revenons au sérieux. Si l'on se place du cômité "coté piscine" ces gens travaillent depuis 4 ans sur ce projet; ils l'ont imaginé, ont fait les frais de nombreuses démarches, ont fait fabriquer les plans, demandé et enfin obtenu les octrois et depuis la formation du comité intermunicipal, demandé des soumissions. Ils ont été eux-mêmes surpris du montant élevé des soumissions, car depuis trois ans la main d'oeuvre et les matériaux ont augmenté et la taxe de 11% est venue s'ajouter; c'est ce qui explique la différence entre le $45,000 prévu et le $62,000 obtenu. Ces gens voulaient pour Verchères quelque chose de grand et de beau qui resterait pour les générations à venir. Pouvons-nous les blâmer?



► VOICI LE PLAN ORIGINAL montrant le pavillon et la piscine. Celle-ci a été modifée, la section que l'on aperçoit à l'avant a été placée à l'arrière et servira pour section de plongeon, une pataugeuse de 25 pieds de diamètre sera située à l'avant et entièrement séparée.

Du côté municipal, le problème n'est plus le même. Ces gens ont à administrer la finance des contribuables. Comme une partie de la population est réticente à ce sujet, ils doivent alors peser le pour et le contre très sérieusement. Ils ont jugé qu'une piscine de $62,000 était trop dispendieuse pour une population de 3000 personnes. Je crois que cette décision est sage, car il y a d'autres qui devront se réaliser sous peu. Mais de là à rejeter le projet, quel qu'il soit, il y a une marge. Il y a un proverbe qui dit: "Lorsqu'on veut se débarrasser de son chien, on l'accuse de la rage". C'est un peu ce qui arrive dans la situation actuelle; on a prévu tout le mauvais côté de la médaille, mais à peine a-t-on regardé le bon. On n'a pas insisté sur les avantages de la nage pour les jeunes, du confort de la population, des avantages pour une municipalité d'avoir une piscine pour le développement futur. Ce n'est pas essentiel mais c'est un bon pas en avant vers le progrès. Du côté finance, il y a aussi un revenu à prévoir, ces piscines n'ont pas l'entrée gratuite excepté pour les enfants à l'heure du terrain de jeu.

Il serait donc possible d'obtenir un revenu par des abonnements de famille ou particulier et un montant quelconque pour les non-abonnés. De plus, les Loisirs pourraient collaborer en fournissant des moniteurs et des hommes d'entretien, ce qui rendrait l'administration rentable, la même solution peut s'appliquer pour le transport des enfants de la campagne.

En ce moment, la paroisse souscrit $300 à $500 par an aux Loisirs et le village$1,500 à $1,800 Je comprends que plus de gens du village en profitent, mais il ne faut pas oublier que tous les jeux extérieurs ainsi que l'entretien des patinoires et des terrains sont à la charge des Loisirs et que les cours donnés le sont pour tous. Donc, en augmentant son octroi, la paroisse pourrait bénéficier du service d'autobus durant les terrains de eux.

En repartant de ce point, l'octroi obtenu par les Loisirs pourrait être appliquée au coût de la construction. En réduisant le coût du pavillon et la partie ciment autour de la piscine, en organisant des corvées, on pourrait en arriver à un coût d'environ $40,000 tout en gardant la piscine telle qu'elle est, ainsi que la pataugeuse. On aurait alors quelque chose de solide et qui ne serait pas à recommencer dans 3 ou 4 ans. Avec ce dernier chiffre et en déduisant l'octroi prévu, puis en ajoutant le coût du règlement d'emprunt et la vente d'obligations la dépense serait de $30,000 pour les municipalités, dépense répartie sur 25 ans, cela ferait un remboursement d'environ $2,000 par année capital et intérêts, donc $1,000 par municipalité et non 12¢ tel qu'avancé de .03.3¢ le $100 de taxe. Je pourrais aller plus loin en disant que les conseils pourraient emprunter les $40,000 global et se servir de l'octroi comme paiement pour les cinq premières années et avec l'augmentation normale à prévoir de la construction. Après ces 5 ans, le coût pourrait être absorbé sans aucune augmentation de taxes pour maintenant et après cinq ans.

Si malgré tous ces chiffres, les Conseils municipaux décident de ne pas collaborer à la construction de la piscine, et bien il serait bon que les Loisirs ne laissent pas tomber l'octroi et construisent eux-mêmes mais exclusivement pour les enfants. Car pour le terrain de jeux, une piscine s'impose et nous l'aurons.

● Ballon-balai

Compteurs	B	A	P	Pu.
Claude Bussières	3	2	5	6
Roland Hébert	3	1	3	10
P. P. Bussières	1	2	3	-
J. P. Roy	1	2	3	4
Gilles Deslauriers	-	2	2	-
Marcel Brunelle	1	1	2	-
Claude Bissonnette	1	-	1	-
Claude Deschamps	1	-	1	-
Gilles Bourgeois	1	1	2	6
André C. Bussières	1	-	1	2
Jean Pigeon	-	1	1	-
André Dulude	-	1	1	-
André Fournier	-	-	-	2
Arsène Trudeau	-	-	-	2
Claude Collette	-	-	-	2
Marcel Provost	-	-	-	14

Gardiens de buts	Moy.
Marcel Bissonnette	0.66
Gérald Desmarais	1.00
Roland Bradette	1.75

— CLASSEMENT —

Troubadours	6
Balai-Dins	4
Dalpé et Frères	0

Association Parents-Maîtres Varennes

A Varennes, il existe une coopérative d'éducation; c'est l'Association Parents-Maîtres. Il serait bon de rappeler les buts de cette Association:

AUX PARENTS: elle donne une connaissance relative des meilleures méthodes d'enseignement ou les changements qu'on y apporte.

AUX MAITRES: elle donne une meilleure connaissance du milieu où évoluent les enfants qu'on leur confie.

AUX PARENTS ET AUX MAITRES: elle permet de mettre en commun les expériences réciproques par la coopération, l'entraide et la charité.

Pour connaître ces avantages, vous êtes invités à prendre une part active à l'assemblée générale qui aura lieu, mercredi, le 10 février, à l'école J.-P. Labarre, à 8 h. 30 p.m.

Nous n'avons pas d'invités spéciaux. Vous aurez la parole, vous pourrez donner votre opinion librement sur les sujets proposés: responsabilité des parents-maîtres, obéissance, discipline, dans des discussions en petits groupes.

Une vraie réunion de famille, présidée par M. le curé E. Choquet, qui coordonnera les idées et tirera les conclusions.

TOUS LES PARENTS ET TOUS LES MAITRES sont invités et attendus.

SAINTE-JULIE

NAISSANCE

Le 25 janvier a été baptisée Marie, Carole, Fernande, Maryse, née le 17, enfant de M. Bertrand Girard et d'Adrienne Hébert. Parrain et marraine, M. et Mme F. Rémy (Fernande Girard), de St-Charles sur Richelieu, oncle et tante. Porteuse: Mlle Lorraine Vinet, cousine de l'enfant.

LOISIRS

Le Comité des Loisirs de Ste-Julie organise un carnaval pour le 6 mars prochain. La Reine des Sports sera proclamée à cette occasion. Deux demoiselles aspirent à ce titre et se font la lutte en sollicitant l'encouragement de la population dans la vente de billets de souscription. De beaux prix seront attribués aux heureux gagnants. Les condidates sont Mlles France, fille de M. Marcel Malo et Françoise, fille de M. Donatien Malo. Soyez généreux; les profits vont à l'organisation des Loisirs.

Les membres de l'U.C.F.R. se rappelleront que la prochaine réunion aura lieu mercredi le 10 février à 8 h. p.m. au sous-sol de la sacristie. Bienvenue aux dames et demoiselles.

LA CONSTIPATION
peut causer un malaise. Evitez-le! Prenez
FRUITATIVES

Le malaise causé par la constipation peut être difficile à supporter. Fruitatives vous apporte un soulagement efficace qui fait du bien. C'est un produit unique! Fait d'extraits de fruits frais, de médicaments et d'herbes. Agit rapidement—coût modique. Vous pouvez vous en remettre à Fruitatives, qui a fait ses preuves maintes et maintes fois. Dès aujourd'hui, procurez-vous Fruitatives.

Ernest Lapalme
REPRESENTANT DE
Laurent & Veillet Inc.
OBLIGATIONS ET FONDS MUTUELS
VALEURS DE PLACEMENT
Saint-Jean (le soir) Fl. 8-2993
Montréal AV. 8-6125

PROCUREZ-VOUS CETTE BROCHURE D'INFORMATION SUR LES PRETS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.



bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
25 SUCCURSALES AU CANADA
MONTRÉAL, P.Q.: 901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701

A Contrecoeur ---------- DE BON COEUR

Armes de Contrecoeur

● par Michel BLONDEAU

Nos duchesses...



Fabienne HANDFIELD — Diane GIARD — Odette GENDRON — Marie TREMBLAY — Thérèse MALO

Carnaval '65

Oui nous l'aurons notre Carnaval d'hiver malgré certaines circonstances qui ont failli en compromettre la réalisation. Aussi la date d'ouverture est-elle retardée au 20 février prochain.

Pour la septième année, il y aura des réjouissances qui dureront deux semaines. Des compétitions sportives, des soirées récréatives, des spectacles de choix en formeront le programme.

Nous apprenons que cinq jeunes filles se présentent à la conquête du titre de Reine des Loisirs, ce sont: Mlles Odette Gendron, Diane Giard, Fabienne Handfield, Thérèse Malo et Marie Tremblay. Pour une fois où l'inscription des candidates fut laborieuse, le nombre est le plus grand qu'on n'ait jamais eu. Il faut en féliciter les candidates.

Le programme des activités du Carnaval est complété: il paraîtra d'ici quelques jours.

Le but du Carnaval d'hiver est sans doute de procurer à la population des réjouissances, mais aussi et surtout procurer des revenus aux Loisirs afin d'en continuer l'oeuvre admirable. Aussi on invite toute la population à encourager les duchesses et à venir nombreuse aux activités du Carnaval qui se dérouleront du 20 février au 2 mars prochain.

● Le Cercle Lacordaire reprend vie

Jeudi soir dernier, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se réunissaient pour la première fois depuis un an. On sait que M. Wilfrid Gilbeau, récemment élu président des Lacordaire, a entrepris une forte campagne afin de réunir les membres de notre paroisse et redonner vie au mouvement.

A cette première réunion, on pouvait remarquer l'aumônier diocésain des Lacordaire, M. l'abbé P. Deland, M. Léo Purcell, président du comité de la réhabilitation, M. Roger Crevier, directeur de section, ainsi que des frères et soeurs de travail venus de Varennes, St-Amable, Boucherville, Longueuil, Ville Jacques-Cartier.

Après les procédures d'usage, M. Gilbeau a expliqué que le mois de février serait consacré à la prévention et à l'éducation. C'est un devoir de Lacordaire a souligné M. le président, de témoigner véritablement des avantages temporels et moraux de ce mouvement afin de recruter des jeunes, capables d'apostolat dans leur milieu. Les Lacordaire entrent de plus en plus dans ce mouvement qui veut que les laïcs participent davantage à la vie de l'Eglise. Ils tentent de réaliser ce but par leur apostolat. Car, en fait, l'oeuvre des Lacordaire n'est pas en tout premier lieu une affaire de sobriété, mais une action apostolique orientée vers une meilleure vie familiale et sociale par la sobriété.

A cette même réunion, nous avons pu assister à l'initiation de deux nouveaux membres: M. et Mme Jean Grenier, qui ont été chaleureusement félicités par les membres présents. De plus, huit personnes se sont vues attribuer un diplôme attestant dix années de fidélité aux engagements pris dans le Cercle Lacordaire. Nous devons de chaleureuses félicitations à M. Maurice Beauregard, M. Joseph Geoffrion, Mme Joseph Geoffrion, Mme Elphège Handfield, Mlle Paulette Beauregard, Mme Aimé Dansereau, M. Aimé Dansereau, Mme Jean-Baptiste Tessier pour leur ténacité dans ce mouvement, et leur apostolat dans notre paroisse.

RAPPEL: Les Lacordaire sont cordialement invités le 7 février prochain, à une journée antialcoolique qui se tiendra à Chambly, à l'école Ste-Marie. Que les membres se fassent un devoir d'assisteh à cette journée d'étude pour compléter leur formation personnelle et resserrer leurs liens d'amitié avec tous les membres de la région.



► SYLVAIN, 1 an, enfant de M. et Mme Normand Handfield (Rollande Racine) de Contrecoeur.

● Nos élèves méritants

Le succès vient couronner le dur labeur des élèves de l'école Mère Marie-Rose. Nos plus sincères félicitations aux trois premières de chaque classe.

9e anée:
Raymonde Tessier, L. Gosselin, Francine Martel.

8e année sc.:
Carole Giguère, Louise Jacques, France Handfield.

8e année gén.:
Denise Thiffault, Jean Parrot, Pierre Handfield.

7e primaire
Lucie Joyal, Jacqueline Brodeur, Monique Giard.

6e année:
Renée Tessier, Diane Tétreault, Diane Gosselin.

5e année:
Murielle Gendron, Johanne Tétreault, Marie Malo.

4e année:
Lise Brunet, Johanne Mongeon, Linda Gervais.

3e année A:
Francine Gervais, Yves Beaulieu, René Handfield.

3e année B:
Sylvie Chicoine, Sylvie Handfield, Nicole Fournier.

2e année A:
Nathalie Tétreault, S. Drouin, Christiane Dupont.

2e année B:
Lucie Gervais, Jacinthe Dansereau, Danielle Chrétien.

1ère année A:
Johanne Jacques, Suzanne Beaulieu, Josée Cardin.

1ère année B:
Diane Lépine, Lucie Malo, Christine Massé.

x x x

● Cercle social Marguerite d'Youville

Lors de sa réunion mensuelle remise à jeudi dernier à cause du mauvais temps, le Cercle Marg. d'Youville avait un distingué visiteur en la personne du père Mathieu Allantic, curé de St-Laurent du Fleuve, paroisse voisine de la nôtre. Il a parlé de son voyage de repos en son pays natal, la Bretagne, et à Lourdes. Il a dit combien il avait été touché de voir les milliers de gens qui priaient car tous et toutes étaient très recueillis. Et il a eu la récompense de voir Rome à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. Il projeta de très belles photographies. Pour finir, il nous fit voir de magnifiques photos de couchers de soleil sur le St-Laurent, ce qui nous consola un peu. Mille mercis à ce distingué visiteur.

Il fut aussi décidé d'un commun accord de procurer des balais et ballons à nos filles pour les distraire pendant les récréations; car nos enfants ont beaucoup à apprendre et on exige beaucoup d'elles.

Les quilleuses sont en pleine forme ainsi que nos petits rats de l'opéra. Au revoir.

N'oubliez pas la conférence de mardi, le 9 février pour venir en aide au Rouanda.

Mme ALICE FERLAND

x x x

● Les quilles

LIGUE EXCEL

— CLASSEMENT —

Janine Mongeon	102
Urgel Handfield	92
André Lavigne	74
J. L. Malo	64
Roger Dansereau	58
Yvan Perreault	44
Edgar Moses	42
Rolland Lemieux	36

MOYENNES

Normande Handfield	135
Roger Dansereau	143

Hauts simples:

Mme Nicole Malo	179
Germain Dupont	214

Hauts triples:

Mme Nicole Malo	457
Henri Sarrazin	479

LIGUE COMMERCIALE

— CLASSEMENT —

Léandre Roy	86
Gilles Dansereau	80
Marcel Roy	66
Lucien Hamel	66
J. C. Bouchard	60
Yves Lamer	50

MOYENNES

Réjeanne Proulx	147
Gilles Dansereau	160

Hauts simples:

Réjeanne Proulx	200
Marcel Roy	179

Hauts triples:

Réjeanne Proulx	494
Marcel Roy	456

LIGUE MARG. BOURGEOIS

— CLASSEMENT —

Marguerites	45
Jacinthes	41
Jonquilles	36
Roses	35
Gardenias	25
Oeillets	22

MOYENNES

Jeannine Mongeon	132
Lucille Piché	128

Haut simple:

Jeannine Mongeon	188

Haut triple:

Jeannine Mongeon	450

CIRCUIT PROFESSIONNEL DE LA RIVE SUD

— CLASSEMENT —

Contrecoeur	32
M.-Auxiliatrice	29
Richelieu	28
Salon Tracy	26
St-François	26
Pierreville	20
St-Jacques	17
St-Joseph	13
Sorel	10
St-Ours	9

Hauts simples:

G. Hamel	244
Contrecoeur	943

Hauts triples:

G. Hamel	987
Contrecoeur	4296

LIGUE CONTINENTALE

VICTOIRE

Devant un bon groupe de supporteurs, l'équipe de Contrecoeur a remporté une brillante et décisive victoire contre l'équipe de St-Roch, jeudi soir le 28 janvier au compte de 3-2. Par cette victoire notre équipe s'assure automatiquement la première position. — Nous avons assisté à du beau hockey, malgré la tension que l'on pouvait lire sur plusieurs visages.

Les étoiles de cette joute sont: Paul-Emile Giard qui a compté 2 buts et Jean-Claude Perreault, le but de la victoire.

La direction de la ligue Continentale m'a avoué que l'on rencontre rarement une équipe locale aussi bien équilibrée et des joueurs aussi adroits et combatifs.

Nous leur souhaitons donc bonne chance dans la semi-finale qu'ils entreprennent dimanche.

La Ligue Continentale formée des équipes locales de St-Denis, St-Ours, St-Roch, et Contrecoeur, vient ainsi de compléter sa cédule régulière par la joute Contrecoeur-St-Roch, qui fut jouée à St-Roch vendredi le 29 janvier. Contrecoeur vient en tête de ligne suivi par les clubs de St-Roch, St-Denis et St-Ours.

Dans la série semi-finale, Contrecoeur rencontre St-Denis et St-Roch rencontre St-Ours.

Soulignons en terminant que l'équipe de Contrecoeur possède les six meilleurs compteurs de la ligue Continentales: Alain Chrétien, Richard Jussaume, Paul-Emile Giard, Robert Perron, Alain Piché, Lucien Malo.



SAINT-LAMBERT

LES TROIS FOYERS DE LA CELEBRATION

Les nouvelles dispositions liturgiques veulent remettre en valeur deux foyers essentiels de la célébration: le siège du célébrant et l'ambon.

Nous sommes habitués à considérer l'autel comme le seul centre de la célébration. Or l'autel n'est pas le SEUL centre de la célébration; le siège d'où le célébrant doit présider la prière avant ou en dehors de l'Eucharistie, et les ambons ou pupitres d'où les lecteurs font entendre les textes bibliques sont également très importants.

Donc, vue dans le renouveau liturgique, la célébration repose sur trois foyers: le siège du célébrant, l'ambon des lectures et l'autel du sacrifice étroitement liés et comme hiérarchisés par le passage de l'un à l'autre, au cours de la messe, pour traduire une progression et faire de la messe une action et non une simple réunion.

SIEGE — AMBON — AUTEL

1. Le siège du célébrant: le premier des foyers de la célébration est le siège du célébrant. Ce siège présidentiel qui ne doit en rien ressembler à un trône épiscopal doit cependant être situé bien en vue des fidèles. Le prêtre qui y prend place devient ainsi le guide et l'entraineur de l'assemblée. Son premier rôle de président qu'il y fait et que son exemple invite les fidèles à faire avec lui, c'est d'écouter la Parole de Dieu.

2. L'ambon des lectures: au second foyer de la célébration, c'est à-dire à l'ambon, se succèdent les lecteurs pour proclamer la parole de Dieu. Le prêtre se rendra également à l'ambon pour expliquer à l'assemblée la Parole de Dieu; c'est l'homélie.

3. L'autel du sacrifice: Ce n'est seulement qu'après l'homélie et les intentions de la prière des fidèles formulées que le célébrant se rendra au foyer ultime et majeur de la célébration: l'autel. L'autel est essentiellement une table; c'est la table du banquet et du sacrifice eucharistiques.

1er VENDREDI DU MOIS

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura heure d'adoration de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. Il y aura aussi confessions durant cette Heure Sainte qui sera suivie de la messe à 8 h. 30 p.m. Les ligueurs sont particulièrement invités à prendre une part active à cette heure d'adoration.

CLUB NUMISMATIQUE DE LA RIVE SUD

La prochaine réunion du club numismatique de la Rive Sud aura lieu mercredi soir, 10 février 1965, à la salle Communautaire des Lions, 250, rue St-Laurent, à St-Lambert. Junior: 7 h. à 8 h. et Sénior: 8 h. 15.

N'oubliez pas d'apporter les pièces pour l'encan, pour l'échange ou comme exhibition. Les membres qui n'ont pas payé leur contribution 1965 seront invités à la faire au cours de cette réunion.

COMITE PARENTS-ECOLE

Face aux transformations scolaires, à l'application du rapport Parent, à la difficulté des nouvelles méthodes pédagogiques et à la nécessité d'une collaboration dans le nouveau système d'enseignement, un groupe de parents de St-Lambert se réunissent pour former un comité Parents-Ecole.

La région concernée est celle couverte par la Commission Scolaire de St-Lambert. Mme Simone Chartrand, une des fondatrices du même comité à l'Union des Familles de Longueuil a gentiment accepté de venir faire part de son expérience.

Bienvenue aux professeurs, directeurs et parents et à tous ceux que la formation d'un tel comité intéresse. Mme Denis Laporte-Dubuc, 671-5013

NOS NAGEURS A L'ENTRAINEMENT

Depuis le 7 novembre dernier, les nageurs de l'équipe de natation locale ont commencé leur cession d'entrainement d'hiver. N'ayant pas de piscine intérieure dans la ville de St-Lambert, l'équipe utilise le bain O'Connell à Montréal et fait partie de l'équipe de natation de cette piscine, le "Club Concordia". Une trentaine de jeunes, garçons et filles, dont les âges varient entre 8 et 18 ans, s'entrainent activement en vue des compétitions entre les diverses piscines de la Cité de Montréal. A date, ils ont participé à quatre rencontres auxquelles ils ont su très bien représenter notre Cité, remportant à eux seuls la presque totalité des points attribués à l'équipe. Mais le but principal de cet entrainement et de ces rencontres est la préparation aux compétitions Inter-Cité qui auront lieu au cours de l'été. On peut dire sans dévoiler de secret qu'il est question cette année qu'une ligue soit créée sur la Rive Sud, groupant six Clubs de Natation afin de donner à nos jeunes une plus vive compétition. Nous croyons que cette année sera pour les jeunes nageurs de la Cité de Saint-Lambert, la meilleure année qu'ils aient connue tant au point de vue compétions que réalisations.

DEFILE DE MODES HOLT RENFREW

Un défilé de modes sera présenté par l'Amicale de l'école Normale Eulalie-Durocher, 837, rue du Bord de l'Eau, à St-Lambert mercredi 17 février 1965, à 8 h. 30 p.m.

Vous pouvez retenir vos billets à l'avance en communiquant avec Mlle Céline Leblanc, OR. 1-6356.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée organisée pour hommes et jeunes gens de la paroisse aura lieu les 12-13-14 février 1965, à la Villa St-Jean de la Lande, à Saint-Jean.

Pour informations, communiquez avec M. A. DeGuise, OR. 1-5185 ou Paul Leblanc OR 1-6356.

Le transport est assuré gratuitement aux personnes qui désirent prendre part à cette retraite fermée.

SAINT-JOSAPHAT

PAQUES 1965 A JERUSALEM

Un voyage en terre sainte est organisé sous le patronage du patriarche latin de Jérusalem Sa Béatitude Alberto Gori, O.F.M. et sous la direction personnelle du directeur de l'Oeuvre des vocations Mgr Roger Marien, C.S. — Durée 21 jours. Départ de Montréal: lundi 5 avril 1965. Retour à Montréal: lundi 26 avril. Vous aurez l'occasion de visiter la France, Liban, Syrie, Jordanie, Egypte, Israël, Grèce, Italie.

Pour renseignements et inscriptions vous vous adressez à M. Antoine Charlebois, C.C.S.S., 3 rue Logan, St-Lambert, OR. 1-3201.

EXPOSITION NUMISMATIQUE

Vous êtes invités à visiter l'exposition numismatique de Saint-Hyacinthe, dimanche le 7 mars 1965, de 10 h. a.m. à 11 h. p.m. au Centre Notre-Dame.

Il y aura exposition de plusieurs pièces rares, encans, tables de vourse, échanges, prix aux exposants, prix de présence et proclamation du numismate de l'année.

CHAMBLY

Pour passer une très belle journée dans une atmosphère de sobriété, ne manquez pas d'assister à la journée de sobriété de la ville de Chambly, dimanche le 7 février prochain à l'école Ste-Marie, à compter de 2 h.

PROGRAMME — forum par M. Léo Purcell. — Banquet suivit d'un film et d'une conférence par le R. P. Lajeunesse.

Pour billets de banquet: 658-1925 ou 658-5847.

Bienvenue à tous.

SAINT-MAXIME

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura adoration de 8 h. à 8 h. 30 p.m. suivie de la messe.

Les membres affiliés dans l'Agrégation du Saint-Sacrement forment la Garde d'honneur qui assure une présence constante tout au cours de cette journée durant laquelle le Saint-Sacrement est exposé.

NOUVEAU MARGUILLIER



M. Paul Asselin, agronome, qui a été élu marguillier pour remplacer le marguillier sortant de charge, M. J. Bourgault.

x x x

POUR LES NUMISMATES

Vous qui aimez à collectionner les pièces de monnaie, pourquoi ne pas vous joindre au Club Numismatique de la Rive Sud.

La prochaine réunion aura lieu mercredi le 10 février 1965 en la salle des Lions, 250 rue St-Laurent, à St-Lambert, à 8 h. p.m.

L'entrée est libre et n'oubliez pas d'apporter des pièces pour l'encan, l'échange ou pour exhibition.

Le 8 février:

M. P. Laporte à St-Basile et à St-Bruno

Continuant sa visite des municipalités du comté qu'il représente à l'Assemblée législative, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales et des Affaires culturelles, se rendra à St-Bruno et à St-Basile-le-Grand lundi prochain 8 février.

Il rencontrera d'abord les représentants des administrations publiques de St-Basile: les conseillers municipaux et le maire M. Jean-Charles Michaud, les membres de la Commission scolaire et leur président M. Jacques Rocheleau. M. Pierre Laporte s'entretiendra ensuite avec les responsables des associations de St-Basile.

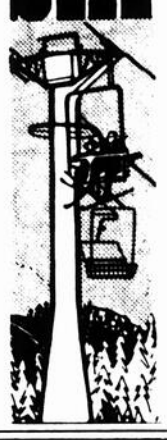
Après la tournée de la municipalité en autobus, le ministre se rendra à l'Ecole Secondaire où il adressera quelques mots aux grands élèves.

Le député de Chambly arrivera à l'Hôtel de ville de St-Bruno à 2 h. 30. Il y sera reçu par le Premier magistrat, M. Gérard Filion, directeur de la Société Générale de Financement. Après la signature du livre d'or, M. Pierre Laporte rencontrera les autorités ecclésiastiques, puis accomplira une visite de la Montagne et du Parc industriel.

A 5 heures, l'on procèdera à l'ouverture officielle du Domaine du Ski. Au cours de la réception qui suivra, M. Laporte aura l'occasion de rencontrer les représentants de tous les corps publics de St-Bruno.

Enfin le ministre des Affaires municipales et des Affaires culturelles du Québec assistera dans la soirée à l'Hôtel de ville à l'assermentation du nouveau Conseil municipal et à l'assemblée publique.

SKI BROMONT



JOUR SKI - DAMES
CHAQUE MARDI ET JEUDI

Venez vous détendre sur les magnifiques pentes de Bromont durant deux journées de la semaine où les pentes sont moins fréquentées. Tarif spécial de $5.50, durant ces deux jours qui comprend, laissez-passer pour les 2 télésièges ou télébarres, ce durant toute la journée. Cours de ski avec les instructeurs de 11 h. 30 a.m. à 1 h. 30 p.m. . . . et en plus un magnifique repas copieux au chalet. Il y a une garderie pour vos enfants. Venez en groupe et profitez du grand air.

A dix minutes de Granby. ski

CONCILIUM
revue internationale de théologie

Qu'est la revue CONCILIUM?

Cette REVUE INTERNATIONALE de THEOLOGIE a été fondée en Hollande par des Théologiens de nombreux pays et tout particulièrement sous l'impulsion des RR. PP. CONGAR (Français), KUNG (Allemand), RAHNER (Allemand) et SCHILLEBEECKS (Belge).

A qui s'adresse CONCILIUM?

A tous les Prêtres et Laïcs militants et avertis, cherchant à s'informer sur tous les problèmes actuels de l'Eglise.

Comment se présente CONCILIUM?

Chaque Numéro comprend :

- Des ARTICLES ORIGINAUX présentant une information objective et régulière sur tous les problèmes théologiques actuels, selon les disciplines suivantes : Dogme, Pastorale, Morale, Spiritualité, Exégèse, Histoire de l'Eglise, Droit Canonique, Problèmes-Frontières, Liturgie, Œcuménisme.
- Un BULLETIN de la littérature parue au cours de l'année sur la rubrique à laquelle est consacré le numéro.
- Une DOCUMENTATION fournira une information théologique tirée de l'actualité.

CONCILIUM, afin de vous permettre d'apprécier la valeur de sa documentation, désire vous faire bénéficier des facilités suivantes :
Remplissez le bon ci-dessous, vous recevrez gracieusement le numéro de Janvier 1965 de cette revue et profiterez, si vous le désirez, de conditions exceptionnelles d'abonnement (un an : 45 F

BON pour recevoir gratuitement le N° 1 de **CONCILIUM** et profiter des conditions exceptionnelles d'abonnement.

Je soussigné **Nom :** ----

Adresse : ----

Qualité : ----

désire recevoir gracieusement le numéro de Janvier de la revue **CONCILIUM.**

● Il est bien entendu que si, dans 15 jours suivant la réception de ce numéro, je n'ai pas donné suite à votre proposition d'abonnement, ce numéro me restera acquis, et je serai libre de tout engagement vis-à-vis de votre revue.

● En revanche, si je désire m'abonner à titre définitif à CONCILIUM, je bénéficierai du prix spécial d'abonnement annuel de $11.25 au lieu de $12.50.
RETOURNEZ CE BON A

LES EDITIONS DU RICHELIEU LTÉE
SERVICE DES ABONNEMENTS
C.P. 216 Saint-Jean, P.Q.

"FAITES-LE FAIRE

POURQUOI ATTENDRE

Y a-t-il quelque part dans votre foyer ou vie proposé de faire exécuter le printemps proch gagnez à le faire exécuter dès maintenant, que sont faciles à obtenir. Vous serez mieux servi occupés, et souvent les travaux pourront être t

Tél. Fl. 6-4382

ANDRÉ MERCIER

ENTREPRENEUR PEINTRE
INDUSTRIEL ET RÉSIDENTIEL
ESTIMÉS SUR DEMANDE

86, rue Saint-Pierre **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. Fl. 8-3151

Barrière & Frères

PORTES ET CHÂSSIS
ARMOIRES DE CUISINE
"FULL-SASH" ET PANORAMIQUE

231, rue De Salaberry **Saint-Jean, P.Q.**

BÂTIE H

Pour tout besoin de meuv mentionnés plus bas un

Service Natiode
Commission dinc
49 SAINT-CHARLES
TÉL. 757

1—Planchers neufs
2—Nouvelles portes int
3—Peinture
4—Aménagement du so
5—Grenier converti en c d'e
6—Vieux murs embellis pro
7—Nouvelle division int
8—Nouvelles armoires de
9—Salle de bain modern
10—Tuiles posées dans pet s
11—Agrandissement
12—Démolition de vieux ats
13—Construction d'un ga
14—Réparation de meubl mbo
15—Réparation tondeuse
16—Moteur hors-bord rem f
17—Ameublement de par par
18—Bicyclettes des enfants
19—Achat graduel d'outil din qui vient
20—Aménagement d'un cas
21—Construction de mai
22—Refilage électrique
23—Calorifères anciens avec
24—Excavations di ersemisci fondation
25—Installation de goutt
26—Construction d'un so
27—Posage de fenêtres den a
28—Construction de cha
29—Coupe d'arbres rend vieu
30—Réparation pompe à ur c
31—Réparation toit de hau g
32—Vieille maison embel stu
33—Réparations de corni urn
34—Escaliers dangereux cés de métal
35—Nettoyage de vos ca
36—Réparation d'équipe fe
37—Construction de gra
38—Vieilles clôtures enle
39—Creusage de puits p et f
40—Installation de salle au
41—Aménagement d'une le
42—Auto remisée envoy int pour le printemps
43—Pneus d'été envoyés ap
44—Envoi graduel de vêt d'
45—Achat unique de pro ana
46—Envoi d'appareils élec s
47—Hôtel ou place d'été r, re

SEE NAA PLAEN

Tél. Fl. 7-2359
Tél. Fl. 7-2350



212, rue Saint-Jacques **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. Fl. 6-6978

REMI VACHON

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialité: Constructions de tous genres
Estimés gratuits sur demande
Profitez de l'octroi de $500 du Gouvernement

7, rue Roy **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. Fl. 7-1982

ELIE CHOQUETTE

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTION DE TOUS GENRES
Estimation gratuite sur demande

446, rue Saint-Jacques **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. Fl. 8-5242

Plomberie St-Jean Enr.

THEODORE BERGER, prop.
Plomberie, Chauffage, Ferblanterie
Brûleurs à l'huile
VENTE ET SERVICE
Réparation 24 heures par jour

310a, rue Champlain **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. 347-1996

L.M.L. Electrique Enr.

Electricité de tous genres
Résidentiel, industriel et commercial
Spécialité: Maintenance industrielle

127, rue Bouthillier **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. Fl. 6-9891

HÉBERT ARMAND

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Aussi développement ENTREPRISE PLAZA
pour vendre maisons et terrains à terme si désiré.
Accès facile à la future Dominion Rubber

290, chemin Grand-Bernier **Saint-Jean, P.Q.**

MAISON MÉDAILLON — VIVONS MIEUX AVEC L'ÉLECTRICITÉ

J.R. CONSTRUCTION INC.

397, Carré Jean-de-Brébeuf, Saint-Jean **Tél. 348-3566**

Membre de l'Association des constructeurs du district de Montréal.

●

Construits avec des matériaux de première qualité.

Vous invite à visiter ses 8 maisons modèles

Luxueuse à 480 le château rue Maisonneuve (sud-ouest) en construction avec foyer; 488 la duchesse; 508 le bijou avec tapis de Turquie Dupont, 501 nylon, avec armoire de luxe, comptoir moulé; 512-516 en construction et 509 la perle 521 St-Laurent et 389 Carré Dieppe.

CONSTRUCTION DU TONNERRE

Travaux exécutés par des ouvriers et sous-traitants compétents de 15 ans à 40 ans d'expérience.

Arrêtez! Regardez! Réfléchissez! Concentrez-vous!

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

● Préparé par le comité cit. d d'Hiver en collaboration avec vi de Saint-Jean, Qué.

DÈS MAINTENANT"

...E AU PRINTEMPS?

...en place d'affaires un travail que vous vous êtes ...reché. Si tel est le cas, veuillez noter que vous y ...nt, que la main-d'oeuvre qualifiée et les matériaux ...servait que les ouvriers de métiers seront moins ...être tés à meilleur marché en hiver.

...E HIVER

...de meuvre pour les travaux
...us basuniquez avec votre
...atiode Placement
...ion dince-Chômage
...LES SAINT-JEAN
...TÉL. 7577

...fs
...es inté
...du sou
...ti en c d'enfant
...bellis proc
...on int
...oires de
...odern
...ans pet salle de bain
...t
...vieux ats
...'un ga
...meubl mbourrage
...deusen
...rd reuf
...de pa préparé
...enfa ...és
...d'outi dinage pour l'été
...d'un cas de guerre atomique
...e mais
...ique
...iens c vec d'habiles décorations
...verse piscines ou autre
...gouttı
...un so
...res den aluminium
...e chal
...rend vieux et dangereux
...npe à ur chalet
...de hau garage
...embell stucco ou aluminium
...corni urries
...reux cés par escaliers
...os cav
...quipe ferme
...e gran
...s enle
...its po et futur
...salle au sous-sol
...d'une lessive au sous-sol
...nvoy ...inturage ou débossage
...ps
...oyés ...appage
...le vêts d'été au nettoyage
...e pro anadiens
...ils élees au réparage
...l'été r, red coré ou agrandi

...nité cé. de la Campagne d'Emplois
...on avervine National de Placement

Tél. Fl. 7-2315

Carrière Bernier
Limitée

R.R. No 2, Petit-Bernier Saint-Jean, P.Q.

Maurice Trahan Ltée
ANDRE THIBODEAU, président
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
GROS ET DETAIL
143, rue Mercier Saint-Jean
Rés.: Fl. 6-9417
Bureau: Fl. 6-6897

Fl. 7-2323 Fl. 6-5666

Roger Electrique Inc.
Entrepreneur et maintenance industrielle
Aussi plomberie et chauffage de tous genres
285, rue Saint-Charles Saint-Jean, P.Q.

Tél. Fl. 8-2863



Eloi Gagnon
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
DUPLEX ET BUNGALOWS
702, rue Raymond Saint-Jean, P.Q.

Tél. Fl. 6-5533

CLOVIS OLIGNY
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
Finition sous-sol, réparations intérieures et extérieures
Maisons "Prêts Société Centrale Hypothèque et Logement"
ESTIMATION GRATUITE SUR DEMANDE
62, rue Coursol Saint-Jean, Qué.

Tél. Fl. 7-7447

Eusèbe Berger & Cie Ltée
ENTREPRENEUR EN
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
DE TOUS GENRES
RÉPARATION, VENTE ET SERVICE
199, rue Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

Tél. Fl. 6-4497



Avec une firme responsable et dont la réputation n'est plus à faire, vous êtes assurés d'obtenir le même rendement en hiver comme durant les autres saisons... et vous maintenez l'emploi.

Jean-Paul Trahan Ltée
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
178, rue Mercier Saint-Jean, P.Q.

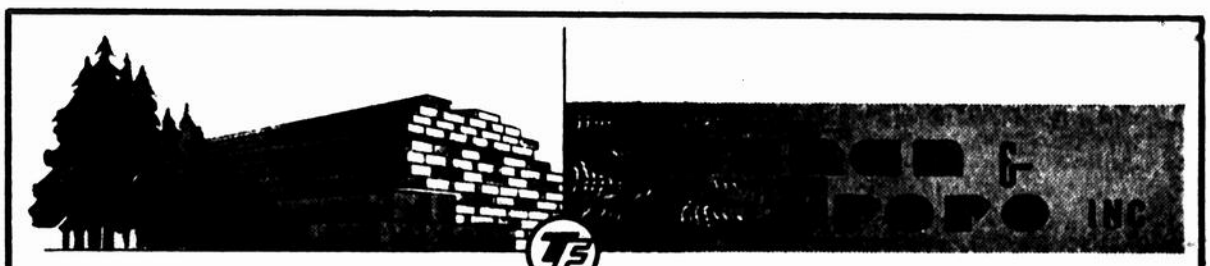
T
TORGINOL
(CANADA) 1963, LIMITED
marchand autorisé
Estimation gratuite

Claude LAFFAGE
Pour information: 346-3573

LES PLANCHERS DE L'AVENIR ...AUJOURD'HUI
- Choix illimité
- Usage intérieur et extérieur
- Durabilité
- Coût minime d'entretien
- Antidérapant
- Imperméable

285 Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.





MARCHANDS DE BOIS ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

LUMBER DEALERS & BUILDING SUPPLIES

215 RUE ST-PIERRE ST.
ST-JEAN
QUÉ

- Peintures "Canada Paint"
- Outils mécaniques "Black & Decker"

Tél. 7-2355

Service Social du diocèse de S.-Jean

Une gardienne pour vous?

Services de gardiennes et aides familiales

Il y a déjà un an et demi, le Service Social lançait un nouveau service celui des Gardiennes et aides familiales. Cette initiative était prise à la suite d'une enquête auprès d'une cinquantaine de foyers qui pouvaient être intéressés à utiliser des aides chez eux.

Ce relevé auprès de la population était suffisant pour orienter l'organisation du Service.

En effet, les réponses reçues de ces familles démontraient:

a) La nécessité des gardiennes d'enfants et aides familiales dans le contexte de la vie moderne.

b) La difficulté pour les foyers de se mettre en relations avec des personnes disponibles.

Ainsi lorsqu'une famille à cause du déplacement de son chef, un instituteur ou employé de compagnie déménage à Saint-Jean n'y connait souvent personne, comment peut-elle connaitre les ressources communautaires s'il n'y a quelqu'un pour les lui offrir.

Ce cas est extrême, soit, mais il y a aussi des familles établies depuis longtemps dans notre milieu et qui ne savent à quelle porte frapper pour obtenir l'aide désirée durant quelques heures ou quelques jours.

D'autre part, des étudiantes, jeunes filles sérieuses, des dames ayant des loisirs sont heureuses de les consacrer au bien-être des familles.

Ces personnes soulagent la mère de famille confinée au foyer vingt-quatre heures par jour par des tâches domestiques et le soin des enfants, et elles assument réellement par leur assistance la responsabilité de vies humaines.

Depuis le début du Service, plusieurs foyers ont apprécié cette entr'aide.

Le Service des gardiennes et aides familiales comble donc une lacune.

RESSOURCES DU SERVICE

La responsable dispose d'une liste de 70 personnes pour répondre aux besoins des foyers inscrits.

Chacune de ces personnes a été interviewée, la moitié d'entre elles sont des étudiantes de 15 à 20 ans qui acceptent le soir et la fin de semaine durant l'année scolaire et à plein temps durant les vacances les responsabilités inhérentes à la garderie des enfants.

L'autre partie des aides familiales ou gardiennes est composée de dames ou demoiselles dont l'âge s'échelonne de 30 à 65 ans, personnes qui peuvent accepter une part importante de responsabilités comme celle de remplacer temporairement une mère malade.

Une section s'ajoute aux précédentes, celle des garderies pour un ou deux enfants d'âge préscolaire.

RESPONSABILITE DU SERVICE

Présentement, le Service Social du diocèse sert d'intermédiaire entre les gardiennes, aides familiales et foyers. Le Service Social ne fait que mettre en contact foyers et personnes disponibles et n'assume aucune responsabilité.

Nous savons maintenant que le Service a été des plus utile dans bien des cas et a pu remplir un rôle de suppléance qui préserve les mamans de la fatigue et du surmenage.

Un peu de vie social est essentiel pour préserver la dignité humaine et maintenir l'équilibre mental de la mère au diapason de la vie extérieure du mari et des enfants. Si d'autres personnes de la région de Saint-Jean sont intéressées à s'inscrire au groupe des foyers membres, elles n'ont qu'à s'adresser à la responsable du Service des Gardiennes au bureau régional du Service Social de Saint-Jean, 180 rue St-Jacques.

Geneviève DESOURDY
responsable

Recommandations du rapport du comité sur l'enfance-exceptionnelle

● Position du problème

Qu'appelle-t-on "enfant normal moyen"? L'enfant dont le développement physique, affectif, intellectuel, social correspond à peu près au développement de la majorité des enfants de même sexe et de même âge chronologique. L'enfant exceptionnel est celui qui, sous quelque aspect particulier de son développement, diffère sensiblement de la majorité des enfants de son sexe et de son âge chronologique.

Comme individu, l'exceptionnel est celui qui, sans mesures spéciales, fonctionne à un niveau inférieur à celui de ses potentialités. L'enfant naît avec un certain potentiel de développement physique et intellectuel. Ce potentiel est fixé par l'hérédité. Important à souligner ici: l'enfant de 8 ans d'âge chronologique, qui a 10 ans d'âge mental, semble normal du point de vue statistique s'il est en 3e année, mais il est arriéré au point de vue individuel, car il devrait être en 5e année.

Qu'appelle-t-on "enfants exceptionnels"? On entend par enfants exceptionnels, tous ceux qui, à cause de facteurs physiques, intellectuels, psycho-sociaux ne peuvent atteindre leur rendement maximum au point de vue scolaire à moins de bénéficier d'un régime pédagogique spécial ou des autres services connexes.

Enfin on pourrait classifier l'enfance exceptionnelle selon le genre de facteurs an cause. C'est ce dont nous parlerons la semaine prochaine.

Curieux

SAINT-IGNACE
DE STANBRIDGE

NAISSANCE

Le 10 janvier a été baptisé Joseph, Stéphane, Luc, né le 29 décembre, enfant de M. et Mme Claude Choinière. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Pierre Choinière, grands-parents. Porteuse: Mlle Carmel Choinière, tante.

Nous souhaitons bon voyage à M. Bernard Coupal, garagiste et à Mme Coupal, qui sont partis pour quatre semaines en Floride.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A votre service pour IMPRESSIONS de toutes papeteries - professionnelles -
Les Editions du Richelieu Limitée
100 Bouthillier Fl. 7-7529

Tél. Fl. 6-4763
Marcel C. Lamoureux, Physiothérapiste
Massages
Exercices thérapeutiques
Consultation sur rendez-vous
220, rue Collin Saint-Jean

Cartes Professionnelles

MONTREAL
Tél. OL. 8-2923
SAINT-JEAN
204 Richelieu
Tél. Fl. 8-4092
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL
Edifice Commission de Transport
suite 606-614
150 ouest, rue Craig
Tél. 861-1491
SAINT-JEAN
31, rue Saint-Charles
Tél. 347-5653
Gérald Arbour, C.A.

Tél. Fl. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
1658 est, Marie-Anne
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: Fl. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

STRUCTURES
A. C. Fleischmann
INGENIEUR-CONSEIL
SAINT-JEAN
192 Richelieu
Fl. 7-4966
MONTREAL
731-3556
Appelez à nos frais

Rés. 305 Saint-Hubert Fl. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques Fl. 7-7503 - 04

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. Fl. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Jean Hébert, L.S.C., C.A. Rés. Fl. 6-4612
J.-Emile Robinson, C.A. Rés. Fl. 8-2283
Jacques Tétreault, C.A. Rés. Fl. 6-3783
Hébert, Robinson, Tétreault & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
238a, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.
Téléphone: Fl. 6-4612

Tél. Fl. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

Lemieux & Tétreault
ARPENTEURS-GEOMETRES
Urbanisme, Développements résidentiels,
Lemieux, Tétreault & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Municipal, Structure de béton, Mécanique
Usines de Filtration et d'Epuration.
2 boulevard Desaulniers, Saint-Lambert, P.Q.
Tél. 671-6165 861-8772

Tél. Fl. 7-1925 Rés. 8-5772
Antoine Bourassa
SYNDIC AUTORISE
LIQUIDATEUR
204 RICHELIEU ST-JEAN

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

ATTENTION
Spécialité sur la réparations de montres américaines et suisses
SATISFACTION GARANTIE AVEC SERVICE RAPIDE
— CHEZ —
J. A. PROULX
82, 1ère Rue, Iberville
Tél. Fl. 7-2428

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
Tél. Fl. 7-7529

Entre nous, mesdames

Editorial

LORSQUE j'étais enfant, je connus une mère toujours pressée, trépidante et agitée. Il y avait les travaux ménagers, le bureau et les clients. Tous ces travaux se suivaient, s'entremêlaient et jamais ma mère ne manquait à la tâche. En plus de ces travaux déjà considérables, il y avait des époques exceptionnelles: celle des lessives, des confitures et du grand nettoyage, sans parler des imprévus . . .

Comme ces époques dites exceptionnelles se suivaient d'assez près, il existait dans la maison une agitation fébrile ininterrompue, une atmosphère de tension où nous, les enfants, ne savions trop que faire de notre encombrante petite personne. En cachette, j'allais quelquefois à la cave, compter et admirer les bocaux, remplis de richesses colorées, rangés avec tant de soin, d'application, d'amour.

Il m'arrivait aussi de monter pour aller ouvrir les armoires, afin de contempler avec respect les belles piles de linge, si impeccablement ordonnées.

Et chaque année, vers Pâques, tous les meubles reluisaient comme des miroirs et j'humais, je mangeais, je buvais la cire. Pour moi, l'ébauche du printemps avait l'odeur de la cire.

Je m'arrêtais avec envie devant ces bocaux, ce linge, ces meubles cirés. Oui, je les enviais.

Je me demandais anxieusement quand maman aurait le temps d'interrompre son travail pour nous aimer.

Mais les enfants, "ça pousse comme des choux".

Et ces enfants, oseraient-ils avouer qu'il leur arrivait de souhaiter d'être malades?

En écrivant ceci, je constate avec étonnement que trop souvent, moi non plus, je ne trouve pas le temps d'aimer mes petits, que je les repousse en disant invariablement: je n'ai pas le temps . . .

(Feuilles Familiales)



Le meuble en 1965

Une expression d'élégance, — le reflet peut-être, d'une riche société — domine chaque facette des modes 1965 des fournitures canadiennes, exposées au récent Salon Canadien de l'Ameublement.

Les meubles présentent un caractère romantique et imagé, même "tape-à-l'oeil. Les couleurs sont fortes. Les modèles sont flamboyants. Et pour le client moderne, le confort est d'une suprême importance, disent les grands fabricants canadiens de meubles.

De la simplicité et de la stérilité des réalisations des années précédentes émerge cette tendance vers une franche élégance qui se manifeste aussi bien en architecture, en haute couture et dans la fabrication d'automobiles que dans les modes de l'ameublement. Même les meubles modernes ne sont plus si "rigides" mais adoucis et arrondis.

Les réalisations méditerranéennes, qui ont frappé le marché canadien du meuble avec une incroyable répercussion l'année dernière, prennent un essor prodigieux et semblent être destinées à occuper un rôle important cette fois-ci. Pendant que le moderne contemporain vient juste après le provincial italien et français. Le colonial tient bon.

Les couleurs sont merveilleuses cette année, d'après l'opinion des exposants du Salon. Elles sont fortes et brillantes dans beaucoup de cas. Bleu et vert sont utilisés ensemble et le vert seul reflète des harmoniques du jaune. Des rouges vifs, des rouges orangés, des bleus clairs et des jaunes frappants évoquent les tropiques et sont attribués à l'influence méditerranéenne.

Couleurs "cendrées" représentent une autre forte tendance, particulièrement dans l'ameublement contemporain. Des tons cuivreux, du vert d'avocat, du vieil or, de l'orange brûlé ou de riches bruns chauds sont utilisés seuls ou dans des combinaisons pleines d'imagination.

Les tissus aussi, jouissent d'une élégante apparence et beaucoup sont vraiment somptueux. Peluches de laine — épaisses, douces, attrayantes au regard — sont montrées avec des couleurs vives. Les brocarts et les tissus capitonnés donnent une apparence de luxe. Les velours sont importants dans les lignes traditionnelles.

Le noyer est toujours en tête dans le bois pour meubles. Le pacanier reflète l'influence espagnole. Le chêne, le frêne et l'orme sont vus aussi fréquemment que le bois fruitier et le teck. Le bois de rose est préféré en vue d'accentuation. Et partout la sculpture sur les tiges de bois est plus chamarrée.

Les meubles sont incontestablement plus confortables. Beaucoup plus "coussineux" avec des coussins plus gonflés, plus doux et des coussins mous pour s'adosser. Vous vous y enfoncez. D'après les fabricants c'est plus "hospitalier".

L'influence espagnole est apparente dans les lampes. Rouge et noir sont utilisés dans les abat-jour des lampes . . . souvent combinés. La base peut être en fer forgé ou une céramique rouge foncé. De solides abat-jour en soie sont probablement encore très populaires et les couleurs neutres sont prépondérantes. Les lampes de table sont peut-être un peu plus grandes cette année.

La diversité d'emploi rend les lampes-poteaux de plus en plus populaires. Elles peuvent être utilisées pour séparer la pièce et dans des endroits trop petits pour une lampe de plancher.

Des mets indiens



Oeufs à la mode de Madras

Les oeufs au cari n'est qu'une des nombreuses variantes de la Poudre de Cari. Comme on le sait, la Poudre de Cari est un mélange aromatique de différentes épices.

Il doit y avoir des centaines, sinon des milliers, de variations de mets indiens au Cari ou Curry, probablement autant qu'il existe de cuiniers en Inde. Le nom même de Cari (ou Curry) désigne une sauce généreusement épicée, mais encore faut-il ajouter que ses possibilités sont illimitées.

Il ne fait aucun doute que les mets au Cari sont des plus délectables et deviennent de plus en plus populaires. La ménagère d'aujourd'hui, à cause de son côté pratique, préfère la Poudre de Cari au mélange de plusieurs épices. La poudre de cari peut varier sensiblement selon la formule du manufacturier. Aussi, on y trouve à coup sûr de la coriandre, de cumin, du fénugrec, de la coyenne et du curcuma. Elle se compose souvent en outre d'une ou plusieurs des épices suivantes: quatre-épices (ou clou rond) casse, cardamome, clou de girofle, fenouil, gingembre, macis, moutarde et poivre blanc. Non seulement tous ces condiments constituent-ils la saveur exotique des mets orientaux, mais la poudre de cari comme telle s'avère une agréable diversion, ajoutée aux plats courants tels que le pain de viande, la soupe aux pois, la courge, les salades de pommes de terre, le maïs en crème, etc.

Voici quelques recettes d'authentiques mets indiens, adaptées spécialement pour l'emploi de la poudre de cari.

OEUFS A LA MODE DE MADRAS

1 c. à table d'oignon haché instantané
½ c. à thé d'ail haché instantané
1 c. à table d'eau
1 c. à table de shortening ou d'huile végétale.
2 c. à thé de poudre de Cari
1 c. à table de concentré de tomate
¾ de tasse d'eau
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de jus de citron frais
6 oeufs cuits durs

Faire tremper l'oignon et l'ail hachés instantanés dans 1 c. à table d'eau. Faire sauter 3 ou 4 minutes dans le shortening ou l'huile végétale où vous aurez ajouté la poudre de cari. Ajouter ensuite le concentré de tomates et l'eau. Cuire environ 3 ou 4 minutes. Incorporer le sel et le jus de citron. Remuer et cuire jusqu'à épaississement moyen de la sauce, soit à peu près une minute. Peler les oeufs durs, les couper en deux dans le sens de la longueur et les ajouter à la sauce. Chauffer et servir accompagné de riz.

Rendement: 5 portions.

Y avez-vous pensé?

Pour retirer le surplus de gras de la soupe; mettez-y une feuille de laitue; le gras saturera la feuille que vous jetterez ensuite.

Si les citrons sont devenus durs, ne les jetez pas. Mettez-les dans l'eau bouillante et laissez-les ainsi 10 minutes. Puis retirez-les de l'eau.

Pour retirer l'excès de sel dans un potage, coupez-y une pomme de terre crue; laissez mijoter 10 minutes, puis jetez la pomme de terre . . . celle-ci sera imprégnée d'une bonne partie du sel.

Placez les filets de poisson sur des feuilles de laitue avant de les poser dans la casserole pour cuisson. Ceci leur évitera de coller; puis jetez les feuilles de laitue avant de servir.

Environ la moitié de la vitamine C contenue dans 1 boite de petits pois est dans les légumes et l'autre dans le jus. Employer ce jus avec le bouillon Oxo, en potages, sauces ou comme liquide dans les mets à base de gélatine.

Vous trouverez les suggestions ci-dessus dans un nouveau livre contenant 100 recettes exquises de Oxo (Canada) Ltd. Pour obtenir gratuitement ce livre de recettes, envoyez une carte postale à Livre de Recettes, 600 Uuniversity Avenue, Toronto. Il contient des recettes éprouvées de hors-d'oeuvre, de soupes savoureuses, de délicieuses préparations aux boeufs, de viandes et de poisson, de sauces diverces, de mets économiques au boeuf salé, de salades, de sandwichs et de brioches.

A votre agenda

A l'école normale Eulalie-Durocher, 857 rue du Bord-de-l'Eau, à St-Lambert, aura lieu une parade de modes de la maison Holt Renfrew, de Montréal. Cette présentation de modes printanières se déroulera mercredi, le 17 février à 8 h. 30 p.m. Toutes les Amicalistes, leurs parents et amies sont invitées à cette soirée.

Arthur Beaudry
RÉPARATION
d'accessoires électriques



Autorisé pour l'entretien des petits appareils Canadian General Electric
186, rue Notre-Dame
Fl. 8-4789 Saint-Jean

LES FILMS DE LA SEMAINE

SERVICE DE L'OFFICE DIOCESAIN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

L'Office vous présente...

● La signification des cotes morales

T: Tous.

Aa: Adultes et adolescents: films sans danger moral ou psychologique pour les jeunes.

A: Adultes: films qui conviennent aux gens formés.

AR: Adultes avec des réserves: films qui s'adressent à un public adulte particulièrement averti et qui veut réfléchir. Ils ne conviennent jamais aux adolescents.

D: A Déconseiller: films dangereux pour tous, même pour la majorité des adultes.

P: A Proscrire: films franchement mauvais au point de vu religieux et moral.

● Les suggestions de la semaine

Que les usagers, les jeunes surtout, prennent l'habitude de s'imposer mesure et contrôle de soi dans l'usage de ces Moyens de Communication; que, de plus, ils s'efforcent de bien comprendre ce qu'ils ont vu, entendu ou lu; qu'ils en parlent avec des éducateurs et des compétences et qu'ils apprennent à porter des jugements sûrs. Quant aux parents, c'est leur devoir de veiller soigneusement à interdire le seuil de leur maison aux spectacles, publications, etc., qui offensent la foi ou les moeurs, et à éviter que leurs enfants les "rencontrent" hors du foyer familial.

(Décret sur les moyens de communication sociale, p. 5, Rome, 4 déc. 1963.)

SERVICE DE L'OFFICE DIOCESAIN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

SAINT-JEAN

IMPERIAL ●

3-4-5-6 FEVRIER

"CLEOPATRE" . . . . . D

Drame historique avec Elizabeth Taylor. La renommée de son réalisateur, le talent de ses vedettes pouvait laisser espérer une oeuvre de qualité. Le résultat est plutôt décevant; bien sûr les décors sont magnifiques et les dialogues laissent parfois transparaître les ambitions de l'auteur, mais tout cela manque de cohésion et de vie. Et surtout, Elizabeth Taylor n'est pas à la hauteur de son rôle.

► Ap. morale: En tentant de donner vie à des personnages historiques dont il montre la grandeur et les faiblesses, le film est une illustration de la ruine apportée par des excès de la passion et de l'ambition. L'insistance qu'on y met à présenter des scènes nettement suggestives motive une cote sévère. A DECONSEILLER.

7-8-9 JANVIER

"MONDO CANE" (français)

Film documentaire. Cette production dans son ensemble, n'est rien d'autre qu'une espèce de musée des horreurs où l'on se complait à présenter avec un goût morbide, une humanité humiliée. Les prises de vue et le montage sont habiles.

► Ap. morale: Le parti pris évident de présenter l'humanité sous un jour dégradant où le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarité motive de nettes réserves.

"VAINQUEURS ET VAINCUS" . . . . . A

Documentaire. Le principal mérite de ce film est qu'il est strictement authentique et qu'aucune scène n'a été reconstituée. Le montage de cette masse de documents cinématographiques, filmés pour la plupart par les nazis eux-mêmes, est réalisé de façon très habile et présente, avec une puissance d'évocation qu'aucun livre ne pourrait atteindre, une des pages les plus tragiques de l'histoire contemporaine.

► Ap. morale: Ce film est un vibrant appel au respect de la personne humaine. Des images très dures le font réserver de préférence aux adultes.

CAPITOL ●

3-4-5 FEVRIER

"NOTRE AGENT A LA HAVANE" . . . . . AR

Satire de l'espionnage avec A. Guinness. L'ensemble est plutôt décevant; l'unité de ton n'est pas maintenue et l'on passe sans transition de la comédie au mélodrame. Les intentions satiriques y sont évidentes et les effets souvent réussis, en particulier chez le personnage interprété par N. Coward. Mais l'ensemble est plutôt décevant.

► Ap. morale: Quelques éléments secondaires dans le film tels une danse assez sensuelle et une acceptation du remariage après divorce, appellent des réserves. ADULTES, DES RESERVES.

"LES SOURIS QUI RUGISSAIENT" . . Aa

Comédie satirique avec Peter Sellers. Le point de départ de ce film est original et très riche de possibilités satiriques. L'auteur n'a pu cependant l'exploiter à fond et l'ensemble, malgré de bons moments, laisse le spectateur sur sa faim. Peter Sellers fait preuve de versatilité, mais Jean Seberg est faible.

► Ap. morale: Quelques légèretés dans les images sont noyées dans un ensemble sain. ADULTES ET ADOLESCENTS.

6 - 12 FEVRIER

"ESPIONS CONTRE SERVICES SECRETS" Aa

Drame d'espionnage avec J. Fuchsberger. Cette production n'offre rien de bien remarquable. La mise en marche du drame est longue et laborieuse et les mobiles qui font agir les personnages sont assez confus. Une fois l'action amorcée, le récit se promène de cliché en cliché. L'interprétation est inégale.

► Ap. morale: La justice l'emporte sur le crime, après les violences et les machinations coutumières à ce genre de films. ADULTES ET ADOLESCENTS.

"MACISTE CONTRE LE FANTOME" . . . . . A

Film d'aventures avec Gordon Scott. Sur papier, le scénario de ce film contenait des idées ingénieuses. Mais le résultat à l'écran est un affreux salmigondis d'éléments hétéroclites empruntés aux aventures orientales, au fantastique et à la science-fiction. Une distribution terne entoure Gordon Scott qui se contente de faire jouer ses pectoraux.

► Ap. morale: Des brutalités et des danses osées font réserver le film aux ADULTES.

LAPRAIRIE

ROYAL ●

6-7-9 FEVRIER

"LANCELOT, LE CHEVALIER DE LA REINE"

Film d'aventures avec Jean Wallace. Cette histoire d'aventures est beaucoup plus centrée sur une intrigue amoureuse que sur les exploits des chevaliers de la Table ronde. Les combats ne manquent pas toutefois et l'ensemble tant sur le plan des images que de la couleur et du rythme, est assez bien ficelé. Les interprètes jouent le jeu consciencieusement.

► Ap. morale: Le héros fait preuve de courage. Par contre une liaison adultère prend une place importante dans le film. ADULTES.

"LES VEINARDS" . . . . . AR

Film à sketches avec Francis Blanche. Le sujet en valait bien un autre, mais le résultat est assez inégal comme dans la plupart des films du genre. Le meilleur sketch est encore le gros lot, ou Louis de Funes s'en donne à coeur joie dans une série de gags souvent amusants.

► Ap. morale: En dépit du ton de comédie, des libertés de conduite et des attitudes provocantes motivent des réserves.

JACQUES-CARTIER

VOX ●

3-4-5-6 FEVRIER

"L'EPEE DE LA VENGEANCE" . . . 6Aa

Film de cape et d'épée avec M. Berti. Tous les poncifs du genre se retrouvent dans cette production assez puérile: chevauchées, duels, poursuites et le reste. Pas de psychologie pour soutenir l'action, peu ou point de suspense puisque le coupable est connu et qu'on sait qu'il sera tué par le "chevalier à l'épée noire". Les interprètes, il vaudrait mieux dire les athlètes, s'en donnent à coeur joie. La couleur est bonne.

► Ap. morale: On retrouve ici les éléments habituels au genre de cape et d'épée. ADULTES ET ADOLESCENTS.

"CARAVANE VERS LE SOLEIL" . . . . . A

Drame avec Susan Hayward. — Ces aventures conventionnelles contiennent peu d'éléments nouveaux. L'interprétation de Susan Hayward qui vient de remporter un Oscar, est décevante et les autres acteurs ne sont guère plus heureux. Par contre, les paysages des déserts et des montagnes sont bien photographiés. Il y a aussi une séquence assez intéressante où les voyageurs combattent contre les Indiens.

► Ap. morale: Le comportement du guide est peu édifiant. Pour ADULTES.

7-8-9 FEVRIER

"GOLIATH ET LE CHEVALIER MASQUE" . . T

Film de cape et d'épée avec M. Palmara. Le scénario de ce film ne brille pas par son originalité. Il s'agit d'une histoire cent fois contée où se retrouvent tous les poncifs et les ficelles du genre, sans le moindre effort de renouvellement. Mise en scène et interprétation sont dans la même veine.

► Ap. morale: Selon les conventions du genre, les bons triomphent des méchants. TOUS.

"LES VEINARDS" . . . . . AR

Voir théâtre Royal.

SAINT-REMI

CAPITOL ●

4 ET 6 FEVRIER

"LES MONGOLS" . . . . . AR

Film d'aventures avec Jack Palance. L'ensemble sans grande originalité et bourré d'invraisemblances vaut surtout par les scènes de combat où évoluent quelque vingt mille figurants et quinze mille chevaux. La réalisation est quelconque et la couleur laisse à désirer. Le jeu de Jack Palance et d'Anita Ekberg sent la caricature.

► Ap. morale: Bien que le film exalte l'esprit chevaleresque et la grandeur d'âme de certains personnages, de nombreuses scènes de cruauté sadique et des images suggestives motivent de nettes réserves.

"PANIQUE" . . . . . AR

Drame avec V. Romance. Toute l'histoire semble avoir été conçue pour nous amener à cette scène horrible de sadisme collectif. On peut difficilement imaginer rien de plus bas et de plus atroce. Même si ce film est remarquable par sa technique cinématographique, il nous faut y apporter des réserves graves.

► Ap. morale: Nous sommes en face d'une oeuvre qui met en doute la valeur humaine et qui peut ébranler l'équilibre moral de beaucoup de spectateurs. Sans compter que l'histoire se situe dans un milieu sordide et dégoûtant. C'est un gaspillage de talent réel au service d'une bien mauvaise cause. Pour ADULTES TRES AVERTIS.

7 FEVRIER

"ILE AUX FILLES PERDUES" . . . . . AR

Film d'aventures avec Michèle Mercier. Ces aventures pseudo-historiques suintent la convention du début à la fin. La photo comme la couleur ne sont pas mauvaises cependant et valent au spectateur quelques belles images. C'est ouand même bien peu pour un film d'une heure et demie. L'interprétation est quelconque.

► Ap. morale: L'atmosphère de sensualité et de cruauté qui imprègne le film motive de nettes réserves.

"LES DIABLES ROUGES" AR

Drame de guerre avec Burt Sotlar. Ce film comporte des images remarquables de réalisme et de vérité, mais certains éléments mélodramatiques, une trop grande schématisation des caractères et un certain abus des temps forts font que le film ne parvient pas vraiment à transcender l'événement. Les interprètes jouent avec sincérité.

► Ap. morale: Ce film met en valeur le courage et le patriotisme des résistants yougoslaves. Il comporte des actes de brutalité barbare et une scène de viol suggérée avec réalisme. ADULTES, DES RESERVES.

NAPIERVILLE

CINE-PALAIS ●

4 ET 6 FEVRIER

Voir le programme du 7 du théâtre Capitol de St-Remi.

7 FEVRIER

Voir le programme du 4 et 6 du théâtre Capitol de St-Remi.

Pétrin et Frère Inc.

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-2357

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

Votre menue monnaie peut se transformer en une petite fortune



Vous gagnerez probablement plus de $250,000 au cours de votre vie. Quelle part de cette fortune allez-vous garder? Pourquoi ne pas réserver un dollar par jour à l'achat d'un Certificat d'Epargne Investors? En dix, quinze ou vingt ans, vous réaliserez ce que très peu de gens réussissent dans toute leur vie. Vous bénéficierez en même temps des avantages d'une réserve qui s'accroît sans cesse.

Consultez dès aujourd'hui votre représentant

Investors syndicate OF CANADA, LIMITED

Pour les comtés de **Saint-Jean, Iberville, Missisquoi, Rouville**

Maurice G. Jacques
Gérant de Division
500 Laurier Saint-Jean
Tél. FI. 8-2481

Pour seulement $3.00

vous recevrez

LE RICHELIEU

pendant un an

Assurez-vous de le recevoir régulièrement en vous abonnant dès maintenant. C'est le journal que vous devez lire.



SUGGESTIONS DE LA SEMAINE

► **Canal 2:**

"PICKPOKET"

—Vendredi, 11 heures a.m.

Canal 2

Jeudi, 4 février

11 heures a.m.:
"CASSE-COU, MADEMOISELLE"

Fr. 1954. Comédie de C. Stengel avec Raymond Bussières et Marthe Mercadier. — Un homme doit choisir entre son amour pour une femme et sa passion pour les courses en automobiles. — Savoureux. Aspect documentaire intéressant. Gags réussis. ADULTES ET ADOLESCENTS.

1 heure:
"L'EAU VIVE"

Fr. 1957. Drame de F. Villiers avec Pascale Audret et Charles Blavette. — Une orpheline est persécutée par des parents qui veulent s'emparer de son héritage. Intéressant. Poésie des images. — Pascale Audret charmante. Convoitise. Dureté. ADULTES.

11 heures
"L'HOMME NE SE REND PAS"

U.R.S.S. 1963. Drame de guerre de U. Choulman avec Larissa Loujina et V. Bourov. — Des soldats allemands déguisés opèrent dans les rangs de l'armée russe. — Conventionnel. — Bonnes scènes d'action. Ton emphatique. Courage. Patriotisme. ADULTES ET ADOLESCENTS.

VENDREDI, 5 FEVRIER
"PICKPOCKET"

11 heures a.m.:

Fr. 1959. Drame de R. Bresson avec Martin Lasalle et Marika Green. — Un habile pickpocket se réhabilite grâce à l'influence d'une jeune fille. — Oeuvre remarquable. Dépouillement. — Interprètes bien dirigés. Riche en valeurs humaines et spirituelles. Exige réflexion. ADULTES.

1 heure:
"LA FEMME DE FEU"

E. U. 1946. Western d'A. de Toth avec Veronica Lake et Joel McCrea. — Une jeune ambitieuse entre en conflit avec son père, rancher autoritaire et arrascible.— Intrigue bien conduite. Bonne mise en scène. — Haine, vengeance, nombreuses brutalités. ADULTES.

8 heures 30
"LA FILLE DE LA RIZIERE"

Fr. It. 1956. Mélodrame de R. Matarazzo avec F. Lulli et Elsa Martinelli. — Voulant réparer ses torts, un homme aide sa fille naturelle à épouser celui qu'elle aime. — Scénario conventionnel. — Réalisation quelconque. Eléments positifs. Scènes passionnelles. ADULTES.

11 heures 30:
"BELLISSIMA"

It. 1952. Drame psychologique de L. Visconti avec Anna Magnani et Tina Apicella. — Une mère fait mille efforts pour que sa fillette devienne la vedette d'un film. — Oeuvre de maître. Tableaux d'une vérité saisissante et très pittoresque. Anna Magnani remarquable. — Passages délicats. ADULTES.

SAMEDI, 6 FEVRIER

4 heures 30:
"L'ARC-EN-CIEL"

Russe. 1947. Drame de M. Donskoi avec Helena Tiapkina et Nina Alessova. — Un village soviétique sous la persécution hitlérienne. — Photographie soignée. Quelques outrances. Scènes dures. ADULTES.

11 heures 15:
"DES GENS SANS IMPORTANCE"

Fr. 1955. Drame d'H. Verneuil avec Jean Gabin et Françoise Arnoul. — Un routier perd son emploi et abandonne sa famille pour les beaux yeux d'une fille. — Thème banal. Excellente création d'atmosphère. Bonne interprétation. — Film déprimant. Personnages amoraux. A DECONSEILLER.

LUNDI, 8 FEVRIER

1 heure:
"DU SANG SOUS LE CHAPITEAU"

Fr. 1957. Film policier de G. Péclet avec Achille Zavatta et Ginette Leclerc. — Pendant l'exécution d'un numéro par deux clowns, l'un d'eux est tué et le survivant est accusé du meurtre. Piètre tableau du monde du cirque. Dialogue ridicule. — Libertés ADULTES.

11 heures:
"MALOMBRA"

It. 1942. Drame romantique de M. Soldati avec Isa Miranda et A. Cecchi. — Une jeune fille est hantée par l'esprit de sa grand-tante. Mise en scène intelligente. Climat insolite. Beaux extérieurs. Atmosphère trouble. Suicide. ADULTES. DES RESERVES.

MARDI, 9 FEVRIER

11 heures a.m.:
"LA REVANCHE DU VAUTOUR"

E. U. 1944. Film d'aventures de B. R. Eason avec Gilbert Roland et Mona Maris. — Un prince, dépossédé par son frère jumeau tente de reconquérir son trône. — Thème, réalisation et dialogues puérils. — ADULTES ET ADOLESCENTS.

1 heure:
"LA VILLE ABANDONNEE"

E. U. 1948. Western de W. Wellman avec Gregory Peck et Anne Baxter. — Des hors-la-loi se réfugient dans une ville abandonnée où habitent un vieux chercheur d'or et sa petite-fille. — Construit avec rigueur. Mise en scène et interprétation excellentes. — Grossièreté de langage et d'attitudes — Brutalité excessive. ADULTES, DES RESERVES.

11 heures:
"LES BAS-FONDS"

Fr. 1936. Drame de J. Renoir avec Louis Jouvet et Jean Gabin. Dans un asile de nuit, la rencontre de quelques épaves de la société. — Grande réussite technique. Bonne utilisation des décors. Action bien menée. Excellente création de Jouvet. — Intrigue pénible et démoralisante. A DECONSEILLER.

MERCREDI, 10 FEVRIER

11 heures a.m.:
"NORD-ATLANTIQUE"

Fr. 1939. Drame d'aventures de M. Cloche avec Albert Préjean et Pierre Renoir. — Le second du chalutier "Portland" est soupçonné d'avoir commis deux crimes. — Bonne réalisation. — Atmosphère d'angoisse. ADULTES.

1 heure:
"CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR"

E. U. 1952. Comédie de H. Hawks avec Cary Grant et Ginger Rogers. — Un savant et sa femme absorbent un élixir rajeunissant et retournent bientôt en enfance. — Inégal et souvent laborieux. Quelques bons gags. Situations délicates. ADULTES.

11 heures:
"LES SEPT PECHES CAPITAUX"

Fr. It. 1952. Film à sketches de R. Rossellini, Y. Allegret, C. Autant-Lara, J. Dréville, C. Rim, E. de Filippo, G. Lacombe. — Sept sketches illustrant les sept péchés capitaux. — Inégal. Excellents interprètes. — Climat trouble et caractère irrévérencieux de certains sketches. A DECONSEILLER.

Canal 10

JEUDI, 4 FEVRIER

12 heures 15:
"SANS LENDEMAIN"

Fr. 1940. Drame de M. Ophuls avec Edwidge Feuillère et Georges Rigaud. — Ayant rencontré un ancien ami, une prostituée joue la comédie d'une vie honnête et riche. — Réalisation de qualité. — Désespoir. Pessimisme. A DECONSEILLER.

8 heures 30:
"PECHEUR D'ISLANDE"

F. 1958. Drame de P. Schoendoerffer avec J.-C. Pascal et Juliette Mayniel. — Un bateau semble porter malheur à ses équipages. — Belles scènes de vie maritime. Interprétation honnête. — Energie. Courage. Amour libre. ADULTES.

11 heures 15:
"ALERTE EN MEDITERRANEE"

Fr. 1938. Drame de L. Joannon avec Pierre Fresnay et Fernand Ledoux. — Trois officiers de nationalité différente s'unissent pour capturer un navire transportant une dangereuse cargaison. — Ensemble sobre et prenant. — Bonne interprétation. Solidarité. TOUS.

VENDREDI, 5 FEVRIER

12 heures 15:
"FOLIE DOUCE"

Fr. 1951. Comédie de J.-P. Paulin avec Duvalès et Gabriello. — Atteint de folie, le président d'une société anonyme distribue les bénéfices et part en voyage. — Ensemble très moyen. — Traitement d'ésinvolte du mariage. ADULTES.

7 heures 30:
"OPERATION DANS LE PACIFIQUE"

E. U. 1951. Film de guerre de G. Waggner avec John Wayne et Patricia Neal. — Rivalité entre le commandant d'un sous-marin et un lieutenant d'aviation. — Scénario banal. Mise en scène habile. Bonne reconstitution. Divorce et remariage acceptés. ADULTES. DES RESERVES.

11 heures 15:
"ALI BABA ET LES QUARANTE VOLEURS"

Fr. 1954. Conte de J. Becker avec Fernandel. — Les multiples aventures d'Ali-Baba devenu subitement riche par la découverte d'un trésor. — Oeuvre agréable très bien réalisée. Fantaisie Fernandel remarquable. — Légèretés. ADULTES.

SAMEDI, 6 FEVRIER

12 heures:
"L'IDIOT"

Fr. 1946. Drame psychologique de G. Lampin avec Edwidge Feuillère et Gérard Philippe. — Le prince Mitchkine, loyal et bon, se heurte à un monde corrompu. — Adaptation assez pauvre. Manque d'atmosphère. Bons interprètes — Marchandages odieux. Meurtre. ADULTES. DE NETTES RESERVES.

3 heures:
"MON COQUIN DE PERE"

Fr. 1958. Comédie sentimentale de G. Lacombe avec Claude Dauphin et Gaby Morlay. — Un échange d'étudiants permet à deux jeunes gens de trouver le bonheur. Intrigue superficielle et invraisemblable. Bonne interprétation. Moeurs libres. ADULTES. DES RESERVES.

8 heures 30:
"LA RUE DES BOUCHES PEINTES"

Fr. 1955. Drame de R. Vernay avec Françoise Christophe et Paul Bernard. — Les déboires d'une femme adultère aux prises avec un mari impitoyable — Film techniquement bien fait — Milieu dépravé. Fausse conception du mariage. A DECONSEILLER.

11 heures:
"L'AUBERGE DE L'ABIME"

Fr. 1942. Drame de W. Rozier avec Roger Duchesne et Janine Darcey. — Un officier pris par erreur pour un brigand, est soigné par le médecin du pays malgré l'hostilité des habitants. Attachant. Naïvetés et maladresses. — Réalisation moyenne. Dévouement amour sincère. ADULTES ET ADOLESCENTS.

DIMANCHE, 7 FEVRIER

2 heures:
"LA MARIEE DU DIMANCHE"

E. U. 1948. Comédie sentimentale de B. Windust avec Bette Davis et Robert Montgomery. — Deux journalistes tentent de faire un reportage sur un mariage typiquement américain. — Amusante satire. Excellents interprètes. — Mariage traité à la légère. ADULTES.

4 heures:
"BOULEVARD DES PASSIONS"

E. U. 1949. Mélodrame de M. Curtiz avec Joan Crawford et Zachary Scott. — Par son mariage, une danseuse de cirque se trouve mêlée au monde de la politique. Banal, terne et sans rythme. — Bonne interprétation. Milieu dépravé. Suicide. ADULTES. DES RESERVES.

7 heures:
"AVENTURES AU HAREM"

E. U. 1944. Comédie de C. Riesner avec Bud Abbott et Lou Costello. — Deux Américains viennent au secours d'un prince arabe dépossédé par son oncle — Sans prétention. Genre music-hall. — Joyeux gags. ADULTES ET ADOLESCENTS.

LUNDI, 8 FEVRIER

12 heures 15:
"LA ROUTE IMPERIALE"

Fr. 1936. Drame de M. l'Herbier avec Pierre-Richard Wilm et Kate de Nogy. — Les aventures d'un officier britannique affecté à la garnison de Bagdad. — Oeuvre étriquée. ADULTES.

7 heures 15:
"JEUX DE FEMMES"

(Ciné-roman) Fr. 1946. Comédie de M. Cloche avec Jacques Dumesnil et Hélène Perdrière. Pour tromper son oncle, un jeune viveur engage une fiancée fictive — Scénario compliqué. Interprétation laborieuse. Situations irrégulières. ADULTES.

11 heures 15:
"FEU SACRE"

Fr. 1942. Comédie dramatique de M. Cloche avec Viviane Romance et Georges Flamant. — La carrière d'une actrice est parsemée de difficultés et de succès. — Scénario heurté. Réalisation conventionnelle. Viviane Romance joue bien. Milieu de coulisses. Dialogue gênant. ADULTES.

MARDI, 9 FEVRIER

12 heures 15:
"LE CAPITAINE BENOIT"

Fr. 1939. Drame d'espionnage de M. de Canonge avec Jean Murat et Mireille Balin. — Un officier en mission découvre qu'une soi-disant artiste est une terroriste. — Sans prétention. Rebondissements nombreux. Bons interprètes. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures 15:
"PARIS 1900"

Fr. 1947. Film de montage de N. Védrès. — La vie à Paris du début du siècle jusqu'à la première guerre mondiale. — Film très soigné. Montage remarquable. Commentaire spirituel. ADULTES ET ADOLESCENTS.

MERCREDI, 10 FEVRIER

12 heures 15:
"LES FEMMES SONT MARRANTES"

Fr. 1947. Comédie d'A. Hunnebelle avec Micheline Presle et Yves Robert. — Une jeune femme décide de trouver une épouse à un ami d'enfance. — Histoire agréable. — Fantaisie. Rythme allègre. Valeurs conjugales traitées à la légère. — ADULTES.

12 heures 15:
"QUAND SONNERA MIDI"

Fr. It. 1957. Drame d'E. T. Gréville avec Dany Robin et Georges Marchal. — Un émigré français, soupçonné de conspiration, échappe de justesse à l'exécution. Invraisemblances. Suspense malhabile. Dévouement d'une femme. — Effets suggestis. ADULTES. DES RESERVES.

Canal 7

JEUDI, 4 FEVRIER

9 heures a.m.:
"LA PATROUILLE INFERNALE"

E. U. 1954. Film de guerre de S. Heisler avec Frank Lovejoy et Tony Curtis. — Un épisode de la lutte entre commandos américains et japonais dans le Pacifique. — Scénario conventionnel. Réalisation honnête. — Violences et cruautés. ADULTES.

11 heures 15:
"LE POISON"

E. U. 1945. Drame psychologique de B. Wilder avec Ray Milland et Jane Wyman. — Le drame d'un alcoolique qui vient près de se suicider. — Etude psychologique assez poussée. Style vigoureux. — Ensemble pénible mais positif. ADULTES.

VENDREDI, 5 FEVRIER

10 heures 30 a.m.:
"UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN"

Fr. 1937. Film biographique d'A. Gance avec Harry Baur et Jean-Louis Barrault. — La douloureuse expérience sentimentale du célèbre compositeur allemand. — Film de qualité. Ton mélodramatique. Harry Baur remarquable. — Noble figure de musicien. — ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures 15:
"L'AFFAIRE GARDEN"

E. U. 1935. Drame policier avec Edmund Lowe et Virginia Bruce. Un détective privé enquête sur trois meurtres. — Film de série. — Assez bien construit. ADULTES ET ADOLESCENTS.

SAMEDI, 6 FEVRIER

11 heures 15:
"ANDRE HARDY MILLIONNAIRE"

E. U. 1939. Comédie de G. Seitz avec Mickey Rooney et Lewis Stone. — Les aventures de la famille Hardy touchée par la fortune. — Amusant et correctement réalisé. ADULTES ET ADOLESCENTS.

LUNDI, 8 FEVRIER

9 h a.m.:
"LE BOUCLIER DU CRIME"

E. U. 1954. Film policier d'E. O'Brien et H. W. Koch avec O'Brien et John Agar. — Par cupidité, un policier devient un criminel — Film plutôt ennuyeux malgré une réalisation vigoureuse. Bonne interprétation. — Brutalités. Ambiance parfois sordide. ADULTES. DES RESERVES.

MARDI, 9 FEVRIER

9 heures a.m.:
"MEURTRE SUR LA RIVIERA"

E. U. 1954. Drame sentimental de D. Miller avec Ginger Rogers et Jacques Bergerac. — Les mésaventures amoureuses de la maîtresse d'un riche homme d'affaires. — Réalisation assez soignée. — Bons interprètes. — Divorce et remariage. ADULTES. DES RESERVES.

11 heures:
"TEMPETE SUR LISBONNE"

E. U. 1947. Film d'espionnage de G. Sherman avec Eric Von Stroheim et Vera Ralston. — A Lisbonne, un journaliste américain réussit à s'emparer de documents secrets. — Pauvre et peu vraisemblable. Situations irrégulières. — ADULTES. DES RESERVES.

MERCREDI, 10 FEVRIER

9 heures a.m.:
"GENTLEMAN JIM"

E. U. 1941. Comédie de R. Walsh avec Errol Flyne et Alexis Smith. Biographie romancée du boxeur Jim Corbett. — Film intéressant, bien réalisé. Bonne interprétation. Héros courageux et humain — TOUS.

11 heures 15:
"HUMORESQUE"

E. U. 1946. Drame psychologique de J. Negulesco avec Joan Crawford et Joan Garfield. — Une femme riche, malheureuse en ménage, protège un jeune violoniste dont elle s'éprend. — Intérêt soutenu — Réalisation soignée. Belle musique. — Vies déréglées. Suicide. ADULTES. DE NETTES RESERVES.



POUR RENDEZ-VOUS
BENOIT BROUILLETTE
PHOTOGRAPHE
179, RUE TRAHAN, SAINT-JEAN
Tél. Fl. 6-5676

SAINT-REMI

Funérailles de Mme Albert Payant

A St-Urbain de Châteauguay, avaient lieu lundi le 25 janvier 1965, les funérailles de Mme Albert Payant née Florentine Meunier, décédée à l'âge de 73 ans.

Le service fut chanté en l'église paroissiale de St-Urbain par M. le curé Orphée Bayard.

Les membres de la chorale paroissiale de St-Remi faisaient les frais du chant, accompagnés à l'orgue par Mme Henri Ste-Marie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils et leurs épouses: Antonio (Lucienne Lefrançois), de St-Urbain; Lucien (Gabrielle Cardinal) de Valleyfield; J.-Paul (Cécile Boyer) et Ubald (Françoise Daignault) de Saint-Remi; M. Gérard, de St-Urbain; quatre filles: Mme Gaston Fyfe (Blanche) de St-Constant; Mme Rosario Beauchamp (Georgette); Mme Paul Provost (Rachel); Mme Maurice Usereau (Lucie), ces dernières de Saint-Remi; ses gendres: MM. Fyfe, Provost et Usereau; 25 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants; 1 soeur: Berthe Meunier (Mme Arthur Fortier), de St-Constant; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Arthur Fortier, Adélard Ste-Marie, Sinaï Labelle, Urgel Desgroseilliers et Alfred Lefrançois, Mme Joseph Meunier, M. et Mme David Demers (Régina Payant), M. et Mme Armand Payant, M. Joseph Payant et Mme Paul Payant et plusieurs autres parents.

Remerciements

M. Albert Payant et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Albert Payant, soit par offrandes de messes ou prières, tributs floraux, visites au salon funéraire ou par leur assistance aux funérailles le 25 janvier dernier.

—o—

FUNERAILLES DE M. DONAT HIMBEAULT

A St-Timothée, le 12 janvier 1965, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Donat Himbeault, époux d'Aldéa Riendeau.

Le défunt laisse outre son épouse, trois fils et leurs épouses: Raoul (Henriette Vallée), Léo (Yvette Poirier), Valérien (Irène Béland); trois filles et leurs époux: M. et Mme Philorum Lanctôt (Sara) de St-Constant; M. et Mme Lucien Daoust (Germaine) de Valleyfield; M. et Madame René Poirier (Yvonne) de Valleyfield; 1 frère: M. Emery Himbeault, d'Ottawa; ses belles-soeurs et beaux-frères: Mmes Emery Himbeault (Albertine Géraldo) et Adélard Himbeault (Antonia Daoust) de Cornwall, Mme Joseph Denault, M. et Mme Alex. Rousseau, M. et Mme Pierre Lavoie, de St-Remi; M. et Mme Donat Riendeau, de Beauharnois; M. et Mme Josaphat Lanctôt, de St-Constant; M. et Mme Joseph Riendeau, de Nicolet, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 15 janvier à 10 heures en l'église St-Timothée.

L'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

Remerciements

Mme Donat Himbeault et ses enfants, remercient toutes les personnes qui de près ou de loin leur ont manifesté de la sympathie, lors du décès de M. Donat Himbeault, inhumé récemment. Ce fut un véritable support moral à l'occasion de cette dure épreuve.

—o—

REMERCIEMENTS DU CERCLE DES FERMIERES

Les membres du Cercle des Fermières tiennent à remercier sincèrement les responsables qui ont contribué au grand succès de leur récente partie de cartes.

L'assistance très nombreuse, les prix en grande quantité, venant de la part des membres et des marchands, ont permis à plusieurs de devenir des heureux gagnants.

La soirée fut agréable pour tous, grâce à la belle collaboration de chacune des fermières.

o

ASSEMBLEE LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC

La réunion générale, de tous les membres Lacordaire et Jeanne d'Arc est fixée à samedi, 6 février, à l'Ecole Pierre-Bédard à 8 h. 30 p.m.

Cette convocation s'adresse à chacune sans exception, il ne faut pas commencer à se répéter, ce n'est pas un soir favorable pour aller s'enfermer dans une salle et perdre son temps. La température est trop froide, nous sommes si bien chez nous. Les assemblées sont toujours pareilles, qu'allons-nous apprendre, c'est plate...

Une réponse à ces objections nous dirait: Comme membre, vous êtes tenu, à assister aux réunions qui ne peuvent vous apporter qu'un enrichissement, si vous y prenez part avec intérêt. Le jour et la date ont été fixés pour accommoder le plus grand nombre de membres actifs au mouvement.

Pour ce qui est de la température, lorsqu'on tient à une soirée agréable, rien ne peut nous empêcher d'y assister, on brave les intempéries.

Maintenant, aurions-nous d'autres motifs pour nous retenir à la maison?

La formule de l'assemblée comprend: cérémonie de remise de quinze certificats de dix ans à des membres du Cercle qui nous font honneur, par leur persévérance au mouvement, un moment de détente avec chants et musique, sans omettre quelques directives, qu'il ne faut recevoir pour mieux comprendre notre rôle au sein du Cercle et pour terminer, un goûter sera servi, ce qui donnera lieu à une rencontre plus familière.

Espérons que cette invitation vous permettra d'être des nôtres, même qu'on vous invite à faire de la propagande dans votre milieu, ce sera un beau geste de votre part.

Le rendez-vous, samedi 6 février à 8 h. 30 p.m. à l'Ecole Pierre-Bédard.

—o—

AGAPES PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR

Dans le but d'apporter de la diversité et tâcher de stimuler l'intérêt de tous les membres de la Chambre de Commerce Sénior, l'exécutif a décidé de présenter des agapes d'un genre spécial et du type franchement "Canadien".

Afin de placer chacun des participants dans l'atmosphère, il a été décidé d'un costume et d'un menu essentiellement "Canadien".

Costumes: Mesdames, ne vous mettez pas les nerfs en boule à savoir qui portera la plus belle toilette... Soyez typiquement "Canadiennes" et vous serez à votre mieux: blouse blanche, jupe plissée longue et fichu.

Messieurs, qui de vous n'a pas un pantalon foncé que vous agrémenterez d'une chemise carreautée.

Le costume proposé sera rehaussé de la ceinture fléchée qui identifie bien les "Canadiens". Ceux qui n'ont pas cette ceinture pourront se la procurer à l'entrée moyennant un coût très modique qui ne sera que le prix coûtant, et nous disposons d'une quantité suffisante pour répondre à la demande de tous.

Parlant menu: là aussi nous vous offrirons quelque chose d'essentiellement "Canadien". Ragoût de pattes, tourtières, cretons tête de fromage, le tout arrosé d'une liqueur aussi de type "Canadien". Nous vous laissons ici le soin de deviner ce dont il s'agit.

Le tout ne serait pas complet sans la musique. Nous aurons donc un orchestre et un groupe folklorique habilement dirigé par un maître de cérémonie.

Quand tout ça? Dimanche le 7 février à 6 h. 30 p.m.

Où tout ça? A la salle Rémi.

Pour qui tout ça? Pour tous les anciens et nouveaux membres.

A quel prix tout ça? $10.00 le couple

Pourquoi tout ça? Pour resserrer les rangs dans le but de "Bien servir et grandir".

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Président, M. H.-Ls Lessard ou le secrétaire, M. J.-M. Collette.

—o—

CLINIQUE DE DONNEURS DE SANG

Nous aurons, tout prochainement, l'occasion de donner de notre sang pour les malades et les blessés de la province. Une fois par année, l'unité mobile des donneurs de sang aura lieu à l'Eco- nous rend visite afin que nous puissions contribuer à maintenir à flot la banque de sang.

La prochaine clinique de donneurs de sang aura lieu à l'Ecole Clotilde-Raymond, rue St-André, Saint-Remi, Nap., le 9 février 1965 de 2 h. 30 à 5 h. 30 et de 7 h. à 9 h. 30 p.m.

L'objectif a été fixé à 300 flacons de sang.

—o—

IN MEMORIAM

ERNEST BLOUIN

Pieux souvenir, de notre cher disparu en ce 15e anniversaire.

Mercredi, le 10 janvier 1965, une grand'messe sera chantée à ses intentions.

Nous invitons parents et amis à y assister.

Mme Ernest Blouin
et ses enfants

—o—

BAPTEMES

BEDARD: Le 31 janvier 1965, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph, Daniel, Alain, enfant de M. Jean-Guy Bédard et de Anna Marcil. Le parrain a été M. Victorie Bédard, et la marraine Régina Giroux, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Jean-Paul Sicard, tante.

—o—

A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 11 janvier est née une fille à M. et Mme Henri Bourdeau (Yvette Longtin), baptisée à l'église St-Remi de Napierville le 23 janvier sous les noms de Marie, Rose, Anne. Le parrain a été M. Léon Inkel et la marraine Lucette Longtin, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Lucien Bourdeau, également tante de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.

● Tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux. (Mt 13, 51). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

SAINT-ISIDORE

DECES

Le 19 janvier est décédée après deux mois de maladie, à l'âge de 77 ans, M. Edgar Perras, époux de Alma Primeau.

Il laisse dans le deuil outre son épouse: trois enfants dont un fils: Fernand et deux filles: Georgette et Solange; sa belle-fille: Mme Fernand Perras (Danielle Guinois) et ses deux gendres: MM. Georges-Aimé St-Pierre et Réal Poupart; deux frères: MM. Aristide et Georges Perras; deux soeurs: Rév. Sr Marie-Louise-Ferdinand, (Berthe Perras) s.j.m. supérieure au couvent de Melocheville et Mme Adélard Gervais (Armandine Perras); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Aristide Perras (Bernadette Côté); Mme Georges Perras (Lucienne Douters); Mme Lucien Perras (Marie-Louise Côté; Mme Lucrèce Perras-Gravel; M. Gustave Doyon; M. et Mme Ernest Primeau; M. et Mme René Primeau; Mlle Aimée Primeau et Mme Lucienne Primeau-Maillé; 16 petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces.

Le service a été chanté le 23 janvier en l'église paroissiale par M. le curé Paul Patenaude, assisté de M. le curé Roland Archambault, curé de St-Remi et de M. l'abbé Laurent Delorme, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Paul Patenaude qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Jean et M.-Auguste Perras, Maurice et Marcel Gervais, L.-Marie Doyon, Jean Léonard, tous neveux du défunt.

La quête fut faite par MM. Aristide et Georges Perras, accompagnés de MM. Pierre Poupart et Alain St-Pierre, petits-fils du défunt.

Conduisaient le deuil, MM. Aristide et Georges Perras.

La ligue du Sacré-Coeur était représentée par MM. Joseph Dupuis, Omer Surprenant et Louis Léonard.

La chorale, sous la direction de M. Gustave Doyon, beau-frère, rendit la messe de Yon. A l'orgue Mme Remi Boyer (nièce).

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Mme Edgar Perras et ses enfants désirent exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui ont partagé leur deuil soit par: offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

DECES

A St-Isidore, le 27 janvier, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Omer Chrétien, époux de Eva Fortier. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier le 30 janvier.

Nos sincères condoléances à la famille.

PROMPT RETABLISSEMENT

Nos voeux de bonne santé à Mme René Pesant et Jean-Paul Bernier, toutes deux hospitalisées pour interventions chirurgicales.

SHERRINGTON

DECES

A Montréal le 27 janvier décédait à l'âge de 70 ans, Mme Aldéi Couture, née Rose-Prairie, autrefois de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Marc de Rosemont samedi le 30 janvier.

Nos sympathies à la famille.

A L'HOPITAL

Voeux de santé à M. Euclide Bergeron qui a été admis à l'hôpital Western de Ville Emard samedi dernier.

Aussi à Mme Napoléon Poissant qui est hospitalisée à St-Jean depuis une quinzaine de jours.

N'oublions pas ces deux malades et tous les autres de la paroisse.

RETRAITE

Une retraite fermée pour les jeunes filles de la paroisse aura lieu à la Maison Ste-Bernadette du 19 au 21 février. Le prédicateur sera le R. P. Joseph Poitevin, p.s.

Les organisateurs de cette retraite sont Mlles Madeleine Couture et Lise Guérin.

ASSEMBLEE

Vendredi soir dernier avait lieu à la salle paroissiale, l'assemblée mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc sous la présidence de M. Réal Potvin, président diocésain. M. C. Fortier de Napierville président régional, de M. l'abbé P. Corriveau, aumônier, M. André Beaudin, président, Mme Euclide Bergeron, présidente et M. Michael Murray, trésorier. Soulignons aussi la présence de M. Denis Prud'homme, président du cercle de Saint-Remi.

Ces assemblées sont toujours fructueuses. Pour la prochaine réunion du Cercle, nous comptons sur la présence de tous les membres.

QUILLES

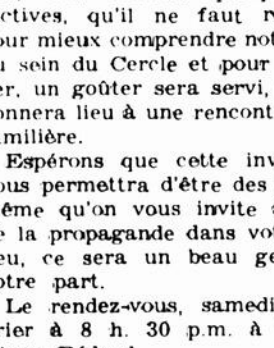
Hauts simples:

Guy Lussier	184
Rolande Laverdière	176

Hauts triples:

Isidore Coallier	431
Rolande Laverdière	391

A votre service pour
TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529



RODRIGUE POTVIN
ASSURANCES
St-Remi 454-2562
St-Constant 632-2562



POUR LA MESSE FACE A L'ASSISTANCE

Pour ceux qui disent ou se proposent de dire la messe face au peuple, nous sommes en mesure de leur fournir:

- Autels pliants ou réguliers en bois fini chêne.
- Petits supports pour canons d'autel qui peuvent servir comme porte-missel.
- Chandeliers en bois ou en métal petit format.
- Chandelles liturgiques grand diamètre.

Demandez à notre représentant de vous faire voir notre dernière création: douille universelle "TENEX". Il vous en expliquera tous les avantages.

F. BAILLARGEON LIMITÉE
ST-CONSTANT Cté Laprairie, Qué. A.D. 1896 MONTREAL 105 est, Saint-Paul

A Napierville

Noces de rubis de M. et Mme Wilbrod Frédette

Samedi dernier, un groupe de parents et d'amis fêtaient le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Wilbrod Frédette. Une messe fut célébrée à 5 heures en l'église de Napierville. Le souper fut servi au Motel Continental.

Etaient présents, leurs douze enfants et nombreux parents et amis ainsi que M. le curé Corriveau qui rehaussa la fête de sa Présence. Une belle adresse fut lue par leur fille Francine et une petite bourse leur fut présentée.

Meilleurs voeux de bonheur aux jubilaires.

NAISSANCES

Le 10 janvier a été baptisée Marie, Linda, née le 28 décembre, enfant de M. Emile Lepage et de Lucille Adam. Le parrain a été M. Jean-Marc Lepage et la marraine Aline Adam.

Le 27 janvier a été baptisé Joseph, Jean, Guy, Marc, né le 15, enfant de M. Jean-Henri Belair et de Dolorès Gilbert. Le parrain a été M. Jean-Guy Bélair et la marraine Pauline Paradis.

MARIAGE

En l'église de Napierville, le 29 janvier a été célébré le mariage de M. Loyola Laplante, fils de Mme Philippe Laplante à Mlle Monique Provost, fille de Mme Côme Provost. Les témoins ont été MM. Louis-Philippe Laplante et Francis Laplante.

LAPRAIRIE

MARIAGES

En l'église du Christ-Roi de Laprairie, a été célébré le mariage de M. Gilles Robidoux, fils de M. Léopold Robidoux et de Laurette Faille à Mlle Lucette Morand, fille de M. Paul Morand et de Yvonne Vallée. Les témoins ont été MM. Léopold Robidoux et Paul Morand, pères.

En l'église du Christ-Roi a été célébré le mariage de M. Jean-Louis Henault, fils de feu Albert Heneault et de Dolorès Ménard à Mlle Huguette Hébert, fille de M. Alfred Hébert et de Marguerite Beauchamp. Les témoins ont été MM. Wilfrid Henault et J. René Rouillier.

NAISSANCES

Le 27 décembre a été baptisé Joseph, Jacques, Sylvain, Freddy, né le 15, enfant de M. Alfred Gauthier et de Noëlla Fichaud. Le parrain a été M. Jacques Emond et la marraine Micheline Beaulieu. Porteuse: Mme Roland Gauthier, grand-mère.

Le 10 janvier a été baptisée Marie, Lucie, née le 30 décembre, enfant de M. Lucien Pépin et de Fernande Raymond. Le parrain a été M. Léopold Raymond et la marraine Jeannette Brouillette, grands-parents. Porteuse: Mme Luc Raymond, tante.

Le 25 décembre a été baptisée Marie, Simone, Chantal, née le 15, enfant de M. Jean Coupal et de Madeleine Tessier. Le parrain a été M. Marcel Drouin et la marraine Simone Coupal, oncle et tante. Porteuse: Mme Bernard Bonneterre, cousine du bébé.

Le 27 décembre a été baptisé Joseph, Antoine, Sylvain, né le 10, enfant de M. André McDuff et de Nicole Drapeau. Le parrain a été M. Antoine McDuff et la marraine Anna Mechkowski, grands-parents. Porteuse: Mme Eloi Bénard, tante de l'enfant.

Le 27 décembre a été baptisé Joseph, Jean, René, Sylvain, né le 16 décembre, enfant de M. Hugolin Darche et de Pauline Desroches. Le parrain a été M. Jean-René Bourdages et la marraine Simone Desroches, oncle et tante. Porteuse: Diane Desroches, tante.

SEPULTURES

Le 23 janvier est décédé à l'âge de 63 ans, M. Hector Boutin, époux d'Estelle Lemieux.

Il laisse dans le deuil sa fille: Mme Jean Dupont de cette paroisse.

Le service a été chanté le 26 janvier en l'église paroissiale par M. le curé Legrand assisté des curés Armand Rancourt de St-Jacques et Antoine Rémillard de Bonsecours, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le 20 janvier est décédé à l'âge de 76 ans, M. Charles Roy, époux d'Adrienne Houde.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, plusieurs enfants dont Jeannette et Violette (Mme Paul Joyal) de notre paroisse.

Le service a été chanté le 23 janvier en l'église paroissiale par l'abbé André-Marie Roy, vicaire de St-Pierre Apôtre, assisté des abbés Lemay et Legrand, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

NAPIERVILLE

Félicitations à M. Rogel Lamoureux qui vient d'être réélu maire de la paroisse Saint-Cyprien de Napierville pour un troisième mandat.

Les conseillers élus sont: MM. Georges Hébert, Léo Cyr, Denis Lamoureux.

Les autres membres du Conseil sont MM. Denis Grégoire, Orile Charbonneau et Léonard Péron.

SAINT-JACQUES
(LE MINEUR)

NAISSANCES

Le 24 janvier a été baptisé Joseph, Albert, Lucien, né le 15, enfant de M. Lucien Leduc et de Georgette Clermont. Le parrain a été M. Albert Gagné et la marraine Pierrette Clermont. Porteuse: Mme Simonne Lanciault.

Le 24 janvier a été baptisé Joseph, Clément, Richard, Benoit, né le 14, enfant de M. Ronald Potvin et de Gisèle Ferdais. Le parrain a été M. Michel Landry et la marraine Ghislaine Potvin. — Porteuse: Mme Guy Coache.

FERMIERES

C'est mardi le 9 février, à 7 h. 30 que se tiendra notre assemblée régulière. Celles qui ont encore leurs livrets de tirage voudront les rapporter à Mme Ulidège Daigneault lors de l'assemblée. Merci de votre collaboration.

SAINT-PHILIPPE

CONDOLEANCES

Nous présentons nos plus sincères sympathies à Mme Henri Lussier à l'occasion du décès de son frère, M. Archandide Trudeau décédé en Saskatchewan, récemment.

SYMPATHIES ET UNION DE PRIERES

Nous unissons nos humbles prières à celles des religieuses de notre paroisse les RR. SS. Dominicaines Missionnaires dont neuf membres de leur communauté ont été tuées et maltraitées au Congo. Une messe sera célébrée pour elles vendredi à 4 h. 30.

DECES

Nous apprenons le décès de M. Arthur Leblanc dont l'inhumation aura lieu dans notre cimetière cette semaine.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-MATHIEU

ON FETE LE MAIRE

Vendredi soir, le 22 janvier, avait lieu une soirée en l'honneur du nouveau maire de St-Mathieu. Cette soirée s'est déroulée à la salle Lafleur de St-Michel. Parmi les invités, on remarquait le député du comté, M. Laurier Baillargeon, qui s'est fait un plaisir d'adresser quelques mots à l'assistance. Il y avait aussi les conseillers ainsi que les commissaires d'écoles de la paroisse. M. le maire, M. Maurice Foucrault, remercia sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au brillant succès de cette soirée inoubliable.

Les quelques centaines de personnes qui y assistaient se sont fort bien amusées et leurs impressions étaient remplies d'enthousiasme.

Merci à tous.

Soirée à St-Michel

Samedi soir, le 20 février à la salle Lafleur de St-Michel, il y aura grande soirée à 8 h. La tenue sport est admise. Orchestre: Gil and the Skyliters.

Admission: $1. Prix de présence. Bienvenue à tous.

LACOLLE

TOUR DE CHANT

Il y aura un "Tour de chant" sous la direction de Madame Ulric Paré, le 13 février à l'Ecole Saint-Joseph de Lacolle. Prix de présence.

Les billets sont en vente chez les membres et plus spécialement au magasin A. Blain.

C'est une organisation du Cercle d'Economie Domestique de Lacolle.

x x x

TOUR DE CHANT

Le Cercle d'Economie Domestique de Lacolle organise pour samedi le 13 février un Tour de Chant sous la direction de Mme Ulric Paré. Il y aura prix de présence à la salle de l'école Saint-Joseph de Lacolle. Entrée: $1.25.

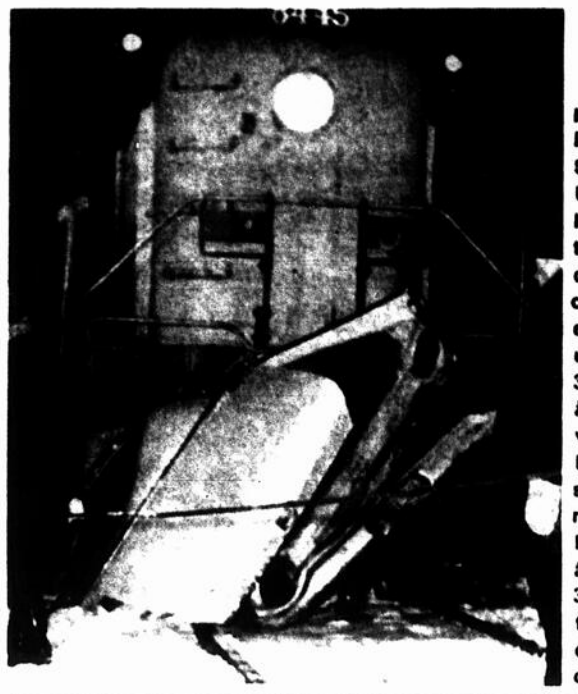
SAINT-BERNARD

ATTENTION!

Desormais, tous ceux qui auront des articles à faire publier dans le journal Le Richelieu sont priés de s'adresser au nouveau correspondant, M. Pierre Boucher Rang St-Claude. Tél. 246-3774.

Nous avons déjà annoncé le décès accidentel de M. Normand Garceau, le 29 novembre 1964. Ajoutons qu'il laisse dans deuil outre son épouse, et ses enfants, une belle-soeur: Mme Hubert Dodge (Angèle Boucher); un beau-frère: M. Georges Boucher (Laurette Bélanger); M. Jean-Paul Boucher (Pauline Paradis); M. Lionel Surprenant (Berthe Boucher); M. Jean-Claude Caron (Aline Boucher); M. André Boucher (Jacqueline Cloutier); M. Jacques Martel (Julienne Boucher); M. Hubald Boucher ainsi que son oncle et tante M. et Mme Armand Boulerice.

Mme Normand Garceau et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigner une marque de sympathie à l'occasion du décès de M. Normand Garceau, soit par messes, offrandes ou bouquets spirituels.



► UN TRAIN ECRABOUILLE SON AUTO! Un homme a perdu la vie dans la voiture entièrement démolie qu'on voit ci-contre, quand elle fut heurtée par un train, vers 1 h. 35 dimanche matin à un passage à niveau situé rue Principale, à Delson (cté de Laprairie). La victime, M. Raymond Laberge, âgé de 49 ans, du 33 de la rue Station à Delson, a été tuée sur le coup.

GARAGE
Roland Lague
817 Grand Boulevard
VILLE ST-LUC
DISTRIBUTEUR
CASE
MACHINERIE
Agricole ● Industrielle
VENTE ET SERVICE
Neuf et usagé
Tél. 348-3304

CHEZ GERVAIS

SPECIAUX DU 4 AU 11 FEVRIER

● QUINCAILLERIE:

Corde à linge, poulie de corde à linge ..... Escompte de 20%
Tout article de jeux de gourets (hockey): culottes, gants, jambières, bâtons, etc. — Le tout avec ..... Escompte de 20%
10% est accordé sur notre choix complet de montres "Timex".

● MERCERIES:

Gants de chamoisette assortis. Valeur de $1.95 à $3.45 pour..... 99¢
Escompte de 20% sur notre ligne complète de gants de kid doublés pour dames.
Nouveau tapis "Pocket Foam" tweed nouveau genre, 12 pieds de largeur, teinte de beige et brun. Valeur de $3.50 la vg. carrée pour seulement $2.69

Pour un service rapide appelez toujours 6-6865

C. O. GERVAIS Ltée

Lucien GERVAIS, président

La quincaillerie la plus complète de la région avec les plus bas prix pour la plus haute qualité

150, rue Richelieu
Saint-Jean, P.Q.

Chambly et Montréal: 658-2252
Tél. Fl. 6-6865

Au Conseil de L'Acadie

Assemblée mensuelle du 1er février 1965. Etaient présents: S. H. le maire Paul Brosseau; les échevins Roland Brault, Joseph Tremblay, Adrien Toupin, Roch Poissant, Marcel Lussier, Dolor L'Ecuyer — QUORUM.

Le secrétaire-trésorier Gérard L'Ecuyer est aussi présent.

Souhaits de bienvenue aux nouveaux élus par le maire et le secrétaire-trésorier. — Nomination du maire-suppléant. M. Dolor L'Ecuyer est élu à ce poste pour une période d'un an.

Proposé par Roland Brault et secondé par Joseph Tremblay, à l'unanimité, qu'un drapeau "Canadien" et un drapeau "Fleudelysé" soient achetés.

x x x

MUTATIONS DE PROPRIETES

Amédée Brosseau à C. Beaudin
Jos. Tremblay à Jacques Tremblay
Maurice Prairie à J.-M. Prairie
Guy Leblanc à Adrien Toupin

D. Brisebois à Roger Leduc
V. Vaillancourt à H. Giroux
Am. Lemieux à Albert Lemieux

Sur proposition de Roland Brault, Roch Poissant et unanimement, ce changement doit être fait au rôle d'évaluation.

Demande est faite par le secrétaire-trésorier à toute personne qui achète ou vend une propriété dans la paroisse de L'Acadie, d'en faire mention le plus tôt possible au Conseil.

Requête de tous les riverains du chemin partie Sud-Est de la Carrière, adressée au Ministère de la Voirie par l'entremise du Conseil, pour l'élargissement de cette dite route à 66 pieds de largeur.

Rapport de l'audition des livres et du budget de la Municipalité accepté par le Conseil à l'unanimité.

Engagement du secrétaire-trésorier.

A l'unanimité du Conseil, M. Gérard L'Ecuyer, J. P. est réengagé secrétaire-trésorier de la Municipalité pour un 10e terme. Nos félicitations.

Proposé par Roland Brault, secondé par Marcel Lussier et résolu à l'unanimité que le taux prélevé pour la taxe future soit de 80¢ dans le $100.

Et la séance est levée.

Les 6 et 7 février

Programme du carnaval de L'Acadie

SAMEDI

3 h. p.m.:
Ouverture officielle par le Bonhomme Carnaval à la patinoire suivie d'une partie de hockey disputée entre L'Acadie et un club de l'extérieur.

7 h. p.m.:
Mascarade sur glace (enfants et adultes).

8 h. p.m.:
Souper aux fèves au lard et danse. Le billet du souper donne droit à la danse. Entrée: $1.00. Tenue sport.

DIMANCHE

2 h. p.m.:
Parade autour du village "Bonhomme Carnaval", les dignitaires, M. Louis Bilodeau de CHLT-TV, les duchesses, chars allégoriques, etc.

3 h. p.m.:
Partie ballon-balai et pat-i nage de fantaisie. (S'il vous plaît apporter vos balais).

8 h. p.m.:
A la salle DO-RE-MI à St-Luc, couronnement de la reine du carnaval, soirée canadienne avec l'animateur bien connu M. Louis Bilodeau de Sherbrooke. Reprise du programme donné le 28 novembre dernier par L'Acadie. Chant, orchestre, danse.
Entrée: $1.25.

CONCOURS:
Devinez qui est le Bonhomme Carnaval?

LIGUE DE QUILLES

Voici la position des équipes après 17 parties:

Petites quilles:

	Points
Bruno Prairie	40.
Robert Hébert	36.5
René Berthiaume	36.
Aimé L'Ecuyer	33.5
Raymond Prairie	29.
Lucien Gagnon	29.

Grosses quilles:

Roland Brault	41.
Lionel Gaudreau	39.
Lucien Desgagné	31.
Madeleine Tremblay	25.

Records enregistrés le 5 février dernier:

Petites quilles:
Simple de 139: Madame Claire Brault
Triple de 323, Madame Claire Brault.
Simple de 156: Réjean Desranleau
Triple de 414: Réjean Desranleau.

Grosses quilles:
Simple de 133, Mme René Poissant
Triple de 358: Mme René Poissant
Simple de 164: Pierre Lebel.
Triple de 427: M. Jacques Brault.

Réjean Desranleau dans un triple de 414 a abaissé un record de la saison aux petites quilles précédemment détenu par lui avec 408.



► VERS LE 102e ANNIVERSAIRE: Mme Joseph Desranleau, de L'Acadie, qui célébrera son 102e anniversaire de naissance. Toujours alerte, la vénérable centenaire recevra, ce jour-là, les voeux de ses enfants, de ses nombreux parents et amis. A Mme Desranleau, nos félicitations et nos meilleurs voeux.



► AU SERVICE FUNEBRE de M. le curé Philippe Martin, on voit sur la photo S. Exc. Mgr l'Evêque qui s'avance pour présider le chant de l'absoute.

(Photo Benoit Brouillette)

Obsèques du curé Martin à Saint-Luc

Devant une assistance qui remplissait l'église à sa capacité, mercredi le 20 janvier, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a officié au service de M. l'abbé Philippe Martin, curé de St-Luc. Il était assisté par Mgr Lucien Martin, P.A., V.G. Les diacres d'honneur étaient MM. les curés Robert Corriveau et Jean Côté; les diacres d'office: MM. les abbés Philémon Corriveau et Paul Labelle; maîtres de cérémonie: MM. les abbés Yves Robidoux et Pierre St-Mleux. C'est M. l'abbé Paul Berleur qui faisait les commentaires liturgiques.

Avaient pris place dans le sanctuaire et dans une partie de la nef: Mgr J.-A. Neveu, Mgr Laurent Brault, Mgr Eugène Martineau, Mgr Damase Roy, Mgr Armand Abel, Mgr Oscar Gauthier, Mgr Roger Boucher, Mgr Joseph Poissant, Mgr Lucien Foucrault, Chanoine J.-Alcide Gareau, Chanoine Adrien Gamache, Chanoine Paul Lapointe, Chanoine Etienne Lajeunesse, R.P. Guy Laramée, S.J., MM. les curés: Jean Lequin, Donatien Donais, P.-E. Dumas, A. Gagnon, Paul Patenaude, Antoine Surprenant, Maurice Langlois, Jean Péloquin, Omer Ménard, J.-Louis Brossard, Isidore Provençal, Jacques Barclay, Roméo Lauzon, Georges Granger, Michel Bernard, Edouard Goyette, Gabriel Martin, Benoît Legrand, René Bouthillier, Louis-Georges Deland, MM. les abbés Gustave Désourdy, André Mercier, Victor Vigeant, Marcel Lecavalier, L.-P. Côté, Michel Gauvreau, F.Ch., Jean Naert, F.Ch., Napoléon Poirier, Gilles Fontaine, Laurent McGee, Paul Deland, Guy Landry, Gérard Thibert, Roland Rhéaume, Roland Larose, Rolland Raymond et Jacques Baillargeon.

Dans la nef, au premier rang, on voyait le maire Marcil et les conseillers, les membres de la Commission scolaire, des religieuses de la Congrégation, des représentants des associations.

Dans son homélie, Monseigneur l'Evêque a parlé du mystère de la mort, mort brutale, presque toujours subite même pour le malade. Il a rappelé le mot de Churchill: "Je vis, je mourrai, je paraîtrai devant mon Créateur, je n'ai pas peur de Lui, j'espère qu'Il n'aura pas peur de moi". Puisse-t-Il ne pas avoir peur de nous, poursuit Monseigneur, et nous garder en conséquence en état de ne pas lui faire peur.

A 9 heures, les enfants des écoles avaient assisté à une messe basse célébrée par M. le vicaire pour le repos de l'âme de leur curé.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean.

SAINT-LUC

NAISSANCES

Le 24 janvier a été baptisé Joseph, Luc, Louis, Alain, né le 5, enfant de M. Robert Marcotty et de Odette Lague. Le parrain a été M. Luc Lague et la marraine Louise Régnier, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 janvier a été baptisée Marie, Diane, Line, née le 20 janvier enfant de M. Jean-Paul Vincent et de Lisette Tougas. Le parrain a été M. Pierre Pépin et la marraine Rachel Buisson, cousin et tante.

SAINT-BLAISE

FERMIERES

Mesdames Fermières, votre assemblée annuelle sera tenue le 9 février à 8 h. précises. Soyez aussi nombreuses que possible. Il y a des dames très adroites dans les travaux manuels qui y gagneraient à faire partie du Cercle. C'est comme notre devise "Montons, montons toujours plus haut".

Nous souhaitons de tout coeur cette réalisation.

Nous apprenons que M. et Mme Jacques Robert et M. Alexandre Roy reviendront bientôt de leur voyage en Floride.

Votre journal LE RICHELIEU membre de l'ABC, possède la PLUS FORTE circulation payée des journaux de la région.

NOUS ACHETONS
CHEVAUX ET VACHES
Accidentés, morts ou vivants
PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX
S'ADRESSER A
OSCAR REMILLARD
LACOLLE Tél. CH. 6-3826

SOUPER AUX FEVES AU LARD ET DANSE
à L'Acadie (école Saint-Michel)
Samedi le 6 février 1965, à 8 heures p.m.
Entrée: $1.00 (souper et danse)
● BIENVENUE A TOUS! TENUE SPORT ●

SOIREE CANADIENNE
A LA SALLE DO-RE-MI A ST-LUC
Dimanche, 7 février 1965, à 8 heures p.m.
Pour clôturer le
CARNAVAL D'HIVER DE L'ACADIE
COURONNEMENT DE LA REINE
Reprise du programme donné le 28 novembre dernier à la télévision par L'Acadie
Maître de cérémonie: M. LUCIEN BILODEAU
de CHLT-TV, Sherbrooke
CHANT — ORCHESTRE — DANSE
Bienvenue à tous ! Entré: $1.25

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaitre, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— No 564 —

Censure et sens sûr!

Récemment, au programme télévisé *"Cartes sur table"*, un Clerc de St-Viateur (Léo Bonneville), un critique de ciné, un psychologue et un cinéaste, discutaient de la Censure des Films. Au cours de ce panel super-public, tous les participants — sauf le Religieux — se sont montrés hostiles à toute censure gouvernementale, cpposés à toute entrave des libertés individuelles.

Quelques mois AUPARAVANT, par ailleurs, le sacré Concile Vatican II avait déclaré et solennellement décrété ceci: "Les POUVOIRS PUBLICS ont le DEVOIR de promulguer et d'APPLIQUER SERIEUSEMENT des LOIS qui, dans la justice et dans la lucidité, empêchent les GRAVES DOMMAGES qu'un mauvais usage du cinéma causerait aux bonnes moeurs et aussi au progrès de la société; une telle vigilance N'OPPRIME NULLEMENT la LIBERTE des INDIVIDUS...".

D'un côté donc nous avons à la sainte télévision trois voix de *"Cartes sur tables"*; de l'autre côté nous entendons dans l'enceinte de Saint-Pierre trois mille voix de Cardinaux, d'Evêques, de Supérieurs Généraux et d'Experts.

Notez bien: nous ne disons pas ici que la voix de l'Eglise s'impose à tous les cinéastes et à tous les critiques de la presse. Non. Nous disons seulement ici que la voix de trois mille Pasteurs (parfaitement désintéressés) semble légèrement avoir un peu plus de chances de s'approcher vaguement de la vérité et du Gros Bon Sens.

LE GROS BON SENS

Pendant la guerre, Ottawa interdit qu'un conscrit canadien-français révèle à sa dulcinée la date et l'endroit de son embarquement pour l'Angleterre; alors les cinéastes ne crient pas au viol les libertés individuelles. Pendant la paix, Washington interdit que des communistes fassent aux U.S.A. une propagande qui tende au renversement de la démocratie; alors les cinéastes ne hurlent pas au viol des libertés individuelles. En tout temps, notre Autorité Civile interdit aux pharmaciens de livrer sans ordonnance, à tout venant, certains narcotiques dangereux; alors les cinéastes ne jappent pas au viol des libertés individuelles. Mais si Québec songe lointainement à bannir un film cochon, ô alors, ma bonne mère, ce qu'on s'organise pour rouspéter.

* * *

M. Guy Lechasseur disait à Chicoutimi que la mission du futur Bureau de Contrôle "ne sera pas de se substituer aux producteurs, aux distributeurs, aux exploitants et aux parents qui tous ont le droit d'exercer leurs responsabilités d'ADULTES"... Nous pensons que cela sera admirablement beau dès que tous les habitants de la province seront des adultes parfaits, seront maîtres de leurs passions avaricieuses ou voyeuristes.

Toutefois, il peut arriver qu'une telle perfection prenne du temps, étant donné le vieux péché originel.

Il pourrait arriver que certains distributeurs et certains exploitants (quel mot expressif!) soient mus par l'avarice des piastres verdâtres que rapporte immanquablement le voyeurisme jaunâtre. Cela pourrait même arriver dans la soi-disant belle Province de Québec. Ce qui nous incline à une telle supposition (aussi pessimiste et aussi masochiste), c'est que jusqu'ici, pour appâter un public particulier certains distributeurs ont changé, pour la diffusion *dans le Québec*, les titres de certains films. Ainsi *"La Fille du Torrent"* (ailleurs) s'est appelé dans le Québec: *"Un Amour Anormal"!* Ainsi *"Le Cavalier Noir"* (ailleurs) s'est appelé dans le Québec: *"Les Possédés du Mal"!* Ainsi, enfin,*"L'Assassin Connait la Musique"* (ailleurs) s'est appelé dans le Québec: *"Désirs et Obsessions"!* Devinez ce qui motive ces changements de titres quand un film va passer parmi les habitants de la soi-disant belle province... Devinez!

Il pourrait arriver aussi que certains spectateurs qui ont vingt et un ans d'âge chronologique n'aient pas tout-à-fait vingt et une années d'âge mental. Ce serait même le CAS DE LA MAJORITE DES ADULTES, d'après Thomas d'Aquih. Or, la masse des fragiles, des faibles, des infantiles, des passionnés, des dégénérés, des complexés, des obsédés et des voyeurs, a besoin d'être protégée contre les narcotiques, contre le suicide, contre l'alcoolisme, et PAREILLEMENT contre les amuseurs-qui-lui-vendent-des-films-cochons. C'est le gros bon sens.

C'est à l'Autorité Civile de comprendre le Bon Sens, même si les Distributeurs et les Exploitants peuvent donner plus que nous à la Caisse Electorale.

★ ★ ★

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

Les élections à Laprairie

A Laprairie, lundi, ont eu lieu les élections municipales où de nombreux candidats se sont retrouvés en lice.

La votation a donné les résultats suivants:

MAIRIE: Rosaire Circé, réélu avec une majorité de 245 voix sur M. Paul-Emile Brossard, son plus proche adversaire.

QUARTIER NO 1: Siège No 1: M. le notaire Gérard Peladeau, 145 de majorité sur M. Marcel Guérin.

Siège No 2: M. Paul Godin, 149 de majorité sur M. Dominique Lussier.

QUARTIER NO 2: siège No 1: M. Benoit Perron, 155 voix de majorité sur M. Jules Guilmian.

Siège No 2: M. Gilles Perron, 62 de majorité sur M. Alphonse Roy.

QUARTIER NO 3: siège No 1: M. Pierre Gagnon, 79 voix de majorité sur M. Roméo Brisson.

Siège No 2: Dr Léonard Gouin, 66 voix de majorité sur M. Fabien Fournier.

REMERCIEMENTS

M. Pierre Gagnon, élu échevin de la ville de Laprairie, lors de la dernière élection, remercie sincèrement ses électeurs et tous ceux qui ont contribué à sa victoire.

SAINT-PAUL ILE-AUX-NOIX

SOUPER

Le Cercle des Fermières organise son souper annuel à la salle Lenoir à St-Paul-Ile-aux-Noix, samed le 6 février à 7 heures p.m. Il y aura souper Bar-B-Q. Prix de présence. Entrée: $2.50 par personne; pour les Fermières, entrée gratuite.

Pour réservation de billets, appeler FI. 6-4883 ou FI. 7-2667.

x x x

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Samedi, le 23 janvier a été célébré le 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Alcide Ethier. Un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient à cette occasion; meilleurs voeux et longue vie aux jubilaires.

Samedi le 30 janvier était célébré le mariage de M. Pierre Gosselin, fils de M. et Mme Joseph Gosselin à Mlle Liette Landry, fille de M. et Mme Emile Landry, de cette localité.

Mme Dosithé Racine de Lavaltrie passe une quinzaine de jours chez Mlles Bisaillon.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Vendredi, le 5 février, à 7 h. 30 p.m., il y aura adoration suivie de la messe à 8 h. 15.

Nous aurons le privilège d'entendre la messe dite en français, comme préliminaire aux changements de la liturgie de la messe, changements qui seront adoptés le 7 mars prochain.

Tous les paroissiens devraient s'unir dans notre église afin de participer davantage avec le prêtre au saint Sacrifice de la Messe en ce premier vendredi du mois.

La messe en français sera également dite à 11 h. a.m. pour les élèves de l'école Ste-Louise.

CONFESSIONS

Comme d'habitude, il y aura confessions jeudi soir à 7 h. 30 et vendredi soir à 7 h. 30.

CONDOLEANCES

Nos sincères condoléances à M. Lucien Lemoine, bien connu dans notre paroisse à l'occasion du décès de son père, M. Delphis Lemoine, décédé la semaine dernière. Les funérailles ont eu lieu lundi le 1er février à St-Roch, comté Richelieu.

QUETE POUR NOTRE EGLISE

Le premier dimanche de chaque mois, une quête spéciale pour notre église se fera après chaque messe, à la sortie. Cette quête fut suggérée par MM. les marguilliers afin de rembourser les plus tôt possible la dette de l'église.

Soyons généreux, répondons à l'appel!

NAISSANCES

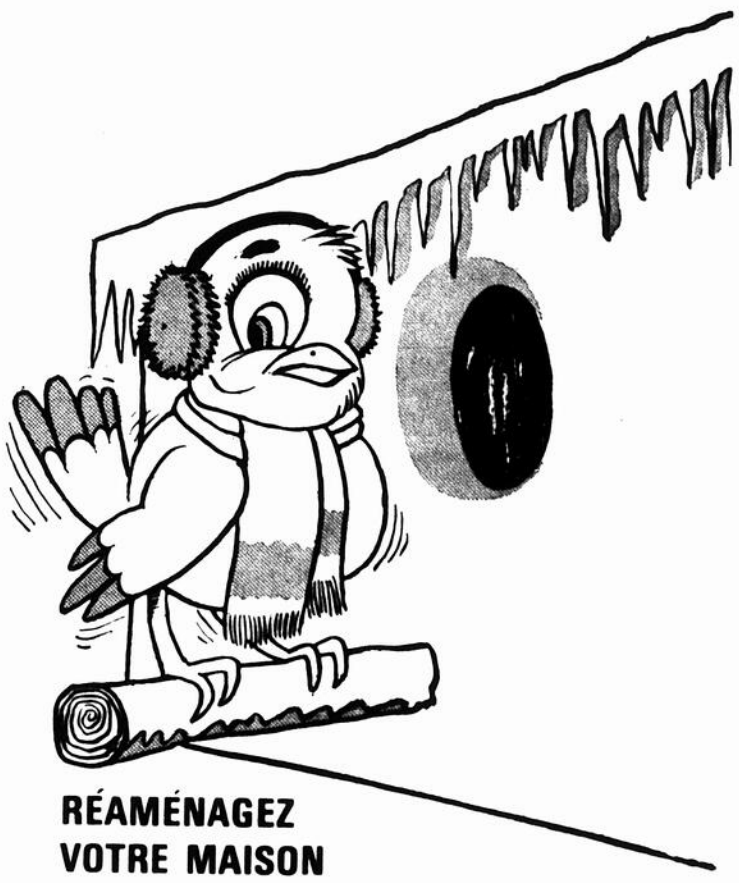
Le 24 janvier a été baptisée Marie, Claire, Micheline, Sophie, née le 14, enfant de M. André Bibeau et de Micheline Le Bar. Le parrain a été M. Pierre Bibeau et la marraine Claire Roberge, oncle et tante.

Le 31 janvier a été baptisé Joseph, Michel, Yvon, né le 23, enfant de M. Jean-Guy Defroy et de Lise Gagnon. Le parrain a été M. Mike Hussel et la marraine Gratia Defoy, oncle et tante.

Le 31 janvier a été baptisée Marie, Jeannine, Christine, née le 17, enfant de M. Jean-Paul Béland et de Jeannine Trudeau. Le parrain a été M. Germain Marcile et la marraine Lucienne Béland, tante.

LA TRAYEUSE...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE
R.R. No 7 — IBERVILLE
Tél. FI. 7-2895

N'ATTENDEZ PAS AU PRINTEMPS



RÉAMÉNAGEZ VOTRE MAISON

TOUT DE SUITE À L'AIDE D'UN

PRÊT DE LA B DE M POUR AMÉLIORATIONS AUX MAISONS

Il y a présentement, dans tous les métiers du bâtiment, des ouvriers experts disponibles pour reparer et rénover votre maison. Vienne la "course" du printemps et peut-être ne pourrez-vous plus trouver les hommes voulus au moment voulu. Agissez donc tout de suite; les travaux se feront vite et, probablement, à meilleur marché.

Si le coût de ces travaux dépassait ce que vous voulez débourser en ce moment, consultez la succursale de "Ma Banque" de votre voisinage. Les prêts de la B de M pour améliorations aux maisons sont faciles à obtenir *en toutes saisons.*

"MA BANQUE" B M

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Rue Saint-Jacques et Champlain: Lucien Deschênes, gérant

Echos Scouts

TROUPE CATHEDRALE



Sur mon honneur . . .

Le scoutisme n'a rien perdu de sa vitalité, à Saint-Jean du moins, et un vibrant témoignage en était donné dimanche, le 17 janvier. En effet il y avait ce soir-là promesse à la troupe Cathédrale, devant laquelle étaient réunis plusieurs parents. Voici les noms de ceux qui ont prononcé leur promesse et le degré qu'ils ont franchi:

ASPIRANTS: Guy Ouellette, Robert L'Heureux, Roméo Rodriguez, Paul Thouin, Réjean Dulude, Pierre Dépelteau, Michel Couture, Mario Denicourt, Marc Bélair, André Desmarais, André Lemaire.

2e CLASSE: Gilles Bédard, François Montpetit.

SCOUTS DE LA REINE: Rolland Boudriau (C.P.); Yvon Aubé (C.P.); Michel Morier (S.P.).

Vous pouvez constater, dans cette énumération, des différences de degrés qui correspondent à des étapes du scoutisme. Ainsi ceux que l'on appellera désormais aspirants ont pris contact avec le scoutisme en septembre dernier et étaient acceptés officiellement comme scouts dimanche, obtenant le droit de porter l'uniforme et de saluer à la manière scoute.

Les scouts de deuxième classe sont ceux qui ont acquis dans le scoutisme un certain degré de débrouillardise, de technique et d'esprit scout leur permettant l'accès à cette deuxième classe et un départ vers d'autres sommets.

Enfin, insistons surtout sur la promesse de ceux qui ont atteint le degré de scout de la reine. Après avoir obtenu sa deuxième, puis sa 1ère classe, le scout se spécialise dans certaines techniques: secourisme, orientation, civisme, où il obtient des badges; lorsqu'il a travaillé sur chacun des domaines de son activité, sports, travail artistique, activités spirituelles, etc., et surtout lorsqu'il a acquis un esprit scout le plus conforme à la loi et aux principes du scoutisme, en somme lorsqu'il a tiré du mouvement tout le lien possible, le scout peut aspirer à devenir scout de la reine. C'est dire que cet honneur est rare et son acquisition est d'autant plus méritoire.

Cependant, lui aussi, et surtout lui, prononça la même promesse qu'un aspirant, qu'un scout de 2e classe, promesse dont voici le texte:

Sur mon honneur, et avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise, le Canada à aider mon prochain en toutes circonstances et à observer la loi scoute.

Le scout ne s'engage donc pas à apprendre des noeuds (pour se pendre) ou à faire des feux (pour brûler sa maison) mais à SERVIR essentiellement. Et le scout de la reine prononcera la même promesse parce qu'il comprendra mieux le sens du service et qu'il aura acquis, dans le scoutisme, les moyens efficaces de service du prochain.

C'est donc cette cérémonie qui s'est déroulée à l'Ecole Sacré-Coeur, ce dimanche-là. La soirée se termina par quelques chants et tous repartirent avec sans doute en tête les paroles de la prière scoute:

"Seigneur Jésus, apprenez-moi à être généreux".

P.S.: Cette réunion a aussi souligné la nomination officielle de Michel Meunier comme commissaire à la branche Eclaireur et la parution du journal scout "Le phare", patronné par la patrouille des Loups Félicitations à ceux-ci ainsi qu'à tous ceux qui ont fait leur promesse ce soir-là.

Michel CHOQUETTE, asm.

Les dames veuves aux "3 fois 20"

La prochaine réunion des dames veuves et célibataires aura lieu à la Centrale Catholique, le 10 février, à 2 h. p.m.

Après les affaires courantes, on fera une partie de cartes, et on prendra le café.

Au Séminaire, samedi le 20 février, le souper canadien annuel

Comme les journaux vous l'ont déjà annoncé, c'est bien samedi le 20 février, qu'aura lieu au Séminaire de Saint-Jean le traditionnel et si populaire souper canadien.

Les convives toujours très nombreux qui, chaque année, ont manifesté leur joie de passer au Séminaire une telle soirée de détente dans une atmosphère vraiment familiale, ont incité les organisatrices à répéter cette heureuse expérience en y ajoutant chaque fois un petit quelque chose de mieux. C'est donc dire que cette année encore le souper canadien du Séminaire sera quelque chose de bien. Les mets servis seront les mêmes que l'an dernier puisqu'ils ont semblé satisfaire la plupart des estomacs et des palais, si l'on se base sur la vitesse avec laquelle se vidaient les plats savoureux préparés à la "Canadienne". La veillée qui suivra sera tout à fait au goût de chacun; ceux qui aiment les quilles pourront s'amuser à faire des abats; ceux qui aiment les cartes auront des tables à leur disposition; ceux qui aiment la partie de hockey du samedi soir pourront la suivre à la T.V. et les autres qui aimeraient voir un beau film auront l'occasion d'assister à une projection dans le bel auditorium du Séminaire.

Le prix du billet: $2.50 par personne. On se rappelle que le nombre de couverts est limité à 600 et que les billets s'enlèvent très rapidement. On notera aussi qu'aucune place ne sera réservée et pour conclure ajoutons: les profits de la soirée seront versés aux oeuvres du Séminaire.

Il serait donc bon de réserver dès maintenant ses billets en s'adressant à l'une ou l'autre des dames auxiliaires suivantes:

A ST-JEAN:
Mmes Pronovost 348-4411
Ernest Laroche 7-4291
F.-R. Lefebvre 6-6491
René Payette 8-4885
Euclide Massé 8-4401
Jean Lange 8-2279
J.-L. St-Germain 8-5714
A. Beaulieu 8-3562

A IBERVILLE:
Mme Edgard LeSieur 7-7464

A LONGUEUIL:
Mme R. Paquette OR. 4-4054
674-4358

A ST-LAMBERT:
Mme Paul Leblanc OR. 1-6356
Mme Dufort OR. 2-1003

A VARENNES:
Mme Dr L. Lamarre 652-2887

A CHAMBLY:
Mmes Denis Pelletier 658-2245
Mme G. Blain 658-5327

A L'ACADIE:
Mme L. Ferdais 646-3180

A LAPRAIRIE:
Mme A. Lefort OL. 9-0618
Mme G. Lussier OL. 9-5089
Mme R. Legault OL. 9-0964

A ST-VALENTIN:
Mme L. Landry CH. 6-3325

A NAPIERVILLE:
Mme E. Hébert CH. 5-3453

A BOUCHERVILLE:
Mme A. St-Pierre 655-1098

AVIS

Le Dr Gérard Archambault sera en repos pour quelques semaines. Il avisera sa clientèle au moment de la reprise de son travail.

Absent

Le Dr Réal Kéroack avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 6 au 26 février.

ABSENT

Le Dr Denis Balthazard, désire aviser sa clientèle et le public en général qu'il sera absent de son bureau du 1er février au 27 février prochain.

Surveillez notre journal

LA SEMAINE PROCHAINE

pour notre vente anniversaire

Paul Jussault INC.

CONFECTIONS ET MERCERIES POUR HOMMES

242, Richelieu Saint-Jean Tél. Fl. 7-4800